



2024

**Rapport sur les critères
environnementaux, sociaux
et de gouvernance**

Table des matières

Aperçu —————	3	Environnement —————	13	Social —————	29	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC ») —————	45
Message du chef de la direction —————	4	Intégrité des actifs —————	14	Sécurité des employés et des entrepreneurs —————	30	Progrès en matière de rapports climatiques —————	46
Retour en arrière : faits saillants de 2024 —————	5	Préparation aux situations d'urgence et aux interventions d'urgence —————	18	Inclusion, diversité, équité et accessibilité —————	32	I. Gouvernance —————	47
À propos de Trans Mountain —————	6	Gérance de la biodiversité et du milieu terrestre et marin —————	19	Relations avec les Autochtones —————	35	II. Gestion des risques —————	48
Le rôle de Trans Mountain dans le soutien à la prospérité du Canada —————	7	Protéger les ressources patrimoniales des Autochtones —————	21	Relations avec les propriétaires fonciers —————	37	III. Stratégie —————	49
Étapes clés de Trans Mountain —————	8	Émissions de gaz à effet de serre —————	22	Relations avec les collectivités —————	38	IV. Paramètres et objectifs —————	56
Approche —————	9	Qualité de l'air —————	25	Gouvernance —————	40	Annexes —————	57
Notre approche ESG —————	10	Responsabilité des activités du terminal maritime —————	26	Gouvernance d'entreprise —————	41	Autres questions ESG —————	58
Objectifs de développement durable —————	11			Gouvernance environnementale et sociale —————	42	Tableau de performance —————	59
À propos de ce rapport —————	12			Cybersécurité —————	43	Indice SASB —————	62
				Éthique —————	44	Rapport 2025 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement —————	63
				Approvisionnement responsable —————	44	Énoncés prospectifs —————	66
						Autres mises en garde —————	66

Aperçu

Assurer un transport d'énergie sûr et fiable

ODD CONNEXES



PHOTO

Terminal de Burnaby (C.-B.)

Message du chef de la direction

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour 2024, première année d'exploitation de notre réseau pipelinier élargi. Je ne saurais être plus fier de cette réalisation concertée.

Le 1^{er} mai 2024 a été un jour historique pour notre entreprise et pour le Canada. L'expansion de Trans Mountain n'aurait pas été possible sans le travail acharné de nos employés et de nos entrepreneurs, ceux qui, sur le terrain, ont construit le pipeline en traversant certains des terrains les plus accidentés du monde, ceux qui ont dialogué avec les parties prenantes, y compris les communautés locales, les organismes de réglementation et les gouvernements, et ceux qui, en coulisses, ont fait un travail rigoureux afin d'assurer le démarrage sécuritaire de notre réseau élargi.

L'importance stratégique du réseau Trans Mountain n'est plus à démontrer. Depuis que notre réseau élargi est devenu opérationnel, les exportations vers les marchés mondiaux en dehors de l'Amérique du Nord ont plus que doublé. La demande de ressources énergétiques canadiennes, notamment le pétrole, est en augmentation, et son transport à partir de la côte ouest du Canada est essentiel pour y répondre et permettre aux produits canadiens d'accéder à des marchés vastes et diversifiés. Nous repérons et étudions des occasions qui permettraient d'accroître le débit et la capacité du réseau élargi, afin d'augmenter les exportations de pétrole canadien vers les marchés mondiaux.

Forts de plus de 70 ans d'expérience, nous continuons d'exploiter notre réseau pipelinier de façon sécuritaire, fiable et responsable. J'ai le plaisir d'annoncer qu'en 2024, nous n'avons enregistré aucune blessure avec arrêt de travail. Je suis très fier de nos progrès, notamment notre engagement à promouvoir continuellement les valeurs de Trans Mountain que sont la sécurité, l'intégrité, la fiabilité et l'excellence. En ce qui concerne la sécurité de l'équipe, nous suivons les règles vitales de sécurité afin d'assurer le retour sécuritaire à la maison de chaque employé à la fin de son quart de travail. Les dirigeants de Trans Mountain, y compris moi-même, continueront d'être présents et disponibles dans toutes les sphères de nos activités et de soutenir pleinement la sécurité dans nos activités quotidiennes.

Tout au long de la construction du projet d'agrandissement, il était crucial pour nous que les peuples autochtones bénéficient de la construction de cette infrastructure historique et y participent. Nous avons accordé des contrats de plus de 6 milliards de dollars à des entrepreneurs autochtones et environ 10 % de notre main-d'œuvre s'identifie comme autochtone. Même si le nombre de contrats que nous attribuons diminuera à mesure que nous normalisons nos activités, nous continuerons d'explorer des façons d'accroître la participation des Autochtones dans Trans Mountain. Notre plan d'action en faveur de la réconciliation, publié à la fin de 2024, décrit notre approche pour maintenir des relations positives et mutuellement bénéfiques avec les communautés autochtones à l'approche de la prochaine phase de nos activités.

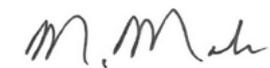
Bien que le projet d'agrandissement soit terminé, les communautés le long du tracé du pipeline et du corridor maritime remarqueront la restauration en cours des terres perturbées par nos activités. Ces travaux comprennent la construction de nichoirs pour les espèces en péril, la construction d'un récif rocheux pour les poissons et d'autres espèces marines près de notre Terminal maritime Westridge et la plantation de plus d'un million d'arbres le long de notre emprise. Au cours des prochaines années, nous effectuerons une surveillance post-construction dans les zones restaurées afin de nous assurer de l'efficacité de nos efforts. Dans le cadre de notre engagement à maintenir des relations à long terme avec les communautés se trouvant à proximité de nos installations, nous continuerons de collaborer avec celles situées le long de notre emprise.

Lorsque le gouvernement a approuvé le projet d'agrandissement, il l'a fait dans une perspective d'avenir. À mon avis, il n'y a jamais eu, dans l'histoire de notre pays, un projet aussi important pour notre prospérité collective et notre sécurité économique. La décision du Canada d'effectuer un investissement stratégique dans Trans Mountain a été à la fois importante et opportune. Elle a porté ses fruits, car nous réalisons actuellement les promesses que nous avons faites au moment de l'investissement initial du gouvernement.

Je suis très fier de notre travail et de notre contribution à l'économie canadienne. Je ne suis pas nouveau dans l'entreprise, mais je suis devenu chef de la direction à la fin de l'année 2024. À l'aube de ce nouveau chapitre, c'est pour moi un honneur de diriger Trans Mountain, en partenariat avec Michael Davies, président et directeur des opérations, et notre équipe de haute direction expérimentée.



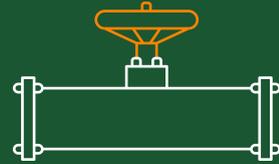
Pour conclure, je voudrais remercier le gouvernement du Canada, notre conseil d'administration et mes prédécesseurs pour la clairvoyance dont ils ont fait preuve en faisant du projet d'expansion une réalité. Je remercie également l'équipe de direction d'avoir mené le projet à terme, ainsi que les milliers d'employés et d'entrepreneurs qui ont rendu tout cela possible. Ensemble, nous continuerons à contribuer à la prospérité du Canada et à acheminer le pétrole canadien de manière sûre et responsable pour les années à venir.



Mark Maki
Chef de la direction

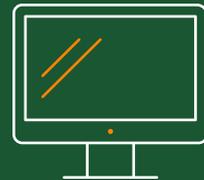
Rétrospective : faits saillants de 2024

Trans Mountain exerce ses activités en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington depuis plus de 70 ans. En 2024, nous avons achevé la construction du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, une réalisation historique qui augmente notre capacité à acheminer le pétrole canadien vers les marchés mondiaux. La construction étant maintenant terminée, nous nous concentrons sur le maintien d'une exploitation fiable et sûre du pipeline et sur l'achèvement des activités de remise en état le long de notre emprise. Voici certains de nos faits saillants de 2024 :



+25 000
heures de surveillance autochtone

+140 000
embauches dans le cadre de notre programme de sécurité du pipeline



+2 200
heures de formation en cybersécurité

+21 000
heures d'études environnementales sur le terrain et de suivi



0
blessure avec arrêt de travail d'employés et d'entrepreneurs



620 000 \$
en aide financière et en dons en nature à des organismes et à des initiatives communautaires le long du tracé du pipeline et du corridor maritime

0
déversement à signaler provenant de notre pipeline

+200
participants à notre exercice d'intervention d'urgence à grand déploiement au Terminal maritime Westridge



100 %
de notre personnel a suivi notre formation sur le code de conduite

À propos de Trans Mountain*

Trans Mountain exploite le seul réseau pipelinier du Canada transportant des produits pétroliers vers la côte ouest du Canada. Nous pouvons actuellement livrer environ 890 000 barils de pétrole brut et de produits raffinés tous les jours. Nos actifs comprennent quatre terminaux de stockage et un terminal maritime de trois postes. Notre réseau pipelinier, qui va d'Edmonton, en Alberta, à Burnaby, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington, est en exploitation depuis près de 70 ans.

Constituée en société d'État fédérale en 2018, la Corporation Trans Mountain doit rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV). Le siège social de la Corporation Trans Mountain est situé à Calgary, en Alberta, avec des bureaux régionaux le long du réseau pipelinier.

Reconnaissance du territoire

Chez Trans Mountain, nous reconnaissons et respectons les Autochtones sur le territoire traditionnel où nous exploitons, maintenons et construisons notre réseau pipelinier. Nous sommes conscients du caractère unique de leur histoire, de leurs cultures et de leurs traditions et du fait qu'à ce jour, ils maintiennent une relation avec ces territoires.

711
employés

534
entrepreneurs

1,9 G\$
de chiffre d'affaires

37,4 G\$
d'actifs

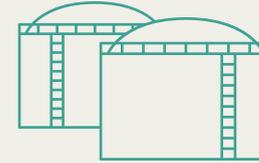


Terminal maritime Westridge
Accueille des navires-citernes de tiers (barges et pétroliers) qui exportent du pétrole brut et importent du kérosène.

~ 630 000 **3**
barils par jour (capacité d'exportation) postes d'amarrage (servent les pétroliers et les barges Aframax)

Terminaux de stockage
Offre de services de stockage temporaire de produits pétroliers aux clients.

4 terminaux (Edmonton, Kamloops, Sumas, Burnaby)
15,5 M\$ de barils de capacité de stockage
78 réservoirs et terminaux



COLOMBIE-BRITANNIQUE

KAMLOOPS

BURNABY SUMAS

WASHINGTON

EDMONTON

ALBERTA



Réseau pipelinier
Notre réseau pipelinier transporte du pétrole brut et des produits raffinés. Nous connectons les zones de production aux raffineries en Amérique du Nord et aux capacités d'exportation vers les marchés mondiaux.

Réseau pipelinier Trans Mountain (Canada)
d'Edmonton (Alb.) à Burnaby (C.-B.)

~ 890 000 **1180** **33**
barils par jour (capacité nominale) kilomètres linéaires stations de pompage actives

Système pipelinier Puget Sound (États-Unis)
d'Abbotsford (Colombie-Britannique) à l'État de Washington

~ 240 000 **111** **1**
barils par jour (capacité nominale) kilomètres linéaires station de pompage

* Chiffres au 31 décembre 2024

Le rôle de Trans Mountain dans le soutien à la prospérité du Canada

Le 1^{er} mai 2024 a marqué l'achèvement du remarquable projet d'agrandissement et le début des activités commerciales du réseau élargi de Trans Mountain. Depuis plus de 70 ans, nous exploitons notre réseau pipelinier de façon sécuritaire, fiable et responsable. Nous créons de la valeur pour tous les Canadiens comme suit :

Nous acheminons le pétrole canadien vers les marchés mondiaux et exploitons les ressources canadiennes

Le réseau pipelinier Trans Mountain est une infrastructure essentielle pour les Canadiens et l'économie canadienne. Trans Mountain est le seul réseau pipelinier du Canada qui se rend jusqu'à la côte ouest du pays, et notre installation de chargement à trois postes, le Terminal maritime Westridge, offre un accès maritime essentiel aux marchés mondiaux, notamment l'Asie, l'un des marchés pétroliers à la croissance la plus rapide au monde¹, où environ la moitié des cargaisons ont été expédiées depuis la mise en service du réseau élargi.

L'exportation du pétrole canadien vers les marchés mondiaux aide le Canada à vendre ses ressources à un prix concurrentiel, ce que prouve notre réseau élargi : l'écart de prix entre le Western Canada Select et le West Texas Intermediate s'est rétréci, passant de 22 \$ US en décembre 2023 (avant le démarrage du réseau élargi) à 13 \$ US en décembre 2024. En permettant au Canada d'exporter ses ressources pétrolières en dehors de l'Amérique du Nord, nous favorisons la croissance du PIB et créons de la valeur économique, soutenant des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

Nous offrons la prospérité aux communautés et des opportunités aux gens

Nous nous engageons à améliorer la prospérité des communautés que notre pipeline traverse grâce à la création d'emplois, au renforcement des capacités et à un soutien. Trans Mountain et nos entrepreneurs ont embauché plus de 37 000 personnes pour travailler sur le projet d'agrandissement historique. Aujourd'hui, nous employons des personnes en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington dans le cadre de nos activités courantes. Nous avons déployé des efforts concertés pour créer des opportunités dans les communautés autochtones tout au long de la construction du projet d'agrandissement et nous restons déterminés à repérer et à offrir des opportunités continues d'inclusion des Autochtones au moyen d'emplois, de contrats, d'éducation et de formation. Au cours des six dernières années, nous avons consacré plus de 16 millions de dollars à des projets communautaires qui ont une incidence sur la vie de milliers de Canadiens, ce qui comprend l'amélioration d'infrastructures récréatives.

Allier la sécurité à l'excellence opérationnelle

La construction et l'exploitation de notre réseau élargi reflètent les leçons que nous avons tirées au cours de nos décennies d'exploitation. Nous n'avons pas peur du changement : nous avons adopté de nouvelles technologies novatrices d'intégrité des actifs, comme un système de surveillance par fibre optique pour détecter les fuites et une technologie de télédétection par laser (lidar) pour détecter les mouvements de terrain. Ces technologies novatrices améliorent notre capacité à surveiller et à exploiter notre réseau pipelinier, ce qui nous permettra de continuer à transporter le pétrole canadien en toute sécurité pendant les décennies à venir.

Notre contribution économique

En 2024, nous avons directement contribué à l'économie comme suit :

1,3 G\$

aux fournisseurs de biens et de services

187 M\$

aux salariés en salaires et en avantages

1,1 G\$

au gouvernement du Canada/aux bailleurs de fonds en charges d'intérêts

139 M\$

aux communautés et aux OSBL par le biais d'ententes sur les répercussions communautaires, de dons et de parrainages

821 M\$

aux communautés autochtones en renforcement des capacités et en occasions d'affaires

89 M\$

aux gouvernements sous forme d'impôts

69 M\$

aux propriétaires fonciers en échange de l'utilisation de leurs terrains

¹ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/cc7fd38f-3d68-4796-a958-8dfa3f3ef4a6/Oil2023.pdf#page=33>

Étapes clés de Trans Mountain

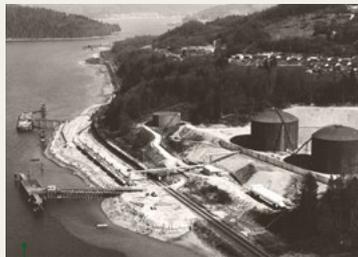
La mise en service du pipeline Trans Mountain en 1953 a marqué le début d'une nouvelle ère de croissance économique pour l'Ouest canadien. Beaucoup de choses ont changé depuis 1953, y compris le rôle du réseau pipelinier lui-même. Conçu à l'origine pour transporter uniquement du pétrole brut, il a ensuite été modifié pour permettre aux clients d'expédier également des produits raffinés. Aujourd'hui, Trans Mountain est le seul pipeline en Amérique du Nord qui transporte par lots à la fois des produits raffinés et du pétrole brut lourd (la capacité de transporter du pétrole brut, des produits semi-raffinés et des produits raffinés en série dans le même pipeline). La capacité de notre réseau pipelinier a également évolué au fil des ans, passant de 150 000 barils par jour au début de son exploitation à plus de 890 000 en 2024. Voici quelques-uns des changements liés à la capacité que nous avons apportés à notre réseau après plus de 70 années d'activité :



De 1951 à 1953

La construction du pipeline Trans Mountain a débuté en 1951. En un peu plus de 30 mois, les travaux d'ingénierie et de construction ont été achevés. La première cargaison de pétrole a atteint le terminal de Burnaby le 17 octobre 1953.

120 000
barils par jour*



1955

La construction du Terminal maritime Westridge a été achevée en 1955, offrant un accès maritime aux marchés mondiaux.



1957

En 1957, un agrandissement a été réalisé afin d'ajouter 160 kilomètres au pipeline, en augmentant ainsi la capacité.

250 000
barils par jour*



1985

Le réseau pipelinier de Trans Mountain a été modifié en 1985 pour permettre le transport par lots de produits raffinés.



300 000
barils par jour*



De 2006 à 2008

Le projet Anchor Loop, dont la construction a commencé en 2006, a ajouté un nouveau pipeline de 158 kilomètres à côté du pipeline existant entre Hinton (Alberta) et Hargreaves (Colombie-Britannique), augmentant la capacité de notre réseau.

La construction du projet Anchor Loop s'est achevée en 2008.

De 2019 à 2024

En 2019, le gouvernement du Canada a approuvé le projet d'agrandissement de Trans Mountain et les travaux de construction ont commencé afin d'élargir le pipeline existant sur 1180 kilomètres et de construire trois nouveaux postes d'amarrage au Terminal maritime Westridge. La construction du projet d'agrandissement a pris fin en 2024, triplant presque la capacité du réseau.

890 000
barils par jour*



2025 et années suivantes

Nous continuons d'exploiter notre réseau pipelinier de façon sécuritaire et responsable et de rechercher de nouvelles possibilités d'exportation du pétrole canadien vers les marchés mondiaux.



* capacité nominale

Approche

Gérer les questions ESG de manière responsable

PHOTO
Terminal maritime Westridge (C.-B.)

Notre approche ESG

La gestion responsable des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) n'a rien de nouveau pour Trans Mountain. Elle fait partie de notre passé, de notre présent et est au cœur de notre avenir.

Le présent rapport constitue notre cinquième effort officiel de communication de nos pratiques et progrès en matière de critères ESG. Notre approche de la gestion des critères ESG consiste à travailler sur les questions présentées sur cette page. À mesure que notre entreprise et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités évoluent, nous réévaluons les questions ESG sur lesquelles nous nous concentrons.

NOTRE ENGAGEMENT

SUJETS PERTINENTS

Environnement

Nous nous efforçons de réduire nos émissions de GES afin d'aider nos clients et le Canada à atteindre leurs objectifs de décarbonisation. Notre pipeline traverse certains des terrains montagneux les plus accidentés du monde, ainsi que des zones humides, des cours d'eau, des parcs et des milieux urbains. Bien que nous travaillions dans un environnement difficile, notre pipeline assure un transport de pétrole sûr et fiable depuis plus de 70 ans. Nous prenons grand soin de respecter l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales des Autochtones, et nous visons à compenser nos impacts sur le climat, les zones humides et la biodiversité dans le cadre de notre projet d'agrandissement.

- Intégrité des actifs et préparation aux situations d'urgence
- Gérance de la biodiversité et du milieu terrestre et marin (y compris les ressources patrimoniales)
- Émissions de GES
- Qualité de l'air
- Atténuation des risques climatiques
- Gérance environnementale des activités maritimes

Social

Nous respectons les collectivités où nous exerçons nos activités et nous travaillons d'arrache-pied pour établir et maintenir ces relations. Nous exerçons nos activités d'une manière conforme à l'engagement du Canada à faire avancer la réconciliation avec les Autochtones. Nous nous engageons à mener nos activités de façon responsable et sécuritaire afin de protéger nos employés, nos entrepreneurs et le public. De plus, nous nous efforçons d'offrir un environnement de travail positif, inclusif, diversifié, équitable et accessible.

- Sécurité des employés et des entrepreneurs
- Inclusion, diversité, équité et accessibilité
- Relations avec les Autochtones
- Relations avec les propriétaires fonciers
- Relations avec les communautés

Gouvernance

Notre conseil d'administration et notre équipe de direction s'efforcent de donner l'exemple à tous les employés et entrepreneurs en démontrant les valeurs de notre entreprise : sécurité, intégrité, respect et excellence. Nous adoptons des politiques et des pratiques qui établissent des attentes claires et favorisent la responsabilisation à tous les niveaux de l'organisation. Notre formation dote nos employés des outils nécessaires pour respecter les engagements contenus dans nos politiques. Nos décisions tiennent compte de notre vision à long terme et intègrent des facteurs environnementaux et sociaux. À mesure que les attentes de la société à l'égard des entreprises changent, nous restons attentifs à l'évolution des risques et des possibilités et adaptons nos pratiques commerciales en conséquence.

- Gouvernance d'entreprise
- Gouvernance environnementale et sociale
- Éthique
- Cybersécurité
- Approvisionnement responsable

Objectifs de développement durable

Soucieux de répondre aux besoins des générations futures, le Canada et plus de 190 autres pays, de même qu'une multitude de sociétés et d'organismes à but non lucratif, soutiennent les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Définis par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, les ODD sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux à atteindre d'ici 2030 afin de protéger la planète, de réduire les inégalités et d'assurer la prospérité pour tous.

Trans Mountain appuie cet engagement adopté par le Canada et d'autres pays et tient à participer à la réalisation des ODD. Le tableau ci-contre présente les principaux moyens par lesquels nos activités contribuent aux ODD.

ACTIVITÉS DE TRANS MOUNTAIN	ODD ET OBJECTIFS CONNEXES
Exploiter le pipeline Trans Mountain, un réseau d'infrastructures fiable et résilient qui facilite l'accès à l'énergie.	[9.1] Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité. 
Fournir des opportunités d'emploi et contribuer au développement économique et commercial des Autochtones.	[8] Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. [8.5] Réaliser le plein emploi productif et offrir un emploi décent à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et un salaire égal pour un travail de valeur égale. 
Offrir des possibilités en matière d'éducation et de formation pour rehausser le niveau de vie dans les communautés locales et autochtones.	[4] Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. [4.4] Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. 
Investir dans l'intégrité des actifs, prévenir les déversements et réduire au minimum les fuites dans les milieux aériens, terrestres et marins.	[12.4] Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement. 
Protéger la biodiversité dans le cadre du projet d'agrandissement et continuer à appuyer la protection de la vie marine, notamment celle des mammifères marins, autour du Terminal maritime Westridge.	[15.5] Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel et mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité. [14.1] Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.  
Surveiller, déclarer et gérer nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et donner des fonds aux communautés le long du tracé du pipeline pour favoriser leur résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes.	[13] Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. [13.1] Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. 

À propos de ce rapport

Trans Mountain s'engage à faire preuve de transparence quant à ses pratiques ESG et à sa performance.

Ce rapport sur les critères ESG a pour but de communiquer les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que les mesures clés qui illustrent les progrès réalisés à ce jour et notre engagement à nous améliorer continuellement.

- À moins d'indication contraire, ce rapport porte sur notre performance quantitative et qualitative de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Lorsqu'elles sont disponibles, les données comparables et historiques des quatre derniers exercices sont fournies.
- Notre performance sur les questions environnementales et sociales couvre les pipelines et les terminaux exploités par Trans Mountain et le projet d'agrandissement.
- À moins d'indication contraire, les données ne tiennent pas compte des fournisseurs de services.
- Les données financières sont en dollars canadiens et les données environnementales sont en unités métriques.
- L'exactitude de ce rapport est importante pour notre entreprise. La direction et le personnel concerné ont examiné toutes les informations et estiment qu'elles représentent fidèlement notre performance. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une certification externe.
- « Trans Mountain », « notre », « nos », « nous » et la « société » désignent la Corporation Trans Mountain et ses filiales directes et indirectes. Le « projet d'agrandissement », l'« agrandissement » et le « projet » désignent le projet d'agrandissement de Trans Mountain.
- Les définitions et la portée des termes « développement durable », « ESG », « décarbonisation », « carboneutralité » et autres termes similaires, ainsi que des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes évoluent constamment.

- Par conséquent, l'utilisation de ces termes par Trans Mountain peut varier au fil du temps pour refléter cette évolution. Toute mention de ces termes dans le présent document renvoie aux critères définis en interne par Trans Mountain et non à une définition réglementaire ou à une norme d'application volontaire propre à un territoire qui pourrait exister.

Alignement sur les normes ESG

Nous continuons de surveiller les récents développements du cadre de présentation de l'information sur les critères ESG, notamment la publication d'une proposition de Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en mars 2024. Nous satisfaisons à toutes les exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, et bien que nous ne répondions pas entièrement à toutes les exigences nécessaires pour être pleinement conformes aux autres normes d'information, nous renvoyons aux normes reconnues suivantes :

GIFCC ————— [page 45](#)

SASB ————— [page 62](#)

Nous présentons également notre contribution aux ODD.

ODD ————— [page 11](#)

Notre mise en garde relative aux énoncés prospectifs est présentée à la [page 66](#).

Déterminer les informations à fournir

Bien qu'il existe un large éventail de critères ESG dont les entreprises peuvent tenir compte, nous avons choisi de centrer nos communications sur ceux qui peuvent avoir des répercussions importantes sur notre succès commercial et ceux qui représentent les intérêts des intervenants suivants :

- Nos employés et entrepreneurs
- Nos clients
- Les communautés autochtones et les collectivités locales
- Les organismes de réglementation

En 2024, notre équipe de haute direction a participé à un atelier de hiérarchisation des critères ESG afin de s'assurer que notre rapport présente encore les enjeux liés aux critères ESG les plus pertinents pour notre entreprise. Notre équipe de haute direction a également discuté de l'éventuel impact financier ou opérationnel des enjeux pour Trans Mountain, ainsi que de l'incidence des événements récents, du cadre de présentation de l'information sur les critères ESG, de l'achèvement du projet d'agrandissement et de notre compréhension des préoccupations et des priorités des employés, des clients, des communautés autochtones et locales et des organismes de réglementation.

Le processus que nous utilisons pour déterminer les questions ESG abordées dans le présent rapport diffère de la façon dont nous déterminons le seuil de signification pour l'information financière.

La liste initiale d'enjeux liés aux critères ESG a été tirée des lignes directrices :

- du Sustainability Accounting Standards Board (SASB);
- du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »);
- des rapports d'autres sociétés du secteur intermédiaire.

Environnement

Protéger le milieu terrestre, le milieu marin et les écosystèmes



ODD CONNEXES



PHOTO

Le navire d'intervention en cas de déversement de la Western Canada Marine Response Corporation, Echo Sentinel.

Intégrité des actifs

Nous exploitons notre réseau pipelinier de façon sécuritaire et responsable depuis plus de 70 ans. Au cours de cette période, nous avons élaboré une variété de programmes parvenus à maturité pour maximiser la sécurité du pipeline et des installations.

Nous maintenons l'intégrité de nos pipelines, terminaux et stations de pompage en repérant régulièrement les risques et en effectuant une surveillance continue et diverses activités de prévention. Lorsqu'il est approprié de le faire, nous utilisons de nouvelles technologies pour accroître nos capacités de surveillance.

Pipelines

Comme notre pipeline est souterrain, nous l'inspectons à l'aide de technologies d'inspection internes, ce qui nous aide à déceler et à surveiller les petits éléments de canalisation avant qu'ils posent un risque de défaillance. Nous surveillons également les éléments autour du pipeline qui pourraient nuire à son fonctionnement sécuritaire.

Mettre l'accent sur la prévention

Nous déployons une variété de programmes et d'activités pour maximiser la sécurité du pipeline et nous nous concentrons particulièrement sur la prévention. Nos activités de prévention sont notamment les suivantes :

1 | PRÉVENTION DE LA CORROSION L'extérieur de la canalisation est recouvert d'un revêtement qui la protège du contact avec le sol. La corrosion étant un processus électrochimique, nous utilisons également une protection cathodique pour prévenir l'oxydation dans les zones où la canalisation est en contact avec le sol.

L'intérieur de la conduite est protégé de la corrosion par l'utilisation régulière d'outils de raclage pour mobiliser les solides et l'eau qui se sont déposés dans la conduite et pourraient causer de la corrosion.

2 | ÉPAISSEUR DE COUVERTURE DU PIPELINE Nous surveillons régulièrement notre pipeline pour nous assurer qu'une couverture de sol adéquate reste au-dessus de la canalisation pour la protéger des dommages. En matière de remise en état, la priorité est donnée aux zones dont la couverture est insuffisante.

3 | GESTION DE L'EMPRISE Nous entretenons la bande de terre au-dessus et autour du pipeline afin que les grands arbres, arbustes ou autres débris restent éloignés de la canalisation. Cet entretien continu dégage la ligne de vue le long du pipeline et permet l'accès pour les évaluations, inspections et interventions d'urgence.

4 | SUIVI PERMANENT À notre centre de contrôle d'Edmonton, en Alberta, nos opérateurs surveillent nos pipelines et terminaux, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

5 | PROTECTION DES INFRASTRUCTURES Notre programme de géorisques repère les endroits où notre pipeline pourrait être exposé aux risques naturels et aux phénomènes environnementaux, comme des inondations ou des avalanches. Nous pouvons également procéder à une surveillance supplémentaire des mouvements de terrain ou d'autres changements et, en cas de risque élevé, décider de modifier le tracé du pipeline. En 2024, nous avons redirigé une section de 900 mètres de notre pipeline en Colombie-Britannique, où la conduite traverse la rivière Coquihalla, un endroit considéré comme vulnérable aux avalanches et aux éboulements. La conduite a été déplacée dans un emplacement souterrain sécuritaire à proximité.



Terminal de Burnaby (C.-B.)

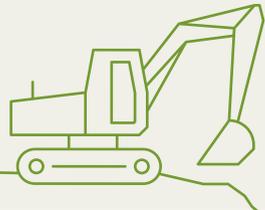
INTÉGRITÉ DES PIPELINES

	2020	2021	2022	2023	2024
INTÉGRITÉ DES PIPELINES					
Pipelines exploités (km)	1 275	1 275	1 275	1 275	2 469
Inspections aériennes	115	136	139	134	139
Inspections internes (nombre total de km de pipeline inspectés)	865	1 191	1 135	1 233	4 531
Nombre de fouilles d'intégrité*	71	107	110	85	35
Évaluations de la protection cathodique	4 055	4 117	3 975	4 137	4 946
Inspections des géorisques	295	507	598	727	808
DÉVERSEMENTS DE PIPELINE					
Déversements de pipeline le long de l'emprise (nombre)	0	0	0	0	0

* Le nombre de fouilles d'intégrité peut varier d'une année à l'autre en fonction des exigences et des constatations.

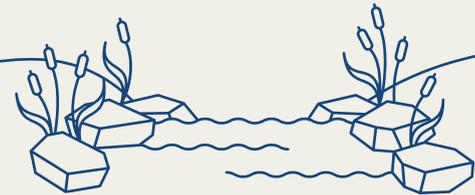
Protéger l'intégrité du pipeline

Nos programmes d'intégrité et de protection du pipeline consistent à repérer les risques et les vulnérabilités potentiels de notre réseau pipelinier et de notre emprise. Les activités liées à la gestion de l'intégrité du pipeline pour 2024 comprennent :



139
inspections
aériennes

Nous survolons le pipeline afin d'effectuer une inspection visuelle de l'emprise et de surveiller l'activité humaine aux alentours du pipeline, de déceler des fuites observables et de rechercher les nouveaux dangers qui pourraient affecter la stabilité de la canalisation, tels que les mouvements de terrain ou autres géorisques. Lors du remplissage des conduites du réseau élargi, nous avons augmenté nos patrouilles aériennes afin de repérer les endroits vulnérables ou les fuites potentielles jusqu'à ce que notre système de détection des fuites devienne pleinement opérationnel.



808
surveillances des géorisques

35
fouilles d'intégrité

Lorsqu'une inspection interne ou un examen du revêtement révèle un problème qui nécessite une enquête plus approfondie, nous effectuons une fouille d'intégrité en creusant et en examinant la canalisation à cet endroit. Nous utilisons des techniques d'examen non destructif et, si nécessaire, nous réparons ou remplaçons la conduite et remettons le site excavé dans son état antérieur.

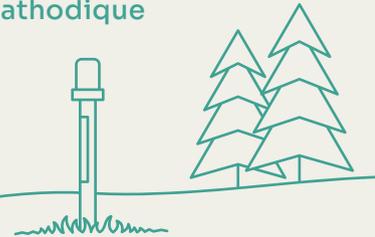
Le programme de surveillance des géorisques documente les inspections et les travaux d'entretien sur les sites de géorisques le long du tracé du pipeline, y compris les traverses de cours d'eau et les pentes ou autres zones de mouvement potentiel du sol. Dans le cadre de notre programme, nous :

- maintenons une base de données des risques naturels dans laquelle nous consignons de l'information détaillée pour chaque site de géorisques potentiel;

- effectuons des inspections et des relevés détaillés du sol pour surveiller les sites de géorisques qui sont programmés en fonction du risque;
- utilisons la surveillance du débit en temps réel aux traverses de cours d'eau pour évaluer tout risque accru pour la canalisation pendant les inondations;
- utilisons des instruments et des images radar ou satellites pour surveiller les mouvements de terrain potentiels autour de la canalisation;
- effectuons des évaluations détaillées afin de hiérarchiser les mesures d'atténuation, le cas échéant.

Nous surveillons régulièrement l'efficacité de prévention de la corrosion de notre système de protection cathodique en effectuant des relevés annuels dans des postes de contrôle situés tous les deux kilomètres environ le long du tracé du pipeline afin de garantir le maintien d'une tension minimale. Tous les cinq ans, nous réalisons des vérifications par points fixes rapprochés qui nous fournissent des relevés de tension tous les trois mètres.

4 946
évaluations
de la protection
cathodique



28
inspections internes

Nous utilisons des outils perfectionnés (appelés racleurs) qui se déplacent à l'intérieur de la canalisation pour déceler et mesurer les défauts ou changements potentiels. Ces inspections internes sont l'un de nos outils les plus importants, car la majeure partie des pipelines sont enfouis et ne peut être inspectée visuellement. Nous procédons actuellement à des inspections internes de référence de tous les tronçons de pipelines installés récemment. Nous comparerons les prochaines inspections internes à ces inspections de référence afin de déterminer si l'état de la conduite a évolué au fil du temps.



Terminal d'Edmonton (Alb.)

Terminaux

Trans Mountain possède 78 réservoirs répartis dans ses terminaux. Dans le cadre de notre programme d'entretien régulier, nos opérateurs effectuent des inspections quotidiennes pour confirmer le fonctionnement normal autour des réservoirs et procèdent chaque mois à une inspection visuelle de l'extérieur de nos réservoirs afin de vérifier les fondations, la coque, le toit, le système de détection des fuites et les systèmes de confinement secondaire. Ces inspections permettent de déceler les signes avant-coureurs de problèmes potentiels du réservoir. En outre, nous effectuons des inspections externes (en service) au moins tous les cinq ans, et une inspection interne complète (hors service) à des intervalles ne dépassant pas 20 ans.

Stations de pompage

Des stations de pompage, situées le long du pipeline, assurent l'écoulement du pétrole. Pour soutenir le fonctionnement sécuritaire des stations, le personnel d'exploitation surveille ces dernières continuellement à distance et les inspecte régulièrement. Notre pipeline doit fonctionner à des pressions variables en raison du débit, du type de produit et de l'altitude. Nos systèmes (système de contrôle de surveillance et d'acquisition de données et autres dispositifs de protection) maintiennent les pressions dans des limites de fonctionnement sûres et sont surveillés et contrôlés par les opérateurs de notre centre de contrôle conformément aux procédures établies.

Surveillance des vibrations aux stations de pompage

Un certain degré de vibration est attendu lors du fonctionnement d'appareils rotatifs, comme les pompes. En 2024, nous avons effectué des mesures de vibration dans nos nouvelles stations de pompage, car des vibrations excessives peuvent entraîner des défaillances précoces. Nous continuerons à surveiller les vibrations dans ces stations de pompage et à les comparer aux niveaux de référence. Les données recueillies nous permettent de déterminer où l'installation de renforcements est nécessaire pour réduire le plus possible le risque de défaillance par vibration des composants de l'équipement.

Nos stations de pompage sont **continuellement** surveillées à distance

TERMINAUX ET STATIONS DE POMPAGE – DÉVERSEMENTS AUX INSTALLATIONS

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de déversements à signaler	1	1	0	0	1
Volume des déversements à signaler (m ³)	190	7	0	0	3

Les déversements à signaler s'entendent des fuites de pétrole ou d'autres substances que nous avons l'obligation de signaler aux autorités des territoires où nous exerçons nos activités. Veuillez noter que les volumes à signaler varient d'une province à l'autre. En 2024, nous avons eu un déversement à signaler à notre terminal d'Edmonton en raison de la défaillance du joint d'étanchéité d'une pompe, ce qui a entraîné un déversement de 3 m³ de pétrole lourd dans une zone de confinement technique. Le nettoyage est terminé et le joint défectueux a été remplacé.

Technologies favorisant l'intégrité des pipelines

Notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines nous aide à déceler et à surveiller les petites anomalies dans la canalisation avant qu'elles posent un risque de défaillance. Les technologies, notamment celles décrites précédemment, permettent une détection plus rapide et précise, ce qui permet d'accroître l'efficacité de notre programme.



Localisation de fuites potentielles

Habituellement, les pratiques de détection des fuites consistent à utiliser une combinaison de capteurs et de calculs mathématiques. Les nouvelles technologies, telles que les câbles à fibres optiques spécialisés, peuvent améliorer la rapidité et la précision de la détection des fuites et localiser les problèmes potentiels à quelques mètres près.

Nous avons installé un câble de détection à fibre optique à l'extérieur de la conduite, le long du réseau élargi. Ce câble permet de surveiller en permanence les fuites potentielles et les variations de vibration, de température, de mouvement de terrain, de tension de la conduite et de bruit, afin de repérer les endroits où la conduite pourrait être vulnérable. Ce suivi en temps réel nous aidera à intervenir et à réagir rapidement dans les endroits problématiques. La fonction de détection des fuites de ce système devrait être opérationnelle en 2025 et les autres fonctions de surveillance, l'année suivante.



Mesure des débits

Mesurer avec précision le débit des liquides dans nos réseaux peut contribuer à la détection de fuites potentielles. Un débit en aval inférieur à celui en amont du pipeline pourrait être un signe de fuite dans le pipeline.

En plus des systèmes conventionnels de détection des fuites, nous avons installé des débitmètres à ultrasons dans les stations de pompage de notre projet d'agrandissement. Ces débitmètres utilisent les vibrations acoustiques pour mesurer le débit d'un liquide.

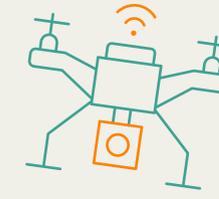
Bien qu'aucun déversement ne soit survenu le long du pipeline depuis 2013, nous cherchons constamment à améliorer notre performance en matière de détection des fuites.



Utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire la corrosion

Il est important de prédire avec précision la vitesse de corrosion de notre pipeline afin de planifier les futures évaluations de la corrosion. Si la vitesse de corrosion utilisée dans ces évaluations n'est pas exacte, nous pourrions devoir effectuer des excavations inutiles et perturbatrices pour évaluer l'état de la conduite.

Nous mettons à l'essai l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour prédire la corrosion externe de certains joints de pipeline. Nous utilisons l'IA pour analyser les données sur la corrosion obtenues lors d'excavations et les données d'inspections internes. Pour évaluer l'efficacité de cette technologie, nous comparons les données d'IA aux méthodes existantes de prédiction de la vitesse de corrosion.



Surveillance des mouvements de terrain

Les mouvements de terrain, comme les glissements de terrain ou l'érosion, peuvent faire pression sur l'infrastructure, ce qui risque d'entraîner des fuites ou des ruptures. La surveillance des faibles mouvements de terrain permet de prévoir les mouvements plus importants avant qu'ils ne se produisent.

Nous utilisons la technologie de télédétection par laser (lidar) pour prévoir et surveiller ces mouvements. Celle-ci est intégrée à des appareils aériens et fournit des informations sur le terrain en illuminant une cible avec un laser et en analysant la réflexion.

Nous intégrons les données de lidar sur la surface du sol aux données d'inspections internes sur la pression subie par le pipeline. Ces données combinées nous aident à établir une corrélation entre les mouvements de terrain potentiels et les endroits de pression subie par le pipeline, facilitant notre prise de décisions liées à l'intégrité du pipeline.

Préparation aux situations et interventions d'urgence

Notre objectif est d'exploiter, de gérer et de protéger le réseau pipelinier pour éviter tout incident. Nous avons tout de même des capacités d'intervention d'urgence afin de réagir rapidement et efficacement en cas d'incident.

Capacités d'intervention d'urgence

Nous formons nos propres employés pour qu'ils soient les premiers intervenants et nous faisons participer les collectivités touchées par nos activités (pompiers, équipes d'urgence, fournisseurs et organismes communautaires) à la préparation aux situations d'urgence. Nous utilisons le Système de commandement d'intervention (SCI) pour gérer nos interventions d'urgence. Il s'agit d'un système reconnu internationalement et considéré comme la norme pour gérer les interventions d'urgence avec succès, en intégrant les installations, l'équipement, le personnel, les procédures et les communications. Lors du remplissage des conduites du réseau élargi en 2024, nous avons utilisé le SCI pour nous assurer d'être prêts à intervenir en cas de problème ou d'urgence. Pour en savoir plus sur l'utilisation du SCI par Trans Mountain, [cliquez ici](#).

Dans le cadre de notre méthode d'interventions d'urgence proactive, nous disposons d'équipements pour réagir à divers incidents potentiels dans toutes les sphères de nos activités, ce qui comprend :

Déversements

Nous estimons nos besoins en équipement et établissons des plans d'intervention géographiques en cas de déversement en modélisant les déversements le long du pipeline. L'équipement et le personnel sont répartis stratégiquement le long du pipeline pour permettre une intervention rapide.

Incendies

Nos terminaux sont équipés d'un matériel spécialisé de lutte contre l'incendie sur place pour permettre une intervention rapide, par exemple de systèmes d'extinction des incendies dans les réservoirs. Nous avons installé des réservoirs d'eau à certaines stations de pompage situées dans des endroits reculés où l'accès à l'eau est difficile. Si le risque de feux de forêt augmente, nous pouvons remplir ces réservoirs et avoir accès à de l'eau sur place pour protéger les sites.

Exercices planifiés

Notre objectif est de mener au moins un exercice d'urgence à grand déploiement par année pour tester l'efficacité de notre réponse en temps réel. Les exercices à grand déploiement requièrent le déploiement d'équipement et de personnel et la participation des parties prenantes de la communauté et des organismes d'intervention d'urgence locaux. Découvrez l'exercice à grand déploiement mené au Terminal maritime Westridge en 2024 à la [page 27](#). Chaque année, nous réalisons également environ 20 à 30 exercices d'urgence pratiques et théoriques afin de mettre en pratique les éléments de nos plans d'intervention, de nos stratégies et de notre équipement dans des conditions environnementales variables ou d'étudier différents scénarios d'urgence.

Exercices surprises

Dans le cadre de notre programme de préparation aux incendies, nous effectuons régulièrement des exercices de simulation d'incendie de réservoirs non annoncés à nos terminaux. Ces exercices nous permettent d'évaluer de façon réaliste nos propres capacités d'intervention et le temps de mobilisation de nos tiers intervenants. En 2024, nous avons réalisé deux de ces exercices surprises.

Feux de forêt à Jasper (Alberta)

Comme notre pipeline est enterré, les risques de dommages liés à un feu de forêt sont faibles. Toutefois, certains de nos actifs, comme les stations de pompage et les valves, sont hors sol et peuvent donc être vulnérables aux feux de forêt. Nous disposons donc d'équipement de protection contre les incendies spécialisé pouvant être déployé pour protéger ces structures en cas de feux de forêt.

En juillet 2024, le parc national Jasper a été la proie de nombreux feux de forêt dévastateurs. Notre réseau pipelinier traverse ce parc national, et l'un des feux s'est déclaré à proximité d'une de nos stations de pompage.

Nous avons donc éteint les feux environnants au moyen de notre propre équipement de protection de structures et avons transporté par camion l'eau nécessaire pour alimenter notre système de gicleurs automatiques et notre matériel de lutte contre l'incendie, afin d'éviter les pressions supplémentaires sur le réseau d'aqueduc, utilisé par les responsables des urgences pour protéger la ville de Jasper. Grâce à nos efforts, aucun actif de Trans Mountain n'a été endommagé par les feux de forêt de Jasper.

EXERCICES D'INTERVENTION D'URGENCE

	2020	2021	2022	2023	2024
Simulations	22	18	17	21	19
Exercices pratiques	11	5	8	9	10
Exercices à grand déploiement	1	3*	1	1	1
TOTAL	34	26	26	31	30

* Deux exercices, plus notre intervention à grand déploiement lors des inondations en Colombie-Britannique.

Gérance de la biodiversité et du milieu terrestre et marin

Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de protéger le milieu terrestre, le milieu marin et les écosystèmes où nous sommes présents. Par conséquent, nous agissons à titre de gardiens de l'environnement à proximité de nos installations et dans le cadre de nos activités de remise en état et de surveillance sur l'emprise du projet d'agrandissement.

Au cours des opérations

Nous nous engageons à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement comme suit :

1 | Protection des écosystèmes par la prévention des déversements

Le pipeline traverse de nombreuses zones protégées, y compris des zones récréatives et des parcs tels que le parc national Jasper en Alberta et plusieurs parcs provinciaux en Colombie-Britannique. Nous nous engageons à réduire notre impact sur ces zones sensibles en mettant en œuvre un solide programme de gestion de l'intégrité des actifs qui vise à empêcher les déversements ainsi qu'un programme d'intervention rapide en cas d'urgence afin de réduire les répercussions d'un éventuel déversement.

Nous prévoyons effectuer une surveillance environnementale et des études techniques sur le terrain pendant au moins **cinq ans** après la construction

2 | Compréhension des conditions de base

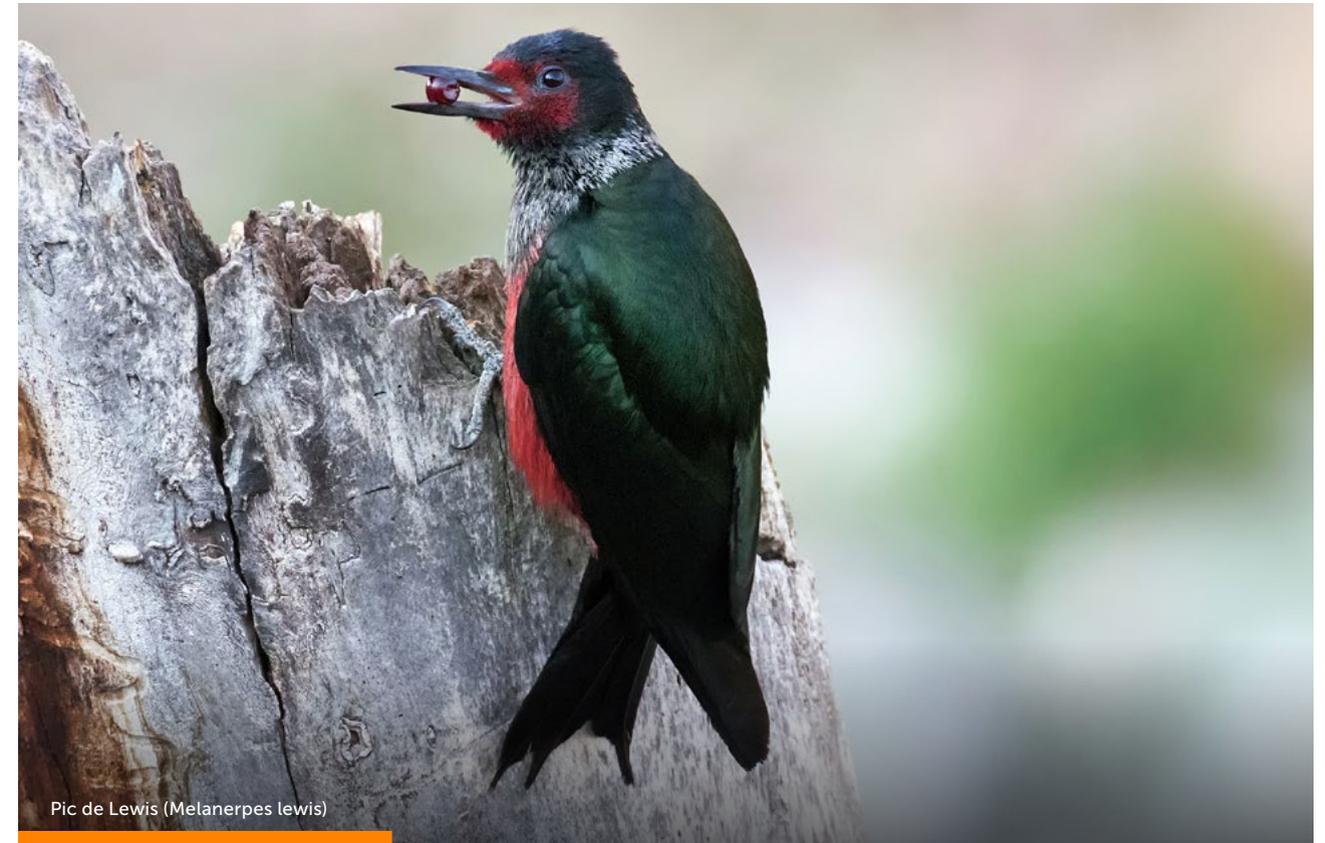
En prévision du projet d'agrandissement, nos équipes environnementales ont étudié sur l'emprise du pipeline un large éventail de caractéristiques environnementales, notamment l'archéologie, les plantes, les poissons et la faune. Les études de base ont permis d'élaborer des plans détaillés utilisés dans le cadre des stratégies de gestion environnementale liées à la construction du projet d'agrandissement, aux efforts de remise en état le long du pipeline et à l'exploitation continue.

Activités de remise en état et surveillance de l'environnement après la construction

Nous nous sommes engagés à redonner sa fonction initiale à l'environnement perturbé pendant la construction du projet d'agrandissement en effectuant des activités de remise en état du territoire. De plus, nous réalisons des activités de surveillance de l'environnement après la construction pour évaluer l'impact des mesures d'atténuation et de restauration utilisées pendant la construction. Ces activités incluent les suivantes :

1 | Remise en état des écosystèmes naturels grâce à la gestion de la végétation

Nous atténuons les effets sur la végétation en remettant les écosystèmes naturels dans un état semblable à celui qui précéderait la perturbation ou en mettant en place une couverture végétale compatible avec les paysages environnants. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts de restauration par la reforestation et la plantation dans les zones riveraines, ainsi que par l'ensemencement de plantes autochtones. Nous avons sauvé ou bouturé les plantes rares lorsqu'il était impossible de faire autrement pendant la construction et nous nous efforçons actuellement de les replanter à leur emplacement d'origine, car la construction est terminée.



Pic de Lewis (Melanerpes lewis)

2 | Création d'habitats pour la faune

Les arbres à intérêt faunique sont des arbres endommagés ou mourants pouvant offrir un espace de nidification pour les oiseaux ou un emplacement pour les terriers d'autres créatures. Dans le cadre de nos efforts de remise en état, nous avons aménagé des habitats d'arbres à intérêt faunique pour les espèces en péril, comme les pics de Lewis et les pics de Williamson, par la coupe ou l'éêtage d'arbres et l'injection de champignons. Dans le cadre de nos activités de surveillance de l'environnement après la construction, nous surveillons ces habitats pour vérifier qu'ils sont utilisés par la faune.

3 | Surveillance de l'environnement après la construction

des études techniques sur le terrain pendant au moins cinq ans après la construction afin d'évaluer le succès de nos activités de remise en état et de nos mesures d'atténuation. Cette surveillance nous permettra d'évaluer des aspects environnementaux tels que les sols, la végétation, les zones humides et la faune, et de mettre en œuvre des mesures correctives le cas échéant.

Activités de remise en état

Nos objectifs pendant le projet d'agrandissement étaient de protéger l'environnement, de réduire le plus possible nos impacts et de les compenser par la protection d'espèces ou d'habitats similaires et, une fois la construction terminée, de redonner à l'environnement perturbé sa fonction initiale. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de certaines des activités que nous avons entreprises pour contribuer à la protection de l'environnement et de l'habitat de la faune le long du pipeline.

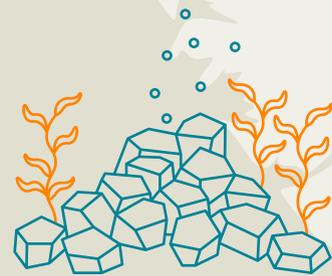
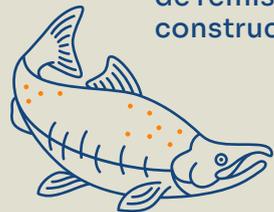


192

heures de surveillance de l'environnement après la construction en 2024

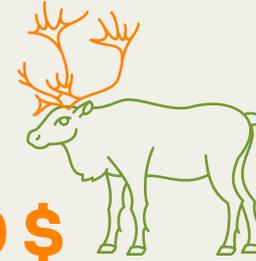
500 000 \$

en financement accordé à la Pacific Salmon Foundation pour évaluer l'incidence de la construction et les activités de remise en état après la construction



10 400 m²

de complexe de récifs rocheux installé au Terminal maritime Westridge pour soutenir la vie marine



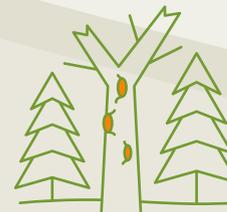
200 000 \$

en dons au Simpcw Resources Group dans le cadre du North Thompson Caribou Access Project pour soutenir la restauration de l'habitat du caribou

COLOMBIE-BRITANNIQUE

KAMLOOPS

BURNABY SUMAS



149

habitats d'arbres à intérêt faunique aménagés

WASHINGTON



1,3 M\$

en dons au Spotted Owl Population Management Program pour son programme de reproduction en captivité et de relâchement en Colombie-Britannique

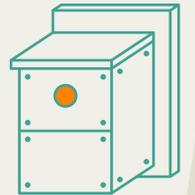
EDMONTON



~ 1,4 million

d'arbres plantés

ALBERTA



88

nichoirs et tanières aménagés pour les espèces en péril

Protection des ressources patrimoniales des Autochtones

La gérance environnementale ne concerne pas uniquement les aspects physiques des terrains; il faut aussi respecter l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales.

L'utilisation traditionnelle du territoire comprend l'utilisation historique des milieux terrestre et marin par les Autochtones, tandis que les ressources patrimoniales désignent les objets, sites et lieux qui revêtent une importance culturelle, historique ou archéologique pour les groupes autochtones et le Canada. Voici quelques-unes des manières dont nous démontrons notre respect de l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales :

Programme de surveillance autochtone

Pendant la construction du réseau élargi, des surveillants autochtones ont été des membres essentiels de notre équipe d'inspection environnementale et nous ont aidés à intégrer les savoirs traditionnels dans la supervision de la construction et à réduire les répercussions sur les sites d'utilisation traditionnelle du territoire et les ressources patrimoniales. Afin d'offrir d'autres opportunités aux surveillants autochtones qui ont travaillé sur le projet d'agrandissement, nous avons élaboré un programme tremplin pour soutenir les surveillants autochtones qui ont le désir de devenir des inspecteurs environnementaux. Au 31 décembre 2024, trois personnes avaient terminé ce programme tremplin et aujourd'hui, elles occupent un poste d'inspection environnementale.

Après la construction, les surveillants autochtones soutiennent les activités de surveillance en partageant avec les spécialistes de l'environnement leurs observations sur le succès de nos activités de remise en état des caractéristiques environnementales. Trans Mountain maintient son engagement à intégrer la surveillance autochtone à ses activités d'exploitation et d'entretien afin de contribuer à la protection continue des intérêts et des ressources autochtones.

Études archéologiques et découverte d'artéfacts

Les sites archéologiques racontent l'histoire de nos prédécesseurs et nous aident à mieux connaître la culture, l'histoire et les coutumes des peuples autochtones. Une partie importante de notre projet d'agrandissement consistait à protéger les ressources patrimoniales découvertes sur l'emprise grâce à notre programme archéologique. Depuis 2016, dans le cadre de notre projet d'agrandissement, nous avons investi plus de 106 millions de dollars en faveur d'études archéologiques et réalisé plus de 80 000 tests de la pelle dans des endroits susceptibles d'abriter des ressources patrimoniales. Ces études se sont traduites par la fouille de plus de 67 millions de mètres carrés sur la superficie du projet d'agrandissement et par la découverte de plus de 250 000 artéfacts depuis 2016.

Conformément à nos ententes avec les communautés autochtones locales, Trans Mountain a remis ces artéfacts à des organismes provinciaux et communautaires qui les conserveront pour les générations futures.



Shawna Peters, surveillante autochtone du projet d'agrandissement de Trans Mountain

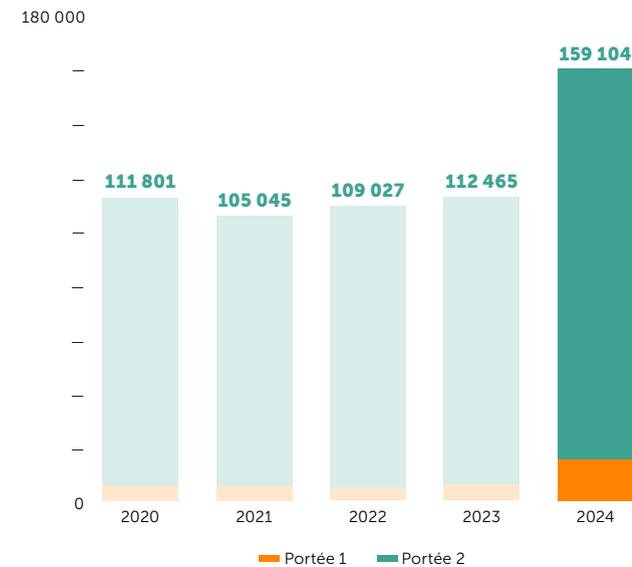
Émissions de gaz à effet de serre

Nous suivons et gérons les émissions de gaz à effet de serre (GES) que génèrent nos activités quotidiennes. La plupart de nos émissions sont indirectes (émissions de la portée 2), car nous utilisons des pompes à entraînement électrique pour déplacer les fluides dans le pipeline.

Plan de réduction des émissions

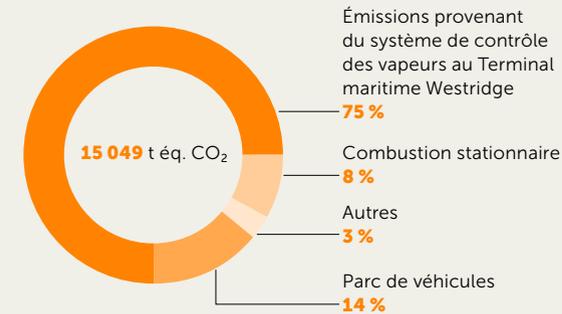
Nous soutenons l'objectif déclaré du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et avons fixé nos propres cibles de réduction des émissions de 100 000 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂e) de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2030 et d'atteinte de la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050. Afin d'atteindre ces objectifs, nous prévoyons mettre en œuvre les efficacités et les innovations des systèmes existants, décarboniser notre consommation d'énergie et explorer des solutions de crédits de carbone et de compensation. Pour en savoir plus, consultez la [page 24](#) du présent rapport. Pour atteindre nos cibles, nous prévoyons suivre notre [Plan de réduction des émissions pour 2022](#), qui énonce notre approche et les stratégies clés que nous mettrons en œuvre afin de devenir carboneutres d'ici 2050.

SOURCES D'ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX ACTIVITÉS
tonnes de CO₂e



Notre objectif consiste à réduire les émissions de la portée 1 et de la portée 2 du réseau élargi de **100 000 tonnes de CO₂e** d'ici 2030

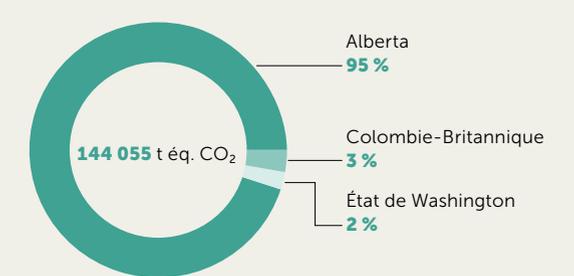
Portée 1 | 2024
Émissions par source



Portée 1
Émissions par source

La principale source de nos émissions de la portée 1 est le système de contrôle des vapeurs de notre Terminal maritime Westridge. Ces émissions sont générées lors du processus de chargement des navires. Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons ces émissions, consultez la [page 27](#). Les autres sources importantes d'émissions de la portée 1 sont le parc de véhicules et l'équipement de combustion stationnaire (tel que les génératrices de secours et les pompes à incendie).

Portée 2 | 2024
Émissions par centrale



Portée 2
Émissions par centrale

La grande majorité de nos émissions de la portée 2 sont générées en Alberta, où nous nous approvisionnons auprès du réseau électrique. En Alberta, la plus grande partie de l'électricité est produite à partir de gaz naturel, tandis qu'en Colombie-Britannique, elle est surtout issue de l'hydroélectricité.

* <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-alberta.html>



Construction du tronçon 7 entre Langley et Burnaby (C.-B.)

Émissions liées à la construction

La construction d'un pipeline génère des émissions de GES. Dans le cadre de nos approbations réglementaires, nous sommes engagés à compenser les deux principales sources d'émissions liées aux travaux de construction : le carburant consommé par les véhicules et les machines pendant la construction, ainsi que les activités de défrichage (enlèvement de la végétation pour la préparation du site). La construction du projet d'agrandissement a généré environ 1,1 million de tonnes de CO₂e. Vous trouverez ci-dessous la méthode utilisée pour mesurer et compenser les émissions de GES liées au projet d'agrandissement.

Évaluation des émissions liées à la consommation de carburant

Nous avons estimé nos émissions de GES associées à la consommation de carburant à l'aide de la méthodologie du Rapport d'inventaire national 1990-2017 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada publiée par ECCC (2019)². Ces émissions de GES ont été évaluées en fonction du type de carburant et de la classe de véhicule ou de l'utilisation du carburant. Ces deux facteurs permettent de déterminer les bons facteurs d'émissions en ce qui a trait à la combustion de carburant.

Estimation des impacts des activités de défrichage

Nous avons estimé nos émissions de GES provenant de nos activités de défrichage à l'aide du *Modèle du bilan du carbone* du secteur forestier canadien³. Ce cadre de modélisation du carbone des forêts sert à simuler tous les stocks de carbone forestiers nécessaires en vertu des normes internationales de déclaration des GES définies dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto.

Pour placer le nouveau pipeline sous le sol, nous avons dû enlever les herbes, arbres et arbustes. L'abattage des arbres, qui stockent du carbone, entraîne des émissions. Une partie de cette végétation a été remise dans son état d'origine, ou le sera, et le reste sera remplacé par des herbes afin de laisser une emprise adéquate pour accéder au pipeline. Ces activités réduiront l'impact sur l'environnement.

Engagement à compenser les émissions de GES

Nous nous engageons à compenser les émissions de GES découlant de la construction du projet d'agrandissement en Alberta et en Colombie-Britannique en achetant des crédits de haute qualité. Ces crédits annulent les émissions du projet par des réductions d'émissions mesurables à d'autres endroits vérifiées par des tiers indépendants. Pour en savoir plus sur nos progrès en matière de compensation des émissions de GES liées à la construction, consultez la [page suivante](#).

² https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En81-4-2017-3-eng.pdf

³ CBM-CFS3; Kull et al., 2016

Progrès dans la réduction des émissions

Nous croyons que nous devons jouer un rôle actif afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques. Notre [Plan de réduction des émissions pour 2022](#) contient nos objectifs, notre approche et nos stratégies clés pouvant nous permettre d'atteindre la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050. Voici certains de nos progrès pour 2024 quant à nos stratégies de réduction des émissions :



Mise en œuvre d'efficiences et d'innovations

L'atteinte de nos cibles repose en grande partie sur l'efficacité opérationnelle et les technologies de réduction des GES. Nous évaluons régulièrement des technologies qui pourraient nous aider à atteindre nos objectifs de réduction des émissions.

Ce que nous avons accompli :

Le nouveau réseau élargi nécessite moins de stations de pompage et le pipeline a un diamètre supérieur à celui de l'ancienne canalisation. Dans sa configuration actuelle, ce réseau utilise moins d'énergie qu'avant pour transporter les produits et a donc réduit nos émissions de GES de la portée 2 par unité de débit.

Nous avons également commencé à exploiter le nouveau système de contrôle des vapeurs de notre Terminal maritime Westridge, réduisant encore plus les émissions liées au chargement des navires. Pour en savoir davantage, consultez la [page 27](#).

Ce que nous allons faire :

Nous continuerons de repérer des initiatives réalistes de réduction des émissions liées à nos activités.



Décarboniser notre consommation énergétique

Nous nous concentrons actuellement sur les possibilités de réduction de nos émissions de la portée 1 liées à l'achat de carburant.

La grande majorité de nos émissions de GES de la portée 2 sont liées à la consommation d'électricité en Alberta. Même si l'intensité des émissions de GES du réseau électrique de l'Alberta continue de diminuer, nous prenons des mesures supplémentaires afin d'atteindre nos objectifs de décarbonisation.

Ce que nous avons accompli :

En 2024, nous avons acheté trois véhicules électriques dans le cadre d'un projet pilote, ce qui nous aidera à évaluer la faisabilité de l'électrification de notre parc de véhicules afin de réduire nos émissions de la portée 1.

Ce que nous allons faire :

Nous évaluerons l'incidence sur la réduction des émissions et l'efficacité opérationnelle liées à l'utilisation de véhicules électriques. En cas de succès du projet, nous évaluerons les possibilités d'accroître notre parc de véhicules électriques.

Nous prévoyons aussi utiliser de l'énergie renouvelable provenant de sources telles que l'éolien et le solaire, par l'intermédiaire d'accords virtuels d'achat d'énergie.



Se pencher sur les crédits carbone et les solutions de compensation

Notre priorité est de réduire nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 liées à nos activités régulières par des mesures directes.

Toutefois, nous nous sommes engagés à compenser les émissions de GES liées à la construction du projet d'agrandissement par l'achat de crédits canadiens.

Ce que nous avons accompli :

En 2024, notre plan de compensation des émissions découlant du projet d'agrandissement a été approuvé par la Régie de l'énergie du Canada. Ce plan décrit notre approche et notre calendrier pour l'achat de crédits de haute qualité liés au projet d'agrandissement. Il définit également nos critères pour ces crédits, qui comprennent la disponibilité, le coût, les bénéfices pour les Autochtones et la proximité du projet de compensation aux communautés près de nos installations.

Ce que nous allons faire :

Nous évaluons les crédits disponibles et nous ferons des achats conformes aux critères de notre plan.

Qualité de l'air

Nos principales sources d'émissions autres que de GES sont la ventilation des réservoirs et les émissions fugitives. Nous surveillons nos émissions atmosphériques et collaborons avec la population pour résoudre toute plainte ou préoccupation concernant la qualité de l'air et les odeurs. Les mesures des émissions atmosphériques de nos terminaux de stockage sont présentées dans le tableau de performance (voir la [page 60](#)).

Surveillance de la qualité de l'air aux terminaux

Les programmes de surveillance de la qualité de l'air ambiant évaluent les effets combinés des émissions de nos terminaux et d'autres sources environnantes existantes, y compris d'autres polluants, sans lien avec nos activités, mais partageant le même bassin atmosphérique. Pour faciliter la surveillance de la qualité de l'air dans un bassin atmosphérique, nous avons installé de nouveaux systèmes de surveillance de la qualité de l'air à notre Terminal maritime Westridge et à nos terminaux d'Edmonton, de Burnaby et de Sumas. Chaque station mesure ses propres performances et donne l'alerte si un polluant atmosphérique dépasse les niveaux normaux.

Les rapports de surveillance de la qualité de l'air ambiant sont disponibles en ligne pour notre Terminal maritime Westridge et nos terminaux d'Edmonton, de Burnaby et de Sumas. On peut accéder à l'outil de rapport [ici](#) (pour Westridge, Burnaby et Sumas) et [ici](#) (pour Edmonton) afin de consulter la qualité de l'air actuelle et passée.

Émissions fugitives

Les émissions fugitives sont des rejets involontaires de gaz ou de vapeur provenant de processus ou d'équipements industriels, tels que les réservoirs, et peuvent contribuer à la pollution de l'air. Pour détecter et surveiller les sources potentielles d'émissions fugitives, nous effectuons des contrôles annuels dans nos terminaux d'Edmonton, de Sumas et de Burnaby et dans le Terminal maritime Westridge, et nous évaluons chaque station de pompage du réseau pipelinier une fois tous les trois ans. Au cours de ces évaluations, nous balayons les composants de l'équipement à l'aide d'une caméra infrarouge afin de déceler les fuites de vapeur d'hydrocarbures, qui constituent notre principale source potentielle d'émissions fugitives. Si nous détectons une fuite, la source est étiquetée manuellement, les émissions sont mesurées et documentées, et la réparation est planifiée.

Gestion des odeurs

Nous nous efforçons de réduire le plus possible les odeurs liées à nos activités. Le cas échéant, nous utilisons des technologies telles que des systèmes d'épuration et des systèmes d'absorption des vapeurs des réservoirs pour réduire les odeurs. Il est possible de signaler des préoccupations liées aux odeurs en appelant en tout temps notre ligne d'urgence sans frais. Lorsqu'un problème semble réel, un technicien se rend sur le terrain pour en repérer la source. S'il s'avère que le problème est lié à nos activités, nous déterminons si des mesures correctives sont nécessaires et, le cas échéant, élaborons un plan pour régler le problème. La personne qui nous a contactés reçoit une mise à jour sur la source de l'odeur et est informée de toutes les mesures correctives prises.



Terminal maritime Westridge (C.-B.)

Responsabilité liée aux activités du terminal maritime

Situé à Burnaby, en Colombie-Britannique, notre Terminal maritime Westridge accueille des navires tiers (pétroliers ou barges) qui exportent du pétrole à partir de notre pipeline ou qui importent du kérosène. Bien que le nombre de navires fluctue chaque mois en fonction des conditions du marché, notre terminal agrandi a reçu environ 21 pétroliers Aframax chaque mois.

Le Terminal maritime Westridge comprend un complexe portuaire de trois postes d'amarrage et un poste utilisé pour l'amarrage des remorqueurs, des bateaux-alligues et des navires d'intervention d'urgence. La capacité nominale de notre pipeline est de 890 000 barils par jour et le Terminal maritime Westridge permet l'exportation d'un maximum de 630 000 barils par jour. Ce volume équivaut au chargement partiel de 34 navires de taille Aframax chaque mois.

Même si nous ne possédons ni n'exploitons aucun des navires faisant escale au Terminal maritime Westridge, nous croyons que nous pouvons encourager le transport maritime sécuritaire. En plus d'exploiter notre terminal de manière sécuritaire et responsable, nous disposons de systèmes permettant de vérifier que les navires y faisant escale sont en bon état physique, sont correctement entretenus et respectent les normes internationales en matière d'activités maritimes. Les pages suivantes présentent notre approche en matière de sécurité, de protection de l'environnement, de préparation aux situations d'urgence et de relations avec la communauté pour le Terminal maritime Westridge.

Exploitation responsable de notre terminal maritime

Le Terminal maritime Westridge a une longue histoire de sûreté et de fiabilité. Nous nous efforçons d'exploiter le Terminal maritime Westridge conformément à la réglementation établie par la Régie de l'énergie du Canada, Transports Canada et d'autres organismes de réglementation, et en respectant les meilleures pratiques du secteur. Les activités suivantes nous aident à gérer les impacts directs de l'exploitation de notre terminal.

1 | Prévention des déversements pendant le chargement

Depuis 1956, nous chargeons en toute sécurité des navires tiers de pétrole brut au Terminal maritime Westridge. Les navires qui font escale au Terminal maritime Westridge doivent passer diverses inspections et respecter les règles strictes établies par l'Organisation maritime internationale, en plus de nos exigences.

À tout moment, seule une petite quantité de pétrole se trouve dans les canalisations du terminal et l'intégrité de ces canalisations est régulièrement vérifiée dans le cadre de notre programme de gestion de l'intégrité des actifs. Nous planifions et gérons soigneusement la procédure de transfert de pétrole entre le terminal et les navires en appliquant les meilleures pratiques internationales, sous la supervision étroite de nos opérateurs, de notre superviseur de l'interface maritime et des officiers et de l'équipage du navire. Nous déployons des efforts particuliers pour éviter que les hydrocarbures qui pourraient se déverser dans l'eau ne se dispersent sur une plus grande surface, en déployant au préalable une estacade de confinement des déversements d'hydrocarbures entourant chaque pétrolier pendant le chargement.



K. J. Gardner, le plus grand navire d'intervention en cas de déversement du Canada, arrive à Beecher Bay (C.-B.)

Le plus grand navire d'intervention en cas de déversement du Canada arrive à son lieu d'activité

Dans le cadre d'un processus concurrentiel facilité par Trans Mountain pour nos expéditeurs en 2021, KOTUG Canada a obtenu le contrat à long terme de remorquage d'escorte pour les pétroliers qui chargent du pétrole brut au Terminal maritime Westridge.

KOTUG Canada a également une entente avec Western Canada Marine Response Corporation (WCMRC) depuis 2021, en vertu de laquelle elle fournit un navire hauturier de ravitaillement attiré et équipé pour offrir des services d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. KOTUG Canada exploite ce navire, le plus grand navire d'intervention en cas de déversement du Canada, avec le soutien de la Première Nation Sc'ianew.

En février 2024, le navire est arrivé à son lieu d'activité, à Beecher Bay (Colombie-Britannique), où il a été accueilli par des membres de la Première Nation qui ont joué du tambour et ont tenu une cérémonie de couverture. Les activités courantes de WCMRC et de KOTUG seront financées au moyen des redevances payées par les expéditeurs (qui utilisent le Terminal maritime Westridge et d'autres quais le long de la côte ouest du Canada).



Des travailleuses participent à un exercice d'intervention d'urgence à grand déploiement

Tests de nos interventions en cas de déversement

Nous organisons régulièrement des exercices d'intervention d'urgence afin de perfectionner nos interventions et de repérer les points à améliorer. En 2024, nous avons réalisé un exercice d'intervention d'urgence à grand déploiement au Terminal maritime Westridge consistant à simuler un déversement.

Dans le cadre de ce genre d'exercices interorganisationnels et intergouvernementaux, le personnel, l'équipement et les ressources d'urgence sont mobilisés comme si un incident s'était réellement produit. L'exercice comprenait un poste de commandement hors site avec plus de 200 participants,

observateurs et représentants de 20 agences d'intervention travaillant ensemble pour mener une intervention coordonnée et efficace. Nous avons déployé des équipements d'urgence dans la baie Burrard, notamment la deuxième estacade de confinement de Trans Mountain, des navires d'intervention, du matériel de décontamination et des récupérateurs.

Notre objectif est de ne jamais utiliser nos plans d'intervention d'urgence, mais les exercices d'intervention d'urgence à grand déploiement nous aident à nous assurer d'être prêts à intervenir en cas d'urgence de manière rapide et efficace.

2 | Plans d'intervention d'urgence au terminal

Tous nos employés sont formés à la sécurité et aux procédures d'intervention d'urgence. Nous effectuons régulièrement des essais sur le terrain de nos plans d'intervention d'urgence propres à Westridge, qui comprennent des plans d'intervention en cas d'incendie et des mesures d'intervention en cas de déversement sur terre ou en milieu marin. Découvrez notre exercice complet 2024 dans la colonne latérale.

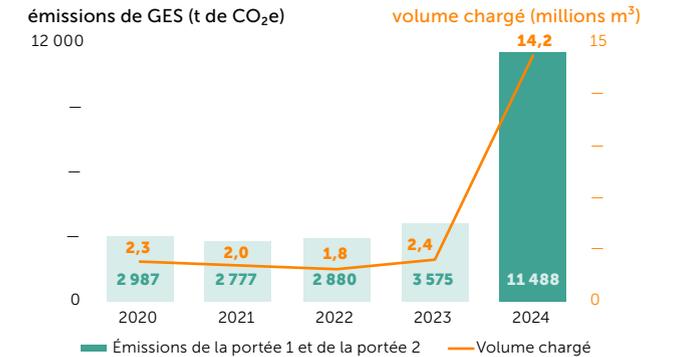
Nous avons installé des actifs d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et des systèmes d'extinction des incendies, y compris une pompe résistante à l'eau de mer, une couverture anti-feu en mousse et un écran d'eau « pare-feu » pour protéger le personnel et les actifs du Terminal contre les incendies. En cas d'incendie à bord d'un navire, notre système d'intervention d'urgence avec crochets d'amarrage automatiques libère le navire, lève la passerelle et déploie l'écran d'eau.

3 | Gestion des émissions de vapeur

Le processus de remplissage d'un navire avec du pétrole entraîne la production de vapeurs ou de gaz d'hydrocarbures provenant de l'intérieur des réservoirs du navire. Comme le rejet direct de ces gaz dans l'atmosphère aurait des effets nocifs, nous les captons et les détruisons dans notre système de gestion des vapeurs. Dans le cadre du projet d'agrandissement du Terminal maritime Westridge, nous avons installé un nouveau système de contrôle des vapeurs. Ce système est conçu pour condenser les vapeurs en hydrocarbures liquides et les réinjecter dans la conduite de chargement du navire.

Nous prenons des mesures pour comprendre les effets du bruit lié à l'utilisation du système de contrôle des vapeurs. Nous avons installé des systèmes de surveillance du bruit dans le terminal et près des maisons avoisinantes. Nous continuons à collaborer avec les personnes vivant près du Terminal maritime Westridge afin de résoudre les problèmes liés à nos activités et à l'utilisation de ce système.

ÉMISSIONS DE GES DU TERMINAL MARITIME WESTRIDGE PAR RAPPORT AU VOLUME CHARGÉ (DONNÉES HISTORIQUES)



Les émissions de GES du Terminal maritime Westridge fluctuent en fonction du volume de produits que nous chargeons sur les navires chaque année. L'augmentation des émissions en 2024 reflète une utilisation accrue du Terminal maritime Westridge.

Soutenir la communauté maritime

Notre pipeline et notre terminal jouent un rôle crucial en reliant les producteurs canadiens aux clients du monde entier. En plus de notre engagement à assurer un transport de produits sécuritaire, nous préconisons la sécurité et une amélioration de la protection de l'environnement au sein de la communauté maritime. Voici quelques-unes des activités qui favorisent la sécurité du trafic maritime :

4 | Vérification des exigences relatives aux navires

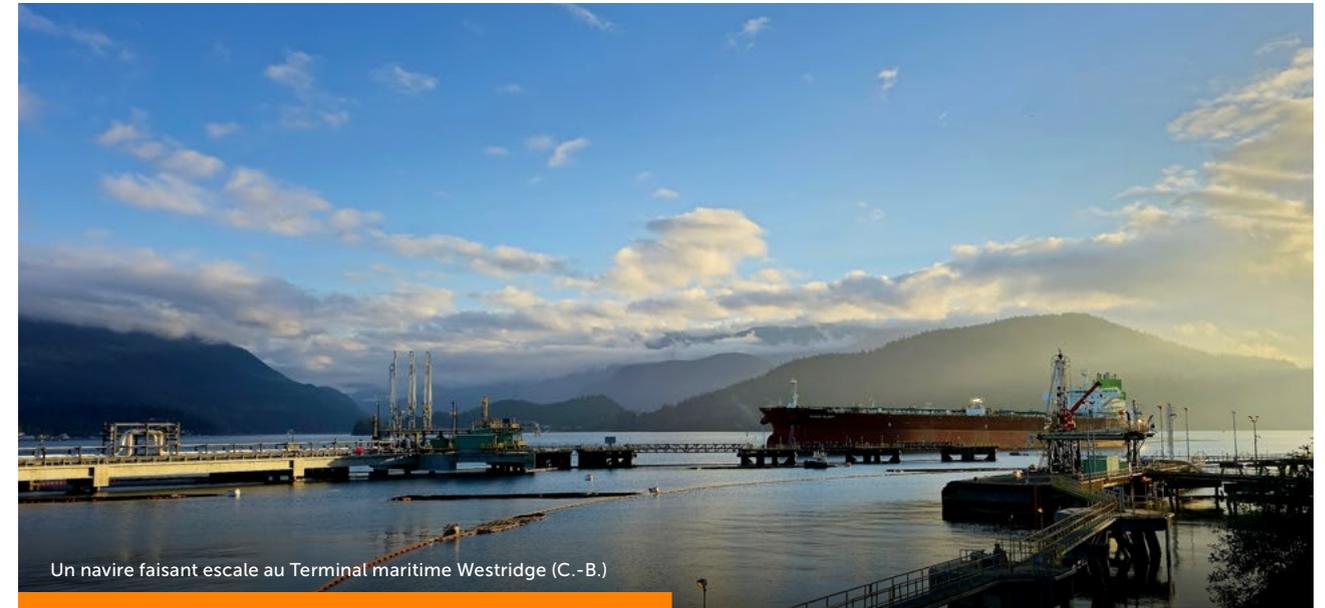
Les déversements de pétrole provenant de pétroliers sont la responsabilité du propriétaire du navire, comme le prévoit la Loi sur la marine marchande du Canada, et Trans Mountain n'est responsable que des déversements et des rejets provenant de ses pipelines ou installations, y compris le Terminal maritime Westridge. Toutefois, nous sommes conscients des préoccupations que suscitent les déversements de pétrole dans les eaux marines et nous avons pris des mesures actives pour contribuer à la sécurité maritime ainsi qu'à la prévention et à l'intervention en cas de déversement. Notre norme d'acceptation des navires définit les critères que les navires doivent respecter avant de pouvoir faire escale à notre terminal maritime. Tous les navires font l'objet d'un examen préalable avant leur arrivée afin de confirmer que des critères tels que l'âge, la conception, l'équipage, les certificats du navire et les antécédents d'exploitation sont conformes à cette norme. Nous utilisons un logiciel de gestion du terminal pour faciliter l'examen préalable des navires avant leur arrivée. Notre superviseur de l'interface maritime procède ensuite à une inspection physique avant le chargement, afin de vérifier que les informations obtenues au moyen du logiciel sont exactes et que le navire et l'équipage sont prêts à charger en toute sécurité.

5 | Agrandissement du trajet des remorqueurs d'escorte

Nous avons contribué à améliorer l'utilisation des remorqueurs et les procédures d'escorte des pétroliers en finançant des études et des programmes de formation pour les pilotes maritimes et les capitaines de remorqueurs qui conduiront chaque navire dans les eaux canadiennes et à destination et en provenance des postes d'amarrage du Terminal maritime Westridge. Nous exigerons une escorte de remorqueurs pour tous les pétroliers partiellement chargés entre notre terminal et l'entrée ouest du détroit de Juan de Fuca, près de la limite des 12 milles nautiques des eaux territoriales du Canada, et chaque vaisseau à destination et en provenance de notre terminal doit compter à bord un pilote maritime canadien local. Afin d'améliorer la sécurité maritime à proximité de nos installations, l'Administration de pilotage du Pacifique a accepté, à notre demande, d'allonger la distance pendant laquelle le pilote est tenu d'être à bord de chaque navire quittant notre terminal. Les pilotes débarquent désormais par hélicoptère au large de la côte sud de l'île de Vancouver, près des rochers Race, une fois que les navires ont franchi le dernier endroit où les navires américains et canadiens se rejoignent en route vers l'océan. Pour en savoir davantage sur ces exigences, consultez le guide des règlements et des opérations du Terminal maritime Westridge.

6 | Protection de la vie marine et de la biodiversité

Trans Mountain partage les préoccupations concernant la santé et la sécurité des mammifères marins dans la mer des Salish. Nous sommes déterminés à travailler avec l'industrie et les intervenants afin de réduire et d'atténuer les répercussions du transport sur les mammifères marins, particulièrement l'épaulard résident du Sud (espèce en péril).



Un navire faisant escale au Terminal maritime Westridge (C.-B.)

Nous avons élaboré un programme de protection des mammifères marins en consultation avec des groupes autochtones, des expéditeurs et des intervenants du régime maritime, qui comprend des mesures d'atténuation des risques pour les baleines (disponibilité des proies, pollution des océans et perturbations causées par les activités humaines, comme les répercussions du transport maritime, entre autres).

Lors de l'acceptation des navires, Trans Mountain examine plusieurs éléments directement liés à la sécurité et au bien-être des mammifères marins. Par exemple, chaque navire est tenu d'obtenir un exemplaire du guide du marin sur les baleines, les dauphins et les marsouins de l'Ouest du Canada et de prendre connaissance des exigences en matière de déclaration sur les mammifères dans le secteur. Nous demandons également aux navires de fournir des données sur le nettoyage de la coque et de l'hélice afin de réduire le bruit sous-marin causé par un encrassement excessif, et nous encourageons les navires à participer aux réductions de vitesse saisonnières sur les tronçons de route où la prévalence des épaulards est la plus élevée.

Tout au long de la construction du Terminal maritime Westridge, nous avons publié semestriellement notre rapport d'étape du domaine maritime afin de renseigner les membres de la communauté sur les améliorations apportées à la lutte contre les déversements, les engagements, les conditions et la participation des Autochtones. En 2024, nous avons publié notre rapport final portant sur les progrès accomplis quant à nos principaux engagements et conditions liés au domaine maritime dans le cadre du projet d'agrandissement.

Social

Faire ce qui est **juste** pour les autres et pour nos communautés

ODD CONNEXES



PHOTO

Travailleur au Terminal de Burnaby (C.-B.)

Sécurité des employés et des entrepreneurs

La priorité absolue de Trans Mountain est de protéger la santé et la sécurité de nos employés, des entrepreneurs et du public. Avec plus de 700 employés et 500 entrepreneurs individuels travaillant directement avec Trans Mountain ou en son nom, il s'agit d'une mission essentielle et permanente.

Nous mettons régulièrement à jour nos programmes de sécurité pour tenir compte des meilleures pratiques du secteur et des leçons tirées des examens des incidents internes et des sondages auprès des travailleurs. Nous avons élaboré une stratégie de sécurité triennale axée sur des priorités clés telles que la promotion d'une solide culture de sécurité, le renforcement du leadership en matière de sécurité sur le terrain, la prévention des blessures graves et des décès, et l'amélioration de la gestion et de la surveillance des entrepreneurs. Ces priorités orienteront nos nouvelles initiatives en matière de sécurité des prochaines années.

Culture de sécurité

Nous encourageons nos employés et entrepreneurs à s'investir pleinement dans la sécurité et à respecter notre culture et nos attentes en matière de sécurité. Nous encourageons notamment les bons comportements en matière de sécurité au moyen de notre programme de reconnaissance, qui s'applique à tous les employés et entrepreneurs de Trans Mountain. Il permet de récompenser les employés qui respectent bien notre programme de sécurité, les règles et les normes, ou qui ont une incidence positive sur la performance à l'échelle locale et la culture au sein de leur équipe en matière de sécurité.

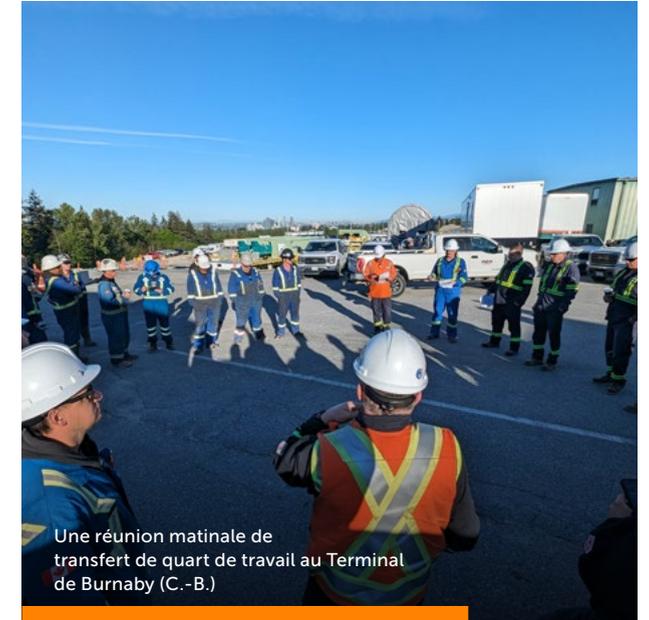
En 2024, nous avons élargi le programme en introduisant des occasions de reconnaissance sur-le-champ pour les employés, qui consistent à offrir une carte de reconnaissance au moment où des comportements de travail sécuritaires sont repérés, que les employés peuvent ensuite échanger contre des articles par l'intermédiaire de notre programme de reconnaissance d'entreprise.

Nous récompensons également nos entrepreneurs lors d'une cérémonie annuelle de remise de prix. Lors de cette cérémonie, nous remettons à la direction des entrepreneurs trois prix pour la sécurité, le meilleur prix global, le prix de la meilleure amélioration et le prix de la meilleure innovation en matière de sécurité. En 2024, nous avons également visité l'entreprise de chaque lauréat pour lui remettre le prix, ce qui a permis à la direction et aux employés de l'entrepreneur de prendre part à la célébration et à la reconnaissance de leurs performances en matière de sécurité.

Un leadership visible en matière de sécurité

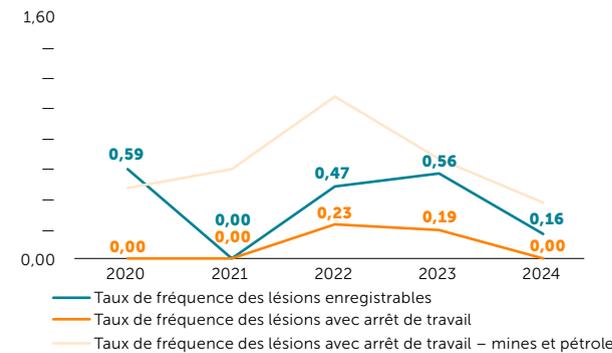
Nous croyons que les dirigeants qui priorisent la sécurité contribuent à renforcer les bonnes pratiques de travail et à souligner l'importance d'un environnement de travail sécuritaire. Nous visons à faire preuve d'un leadership solide et visible dans toutes nos activités sur le terrain. En 2024, nos membres de la haute direction (directeurs et postes supérieurs) ont réalisé 223 visites de sécurité. Lors des visites de sécurité sur le terrain, les membres de notre haute direction interagissent avec les travailleurs, discutent des procédures de sécurité, et repèrent les points forts et les aspects à améliorer.

Nous offrons également aux dirigeants la possibilité de perfectionner leurs compétences en matière de gestion de la sécurité. En 2024, nous avons introduit des formations concernant le leadership en matière de sécurité à l'intention des superviseurs de terrain et des autres responsables de la supervision et de la surveillance de la sécurité. Cette formation de deux jours porte notamment sur les compétences des travailleurs, l'exécution du travail en toute sécurité, la planification du travail, et le repérage et la résolution des problèmes de performance. En 2024, nous avons donné deux formations concernant le leadership en matière de sécurité à 45 employés, et nous prévoyons former les superviseurs de terrain restants et les autres dirigeants concernés en 2025.



Une réunion matinale de transfert de quart de travail au Terminal de Burnaby (C.-B.)

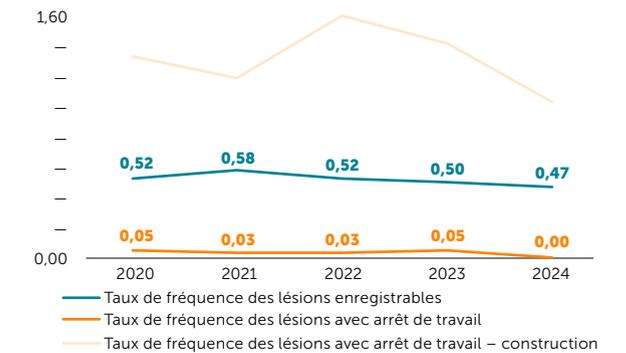
TAUX DE BLESSURES DES EMPLOYÉS blessures par 200 000 heures travaillées



Les taux de blessures avec arrêt de travail de nos employés sont systématiquement inférieurs aux taux provinciaux dans les secteurs minier et pétrolier. À l'échelle de notre entreprise, il n'y a eu aucun cas de blessure avec arrêt de travail parmi nos employés en 2024.

Référence : [Résumé provincial des statistiques sur les accidents, les maladies et les décès liés au travail, 2023](#). (en anglais seulement) Consulté le 28 avril 2025. Les données sont présentées avec un décalage d'un an.

TAUX DE BLESSURES DES ENTREPRENEURS blessures par 200 000 heures travaillées



Les taux de blessures avec arrêt de travail de nos entrepreneurs sont systématiquement inférieurs aux taux provinciaux dans le secteur de la construction. À l'échelle de notre entreprise, il n'y a eu aucun cas de blessure avec arrêt de travail parmi nos entrepreneurs en 2024.

Référence : [Résumé provincial des statistiques sur les accidents, les maladies et les décès liés au travail, 2023](#). (en anglais seulement) Consulté le 28 avril 2025. Les données sont présentées avec un décalage d'un an.



Travailleurs au Terminal maritime Westridge (C.-B.)

Prévention des blessures graves et des décès

La prévention des blessures graves et des décès dans toutes les sphères de nos activités est primordiale pour nous. Pour déterminer nos activités les plus risquées, nous surveillons et analysons les blessures graves, les décès et les quasi-incidents. Ensuite, nous élaborons et mettons en œuvre des stratégies d'atténuation des risques pour améliorer la sécurité des travailleurs effectuant ces activités.

Nous utilisons les règles vitales de sécurité d'Energy Safety Canada. Cet ensemble de règles concises et faciles à retenir vise à prévenir les blessures graves et les décès. Elles rappellent aux travailleurs les situations de travail les plus dangereuses dans notre secteur (hauteurs, espaces confinés, travail à chaud, ligne de tir, isolement énergétique et conduite) et fixent des exigences en matière d'autorisation de travail, de respect des contrôles de sécurité et d'aptitude au travail. En plus de ces règles, nous avons nos propres règles visant à prévenir les accidents. Nous les avons intégrées à nos normes et processus de sécurité et nous offrons de la formation en ligne à l'échelle de l'entreprise pour mettre l'accent sur l'importance du programme de sécurité.

Gestion et surveillance de la sécurité des entrepreneurs

Au cours du projet d'agrandissement, nous avons mis l'accent sur la gestion et la surveillance des entrepreneurs. Nous poursuivons ce travail en offrant à nos inspecteurs de terrain, nos superviseurs et notre personnel de soutien en environnement, santé et sécurité la formation et les outils nécessaires pour vérifier que les entrepreneurs respectent des pratiques de travail sécuritaires. Nous avons pris les mesures suivantes dans le cadre de la gestion et de la surveillance de nos entrepreneurs :

- Nous avons exigé des rapports transparents, rapides et exacts sur les incidents et les quasi-incidents, et avons partagé les résultats de l'enquête et les leçons tirées afin de prévenir les incidents futurs.
- En 2024, nous avons donné une formation sur la gestion proactive des blessures et les rapports à nos superviseurs de terrain et à certains entrepreneurs.
- Nos entrepreneurs sur le terrain peuvent utiliser un portail sur la sécurité qui leur permet d'accéder rapidement et facilement à notre information sur la sécurité lorsqu'ils sont sur le terrain.
- Les employés de Trans Mountain ont augmenté la fréquence des inspections portant sur la sécurité des entrepreneurs en 2024.

Inclusion, diversité, équité et accessibilité

Nous nous efforçons de créer un lieu de travail qui soutient tous les employés et entrepreneurs et qui cadre avec nos valeurs fondamentales de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence. En repérant les occasions liées à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité et en offrant de la formation et du soutien en matière de bien-être, nous cherchons à favoriser la pleine participation de tous les employés au travail.

Notre approche en matière de lieu de travail inclusif

Nous travaillons à intégrer davantage l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDÉA) à notre culture. Nos efforts sont guidés par notre [Énoncé d'engagement sur l'IDÉA](#), qui présente notre engagement envers la création d'un environnement où tout le monde s'épanouit, contribue et a un sentiment d'appartenance. Nous nous concentrons sur les mesures suivantes :

Offrir un milieu de travail accessible

Conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité, nous avons publié notre premier [Plan d'accessibilité](#) en 2022, et nous continuons de définir et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité dans l'ensemble de notre entreprise. En 2024, nous nous sommes concentrés davantage à sensibiliser nos employés au handicap et à l'accessibilité. Pour en savoir plus sur nos activités de formation et de sensibilisation, consultez la [page suivante](#).

Nous avons également publié notre Rapport d'étape du plan d'accessibilité 2024, qui décrit les mesures que nous avons prises pour soutenir l'accessibilité au cours de l'année et la manière dont nous devrions améliorer l'accessibilité dans notre milieu de travail à l'avenir. Lire le dernier rapport complet [ici](#).

Accroître la représentation

Nous visons à accroître la représentation de quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes vivant avec un handicap et les membres de communautés racisées. Nos employés canadiens remplissent un sondage d'auto-identification confidentiel et nous utilisons ces données pour faire un rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi qui détaille la représentation des groupes désignés, les taux d'embauche, les promotions et les licenciements. Ces renseignements nous aident à comprendre la composition de notre effectif et à élaborer des programmes ciblés pour accroître la représentation.

Faire progresser l'équité salariale

En tant que société sous réglementation fédérale, Trans Mountain doit respecter les exigences de la Loi sur l'équité salariale fédérale. En 2024, nous avons publié notre premier Plan d'équité salariale. Nous avons par la suite mis à jour notre structure de rémunération afin de combler les écarts salariaux entre les catégories d'emploi, offrant un salaire égal pour un travail de valeur égale dans l'ensemble de l'organisation.



Des travailleurs de Trans Mountain participent à un événement de recrutement à l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique

GROUPES DÉSIGNÉS

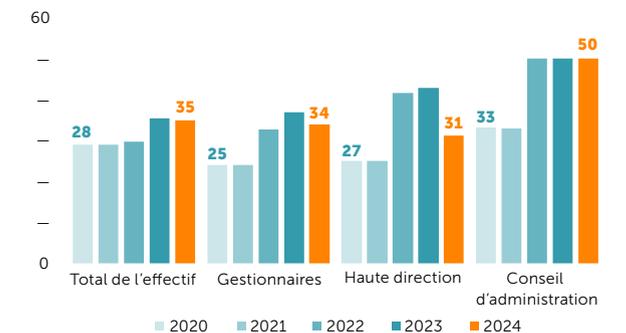
	2020	2021	2022	2023	2024
Autochtones	1,8 %	2,7 %	3,5 %	4,5 %	4,5 %
Personnes vivant avec un handicap	0,3 %	1,1 %	0,8 %	1,1 %	1,1 %
Membres de communautés racisées	13,8 %	15,3 %	13,5 %	18,9 %	18,7 %
Femmes	29,0 %	29,0 %	29,8 %	35,4 %	34,9 %

Données concernant uniquement les employés. Les pourcentages sont fondés sur les données déclarées par les employés.

Même si notre effectif a presque doublé depuis 2020, nous avons maintenu ou accru la représentation de tous les groupes désignés. Nous avons notamment constaté une augmentation importante de la représentation des Autochtones au sein de notre effectif.

LES FEMMES DANS L'ENTREPRISE

en pourcentage



Nous visons à accroître la représentation des femmes dans l'ensemble de l'entreprise, surtout dans les postes de direction. Bien que le pourcentage de femmes faisant partie de notre effectif et de notre direction ait augmenté depuis 2020, nous continuons d'explorer des façons d'améliorer nos pratiques afin d'augmenter la représentation.



Matt Corkum, Ph. D., qui a organisé un atelier pour Trans Mountain intitulé « Walk a Mile in My Shaky Shoes: Disability Inclusion in the Workplace » à propos de l'intégration des personnes vivant avec un handicap au travail

Ouvrir un dialogue sur l'accessibilité

Nous nous engageons à créer un environnement accessible et accueillant pour nos employés, nos clients et les membres de la communauté. Pour aider nos employés à mieux comprendre l'accessibilité, nous offrons diverses formations tout au long de l'année. Par exemple, nous avons organisé en octobre un atelier intitulé « Walk a Mile in My Shaky Shoes: Disability Inclusion in the Workplace ».

Notre conférencier invité, Matt Corkum, Ph. D., haut dirigeant dans le secteur de l'énergie, a raconté les défis de sa vie avec la paralysie cérébrale à plus de 200 employés de Trans Mountain. En tant qu'ardent défenseur des personnes vivant avec un handicap, Matt a expliqué comment nous pouvons tous contribuer à une culture d'accessibilité et d'inclusion. Cette activité portait sur la prise de conscience des préjugés à l'égard des personnes vivant avec un handicap et sur l'importance d'inclure ces personnes dans les conversations sur l'accessibilité et l'inclusion.

Formation à l'inclusion et sensibilisation

Nous offrons à nos employés la possibilité de se renseigner sur le harcèlement, la discrimination, les préjugés inconscients et la santé mentale, ainsi que d'en discuter. Cette démarche accroît la sensibilisation à ces sujets et favorise le développement d'un milieu de travail positif et inclusif. Voici quelques-unes des formations et des activités de sensibilisation que nous avons offertes en 2024 :

Favoriser l'accessibilité

Nous pensons que permettre aux employés de s'informer sur le handicap contribue à notre engagement en faveur de l'accessibilité. En 2024, nous avons offert deux séances aux employés pour qu'ils en apprennent davantage sur les expériences de personnes vivant avec un handicap et sur la façon dont nous pouvons favoriser l'accessibilité chez Trans Mountain (consultez l'encadré pour en savoir plus). Nous avons également offert à notre équipe des ressources humaines une formation axée sur l'examen des idées fausses concernant les handicaps, des préjugés inconscients pouvant avoir une incidence sur les pratiques de recrutement et des façons de favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et l'accessibilité lors du recrutement.

Soutenir les femmes au travail

Nous offrons régulièrement aux employés l'occasion de partager leurs expériences et d'entendre des conférenciers ayant des points de vue variés. À l'occasion de la Journée internationale des femmes 2024, nous avons organisé un événement à l'échelle de l'entreprise intitulé « How Will You Inspire Inclusion » avec Lia Grimanis, directrice générale d'Exponenti'elles. Lia a fait part de ses réflexions sur l'inclusion en tant que dirigeante et femme autiste et a discuté des façons de créer un milieu de travail inclusif. Les dirigeants de Trans Mountain ont également partagé des réflexions sur les femmes qui les ont inspirées dans leur vie.

Prévenir le harcèlement et la violence

Notre politique sur la prévention du harcèlement et de la violence renforce notre engagement en faveur d'un environnement de travail exempt de harcèlement, d'intimidation, de discrimination et de violence. Une formation est offerte aux nouveaux employés dans les trois mois suivant leur entrée en fonction dans le cadre de leur formation d'intégration. Tous les employés doivent suivre cette formation au moins une fois tous les trois ans. Nous avons un sous-comité chargé d'examiner et de traiter de façon continue les questions de harcèlement et de violence, ainsi que les mesures connexes.

Soutien à la santé mentale et au bien-être

Nous voulons que nos employés apportent le meilleur d'eux-mêmes au travail. Pour ce faire, nous leur offrons des programmes et des ressources qui favorisent leur bien-être psychologique et physique au travail. Wellness Hub est notre portail en ligne qui rassemble des ressources qui favorisent le bien-être physique, psychologique, financier et social. Nous y avons ajouté de nouveaux services de télémédecine en 2024, notamment des options de soins virtuels accessibles en tout temps et la possibilité pour les employés de communiquer directement avec une infirmière ou un médecin pour discuter de leurs problèmes de santé. Tout au long de l'année, nous avons également offert plusieurs formations sur le mieux-être, portant notamment sur la sensibilisation à la santé mentale, la gestion du stress pendant la période des Fêtes et le bien-être financier. Nous sommes conscients des effets dévastateurs que les feux de forêt de Jasper ont eus sur nos employés qui vivent et travaillent dans cette région. Nous avons orienté nos employés et nos entrepreneurs, ainsi que leurs familles, qui ont été touchés par les feux de forêt, vers des conseillers leur offrant du soutien en santé mentale.

Notre approche en matière d'histoire et de culture autochtone

Nous nous engageons à bâtir et à maintenir une main-d'œuvre qui adhère aux idées de diversité, de sensibilisation culturelle et d'inclusion. Nous souhaitons permettre à tous les employés de Trans Mountain d'améliorer leur compréhension de la culture et de l'histoire autochtones afin de parcourir leur propre cheminement vers la réconciliation. Nos efforts ont notamment porté sur ce qui suit :

Amélioration de nos connaissances culturelles

Notre cours de sensibilisation aux cultures autochtones intitulé « The Journey from Competency to Cultural Safety » a pour objectif de nous sensibiliser à nos propres préjugés et croyances et de nous aider à en comprendre la source et la culture autochtone afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire et non discriminatoire. Le cours porte sur les fondements de la sensibilisation culturelle, sur l'engagement à assurer une sécurisation culturelle, sur la relation historique et changeante du Canada avec les peuples autochtones, ainsi que sur les appels à l'action et les droits de la personne en lien avec la Commission de vérité et réconciliation du Canada et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. En 2024, nous avons ajouté à la formation une évaluation des connaissances afin de déterminer si le cours permettait aux employés d'améliorer leurs connaissances en matière de culture autochtone. Le cours demeurera obligatoire pour tous les nouveaux employés, et les employés actuels devront suivre un cours de perfectionnement chaque année.



Des employés de notre bureau de Calgary (Alb.) en compagnie d'un gardien du savoir traditionnel de la nation Tk'emlúps te Secwépemc

Célébration de l'histoire autochtone

À l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone, nous avons partagé des articles avec les employés afin de célébrer l'histoire, la diversité, la culture et la résilience des Premières Nations, des Métis et des Inuits de partout au pays. Nous avons organisé une présentation afin que les employés de Trans Mountain en apprennent plus sur la représentation des Autochtones dans la culture populaire et l'incidence de celle-ci sur la réconciliation.

Réfléchir à la réconciliation et au colonialisme

À l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (le 30 septembre), nous avons organisé une séance à l'intention des employés, avec la participation d'un gardien du savoir traditionnel de la nation Tk'emlúps te Secwépemc, afin qu'ils en apprennent davantage sur les fouilles au pensionnat de Kamloops en 2021.

En reconnaissance des répercussions à long terme des pensionnats autochtones au Canada et en hommage aux survivants et à leurs communautés, Trans Mountain a également pris part à la Journée du chandail orange. Nous avons diffusé des récits, partagé des ressources et encouragé nos collègues à porter des chandails orange achetés par l'entremise de la Orange Shirt Society, un organisme à but non lucratif établi à Williams Lake, en Colombie-Britannique, où la Journée du chandail orange a vu le jour en 2013.

Comprendre et exprimer la reconnaissance du territoire

La reconnaissance du territoire est issue de la tradition et du protocole autochtones; il s'agit d'un moyen pour les gens de manifester leur respect et leur gratitude pour une communauté ou un endroit. Reconnaître les peuples autochtones et leurs territoires ancestraux est une marque de respect et un acte de réconciliation. Cet acte vise à reconnaître le passé, le présent et l'avenir d'un lieu particulier, ainsi que nos efforts pour mieux comprendre notre propre place dans son histoire. La reconnaissance du territoire est un élément essentiel pour conduire nos activités d'une manière culturellement appropriée. Nous avons installé des plaques de reconnaissance du territoire dans nos locaux et nos bureaux afin de reconnaître officiellement la relation unique entre les peuples autochtones et leurs territoires traditionnels. Nous avons adopté une politique de reconnaissance du territoire et avons fourni de la formation pour aider nos employés et nos entrepreneurs à comprendre et à appliquer cette politique. En 2024, nous avons mis à jour notre guide de reconnaissance du territoire afin de fournir aux membres de l'équipe des outils pour améliorer leur reconnaissance de leur territoire, y compris des cartes actualisées des Premières Nations à travers le Canada et un guide de prononciation des noms des Premières Nations et des communautés autochtones.

Relations avec les Autochtones

Trans Mountain respecte les valeurs, la culture et les droits des peuples autochtones sur le territoire où nous exerçons nos activités, et nous avons établi des relations avec de nombreuses communautés et de nombreux groupes autochtones.

En Alberta, le réseau pipeline existant traverse les territoires traditionnels visés par le Traité n° 6 et le Traité n° 8 et les districts 7 à 11 de la Nation métisse de l'Alberta. En Colombie-Britannique, le réseau traverse de nombreux territoires traditionnels ainsi que 15 terres de réserve des Premières Nations.

Depuis plus de 17 ans, nous participons à la création d'entreprises et d'emplois, à la formation, à l'accroissement des capacités et au legs d'héritages dans les communautés autochtones de l'Ouest canadien. Voici quelques-unes des façons dont nous nous efforçons d'établir des relations solides et d'offrir des avantages à long terme aux communautés autochtones.

4 650

points de contact avec les groupes autochtones en 2024

Plan d'action en faveur de la réconciliation

La réconciliation avec les Autochtones exige un dialogue et une collaboration continus entre les gouvernements, les entreprises, les communautés et les individus. Dans ce contexte, Trans Mountain ne ménage aucun effort pour créer des relations durables et respectueuses et offrir plus d'opportunités économiques aux communautés autochtones. En 2024, nous avons publié notre premier [Plan d'action en faveur de la réconciliation](#), qui repose sur notre engagement à long terme en faveur de partenariats respectueux avec les Autochtones le long du pipeline et du corridor maritime. Nous avons élaboré ce plan en nous fondant sur les observations et les commentaires des communautés et des personnes autochtones, comme nous l'avons indiqué dans le [Rapport sur ce que nous avons entendu](#). Il décrit nos engagements en matière de réconciliation, qui s'articulent autour de six piliers : gouvernance, éducation, emploi, engagement communautaire, autonomisation économique, et impacts sur l'environnement et la société. L'un des principaux engagements pris dans le cadre du pilier « gouvernance » est la création d'un conseil consultatif autochtone externe, chargé de conseiller notre équipe de direction et d'orienter les efforts de réconciliation. Nous prévoyons d'établir ce conseil en 2025.

Engagement réfléchi

Nous cherchons à nous engager de manière significative avec les Autochtones et leurs collectivités, en adaptant notre engagement afin de respecter les divers besoins, principes de gouvernance et protocoles de chaque population. Notre approche en matière d'engagement consiste à partir d'un lieu d'ouverture et de respect, à partager les avantages et à travailler à la compréhension mutuelle.



Cérémonie de tambours de la Première Nation Sc'ianew à Beecher Bay (C.-B.)

Le projet d'agrandissement nous a offert une importante occasion de mobilisation des communautés autochtones le long du pipeline et du corridor maritime et d'approvisionnement auprès de celles-ci. Nos efforts d'engagement en 2024 ont visé plus de 150 communautés et groupes autochtones, ce qui a donné lieu à plus de 4 650 points de contact (rencontres, journées portes ouvertes et entretiens informels). Maintenant que le réseau élargi est opérationnel et que la construction est terminée, la portée et la nature de notre engagement changeront. Toutefois, Trans Mountain continuera de tisser des liens avec les Autochtones et leurs communautés.

En 2024, Trans Mountain a fait partie des lauréats des Prix de réalisation pour l'équité en emploi du gouvernement du Canada pour la réconciliation avec les Autochtones. Ce prix vise à récompenser nos efforts de réconciliation en 2022 (la période couverte par le prix), y compris nos programmes d'emploi pour les Autochtones, notre engagement auprès des communautés autochtones et nos partenariats soutenant les jeunes et les femmes autochtones. Pour en savoir plus sur le prix et nos efforts, cliquez [ici](#).

Accords assortis d'avantages mutuels

Pendant le projet d'agrandissement, les accords assortis d'avantages mutuels ont été créés dans le but de favoriser des relations à long terme fondées sur des intérêts communs. Ils sont importants non seulement en tant que reconnaissance officielle des engagements dont nous sommes responsables, mais offrent aussi l'opportunité de travailler avec des partenaires et d'accroître les capacités. Les accords assortis d'avantages mutuels sont adaptés aux besoins des communautés et offrent différents types d'avantages définis pour les projets. Dans le cadre du projet d'agrandissement, nous avons conclu 69 accords assortis d'avantages mutuels avec 81 groupes autochtones. Ces accords sont évalués à plus de 650 millions de dollars, et c'est sans compter la valeur associée aux occasions découlant des contrats. Trans Mountain continue de veiller à ce que les accords soient respectés jusqu'à leur échéance respective.

20 femmes autochtones ont suivi le programme de certificat complémentaire en gestion

Opportunités d'emploi et d'affaires

Nous visons à soutenir les communautés autochtones, locales et régionales le long du tracé du pipeline et du corridor marin en créant des emplois et des occasions d'affaires pour soutenir l'exploitation sécuritaire de notre réseau. Voici quelques-unes des façons dont nous créons des opportunités pour les communautés autochtones :

Offres d'emploi

Nous continuons à explorer des opportunités qui nous permettront d'accroître la présence d'Autochtones au sein de notre entreprise. Nous transmettons nos offres d'emploi aux communautés autochtones vivant dans nos zones d'exploitation, nous participons à des salons de l'emploi pour les jeunes Autochtones et nous travaillons avec les communautés autochtones pour faire connaître nos offres d'emploi.

Contrats avec des entreprises autochtones

Nous nous sommes également engagés à présenter des occasions d'affaires aux groupes autochtones. Dans le cadre du projet d'agrandissement, environ 25 % des dépenses contractuelles engagées ont été attribuées à des entreprises et à des partenariats autochtones. Nous continuons à employer des entrepreneurs et des entreprises autochtones dans le cadre de nos activités courantes. Pour en apprendre plus sur notre relation de longue date avec une entreprise autochtone, consultez l'encadré.

Accroissement des capacités

Nous nous efforçons de soutenir la prospérité à long terme des Autochtones par une participation directe et significative à l'économie canadienne et à nos activités d'exploitation. L'une de nos façons d'accroître les capacités est d'aider les Autochtones à développer ou à perfectionner leurs compétences ou leur expertise. Voici quelques exemples d'activités d'accroissement des capacités :

Parrainage de programmes éducatifs pour les femmes autochtones

En 2024, nous avons continué à parrainer un programme de certificat complémentaire en gestion de projet en ligne pour les femmes autochtones par l'intermédiaire de l'Université Mount Royal de Calgary, en Alberta. Les participantes ont accès à des mentors pour soutenir leur apprentissage et élargir leurs cercles de réseautage. Vingt femmes autochtones se sont inscrites à ce certificat en 2024.

Partage d'opportunités avec les jeunes Autochtones

Nous soutenons l'Outland Youth Employment Program (OYEP), qui offre aux jeunes Autochtones (de 16 à 19 ans) des occasions d'explorer divers milieux de travail et de recevoir une formation pour soutenir leur future carrière. En 2024, des membres de l'équipe de Trans Mountain ont visité le camp OYEP pour parler de notre secteur d'activités et de ses impacts environnementaux et sociaux et pour partager de l'information sur notre entreprise.

Établissement de relations d'affaires à long terme

Le développement de relations à long terme avec des entreprises autochtones est l'une des façons dont nous soutenons les communautés autochtones. Au fur et à mesure que la division commerciale de la communauté commence à accroître sa capacité, la communauté dispose d'une autre source de revenus permettant de soutenir les programmes de développement communautaire et les investissements communautaires.

À titre d'exemple, citons notre relation continue avec Ckukutusem Utility Services (2021) LLP («CUS»), un fournisseur de services d'entretien et d'intégrité de pipelines détenu en propriété exclusive par la bande Skeetchestn en Colombie-Britannique. CUS a commencé à participer au projet d'agrandissement en 2022 et nous avons fait appel à CUS pour soutenir nos opérations courantes, au cours desquelles elle a mené à bien des activités d'intégrité des actifs, y compris des fouilles d'intégrité, des activités de gestion de l'emprise et la réalisation de petits projets d'immobilisation.

Relations avec les propriétaires fonciers

Nous nous engageons à bâtir et à maintenir, avec les propriétaires fonciers, des relations positives fondées sur la confiance et le respect mutuel.

Nous avons des relations avec des propriétaires fonciers pour plus de 3 100 parcelles de terrain privées le long du tracé du pipeline existant. Nous attachons une grande importance à ces interactions continues et savons que l'exploitation sécuritaire de notre pipeline dépend chaque jour de ces relations. Notre principal objectif est de traiter chaque propriétaire foncier de manière juste et équitable.

Notre équipe

Nos équipes foncières travaillent directement avec les propriétaires fonciers depuis des décennies. Les membres de notre équipe responsable des emprises et des relations avec les propriétaires fonciers sont principalement en poste à Burnaby (Colombie-Britannique) et à Edmonton (Alberta). L'équipe cumule une connaissance de la réalité locale et s'emploie à entretenir des relations durables avec les propriétaires fonciers publics et privés.

Notre approche

Nous accueillons les commentaires et encourageons les propriétaires fonciers à nous faire part de leurs préoccupations par l'intermédiaire de leur agent foncier ou de leur représentant foncier principal, par courriel ou par téléphone. Les plaintes peuvent également être déposées auprès de la Régie de l'énergie du Canada. Nous communiquons proactivement et régulièrement avec tous les propriétaires fonciers par le biais de visites en personne, d'envois postaux, de courriels et des bulletins d'information Landowner Update (en anglais).

Au cours des rencontres de remise en état après la construction, nous évaluons les dommages éventuels et nous acquittons des engagements que nous avons pris.

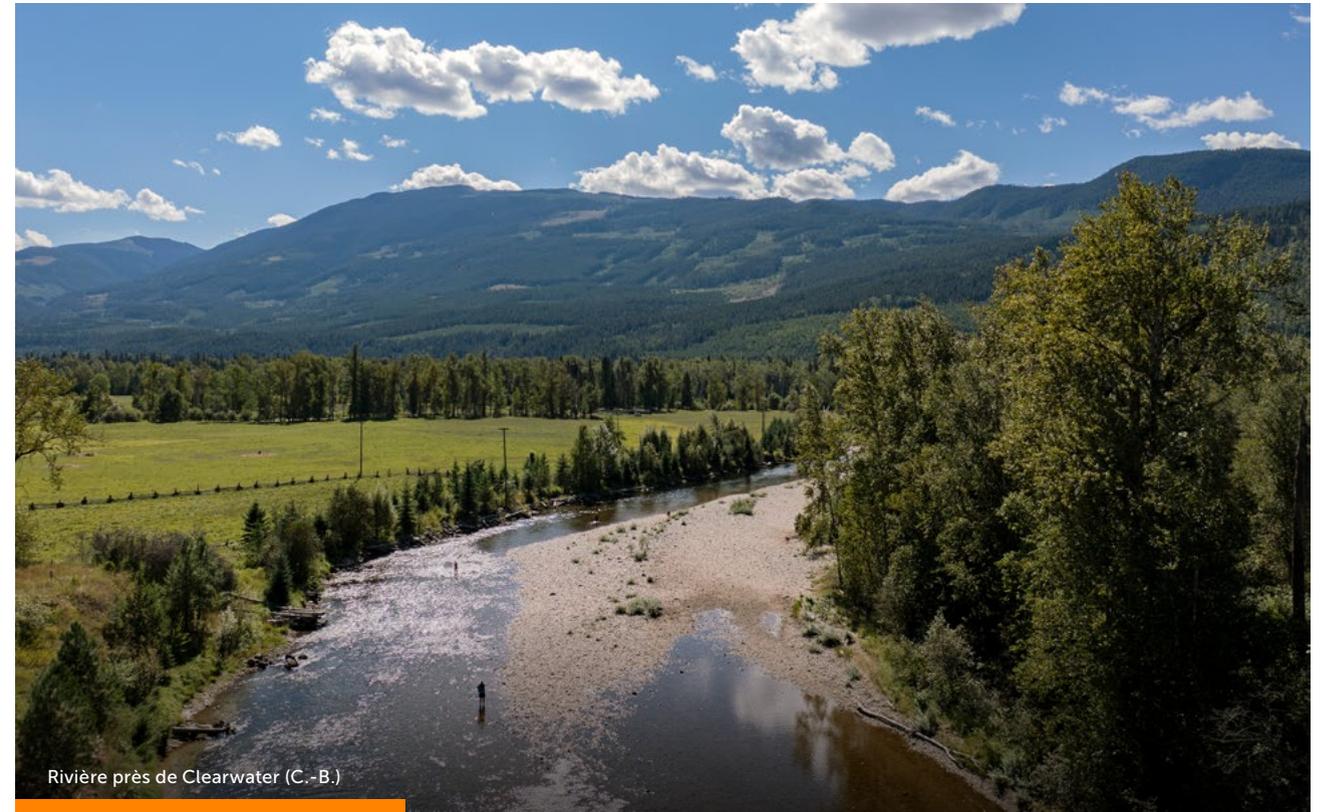
Formation

Nous offrons deux modules de formation aux employés et aux entrepreneurs qui communiquent régulièrement avec les propriétaires fonciers ou qui leur rendent visite. Le module de base permet de vérifier qu'ils comprennent leurs rôles et leurs responsabilités, décrits dans notre procédure de mobilisation des propriétaires fonciers. Le module supplémentaire permet de vérifier que les représentants de Trans Mountain sont qualifiés pour sensibiliser le public et former les propriétaires fonciers sur la prévention des dommages. Les deux modules sont fondés sur notre procédure de mobilisation des propriétaires fonciers, qui décrit la manière dont nous contactons les nouveaux propriétaires fonciers et leur fournissons des informations sur la sécurité des pipelines, y compris par un contact direct tel qu'une visite en personne planifiée ou impromptue.

Nos programmes de sécurité publique

Nous travaillons avec les propriétaires fonciers et d'autres personnes pour aider à protéger le pipeline et l'environnement. Pour ce faire, nous avons mis en place divers programmes.

Le **programme de sensibilisation du public** aide à maintenir la sécurité du pipeline et de l'emprise en informant et en sensibilisant les personnes qui vivent et travaillent dans la région. Nous publions nos communications de sensibilisation du public en six langues afin de fournir des renseignements essentiels aux diverses communautés le long de notre pipeline et de notre corridor marin. En 2024, nous avons organisé 68 activités de sensibilisation du public,



Rivière près de Clearwater (C.-B.)

présenté des exposés à plus de 450 personnes et créé plus de 140 000 points de contact grâce à nos envois postaux visant à sensibiliser le public.

Le **programme d'épaisseur de couverture** assure une couverture suffisante au-dessus de la canalisation souterraine, ce qui est particulièrement important dans les zones agricoles où l'on pratique le labourage. Chaque année, différents sites sont évalués et remis en état en fonction de l'exposition et du risque.

Le **programme de gestion de la végétation** assure le libre accès et la clarté de la ligne de vue le long de l'emprise grâce à la gestion continue de la végétation et des mauvaises herbes.

Le **programme de prévention des dommages** réduit le risque d'excavation non sécuritaire qui pourrait endommager le pipeline. Par exemple, nous plaçons des marqueurs de pipeline le long de l'emprise et sensibilisons la population à l'importance de « cliquer avant de creuser ». Nous utilisons également la surveillance et le contrôle (y compris des patrouilles terrestres et un programme de patrouilles aériennes) pour évaluer les activités potentiellement menaçantes dans une zone de 30 mètres à partir de la ligne centrale du pipeline. En 2024, nous avons organisé 12 séminaires de prévention des dommages pour plus de 450 employés municipaux, employés d'équipes de terrain, entrepreneurs et excavateurs.

Relations avec les communautés

Environ 55 collectivités, y compris de nombreuses zones urbaines, sont situées le long du tracé du pipeline et du corridor marin. Afin d'établir des interactions respectueuses, transparentes et collaboratives, et de développer des relations avec ces communautés et leurs résidents, il est important de prendre contact avec eux régulièrement.

C'est ainsi qu'en 2024, nous avons compté plus de 800 points de contact (entre autres, des rencontres et activités que Trans Mountain a organisées ou auxquelles elle a participé, l'envoi d'avis sur des projets susceptibles de toucher les membres de la communauté, et des demandes de renseignements par l'intermédiaire de notre ligne publique).

Notre approche pour établir des relations

Forts de plus de 70 ans d'activité, nous rencontrons nos voisins et les personnes concernées par nos activités afin de leur fournir des informations factuelles et pertinentes. Nous encourageons la communication bidirectionnelle et créons des occasions et des canaux dédiés pour leur donner l'occasion de nous faire part de leurs intérêts et de leurs préoccupations. Pour honorer nos engagements, nous organisons des événements, publions des bulletins d'information et des mises à jour, notamment des présentations sur la sécurité et la sensibilisation du public, et participons à des événements communautaires et à des réunions informelles. Les membres de la communauté peuvent s'attendre à une réponse rapide et précise à leurs intérêts et préoccupations, qui sont pris en compte et traités dans la mesure du possible et conformément aux conditions et exigences réglementaires.

Action communautaire

Après l'achèvement du projet d'agrandissement, nous avons organisé une série d'ateliers de clôture à l'intention des communautés. Ces ateliers ont été conçus afin de recueillir des commentaires sur l'expérience des membres de la communauté avec Trans Mountain pendant la construction. Au total, plus de 80 personnes ont participé à ces ateliers. Nous avons ensuite rédigé un rapport interne résumant les leçons tirées du programme d'action communautaire et fournissant des renseignements afin d'orienter nos futures actions auprès des communautés.

Laisser un héritage positif grâce à des ententes sur les répercussions communautaires

Conscients des effets de la construction du pipeline, nous avons collaboré avec les communautés pendant le projet pour élaborer des ententes sur les répercussions communautaires qui offrent une série d'avantages aux résidents afin de favoriser le bien-être économique et social. Ces ententes sur les répercussions communautaires désignent des fonds pour des projets prioritaires aussi uniques que les communautés elles-mêmes, allant des parcs aux pistes cyclables, en passant par les infrastructures d'eau potable. Trans Mountain a conclu 21 ententes avec des administrations locales afin de soutenir différents projets établis localement. Parmi celles-ci figurent nos contributions au district régional de la vallée du Fraser pour financer l'achat de véhicules d'intervention en cas d'incendie, et à la municipalité de Jasper pour soutenir le projet d'aménagement d'un parc à chiens sans laisse. La valeur totale du programme d'ententes sur les répercussions communautaires s'établit à 16 millions de dollars. Nous continuons d'évaluer de quelle façon nous pouvons soutenir de manière significative les communautés dans nos zones d'activité.



Terminal de Burnaby (C.-B.)

Collaboration avec la ville de Burnaby

En 2024, Trans Mountain et la Ville de Burnaby ont signé une entente de contribution communautaire visant à offrir des avantages aux résidents, à renforcer le service d'intervention d'urgence et à augmenter la collaboration entre les deux parties.

Trans Mountain remettra 20,1 millions de dollars à la Ville en versements annuels pendant les 21 prochaines années. Pour en savoir davantage sur cet accord, [cliquez ici](#).

Soutenir les communautés

En plus des ententes sur les répercussions communautaires, nous démontrons notre bonne volonté et offrons du soutien grâce à des investissements locaux. Nos contributions sont axées sur trois piliers : éducation, bien-être communautaire et gérance environnementale. En 2024, Trans Mountain a fourni des contributions financières et en nature d'environ 620 000 \$ à 139 organismes et initiatives communautaires locaux. Voici quelques exemples d'organismes et d'initiatives que nous avons soutenus en 2024 :



Pilier | Gérance environnementale

- Trans Mountain a accordé une subvention au BC Wildlife Park de Kamloops. Ce parc contribue à faire apprécier et respecter la faune et la flore de la Colombie-Britannique et gère des programmes de recherche, d'élevage en captivité et de réhabilitation.
- Nous avons soutenu l'alevinière Sapperton Fish Hatchery à New Westminster, en Colombie-Britannique en effectuant du bénévolat en personne et en offrant du soutien financier à la Burnaby Firefighters Charitable Society. L'alevinière vise à restaurer et à préserver la population locale de saumons dans la rivière Brunette.
- Trans Mountain a soutenu l'activité Kids Can Catch de l'Alberta Conservation Association et y a participé. Nos employés ont passé la journée à distribuer des collations et des livres à colorier aux participants. Depuis 1997, l'Alberta Conservation Association encourage tous les Albertains à profiter du plein air et met l'accent sur la préservation des ressources halieutiques, fauniques et d'habitats.

- Dans la foulée des incendies qui ont dévasté Jasper, en Alberta, en juillet 2024, nous avons lancé un programme de jumelage de dons pour soutenir la Jasper Community Team Society, un organisme sans but lucratif local entièrement géré par des bénévoles qui se consacre au rétablissement à long terme de la communauté.
- Trans Mountain a fait don d'un total de 95 000 \$ à 19 banques alimentaires situées le long du tracé du pipeline. Ces fonds ont permis de soutenir les membres de la communauté souffrant d'insécurité alimentaire.
- Trans Mountain a fait un don de 5 000 \$ au programme Awasiak Indigenous Health du Stollery Children's Hospital en 2024. Ce programme vise à répondre aux besoins uniques des enfants et des familles autochtones en milieu hospitalier en offrant un soutien et des conseils culturels par l'entremise de programmes de santé.



Pilier | Bien-être communautaire



Pilier | Éducation

- Trans Mountain a offert une bourse au Pipeline Integrity Institute de l'Université de la Colombie-Britannique pour contribuer au développement de pratiques novatrices en matière d'ingénierie des pipelines.
- Trans Mountain a soutenu le programme Héros sportifs autochtones : une expérience éducative du Panthéon des sports canadiens. Le Panthéon des sports canadiens est le seul musée national du sport au pays. Son mandat est de célébrer les héros sportifs canadiens qui ont atteint le sommet de leur carrière tout en apportant des contributions monumentales à notre société grâce à l'initiative « Beyond the win ».
- Nous avons appuyé l'organisme Little Warriors à Sherwood Park, en Alberta. Cet organisme de bienfaisance vise à informer et à outiller les adultes sur la prévention et la reconnaissance de signes d'agressions sexuelles contre les enfants grâce à des ressources et des formations adaptées à leur culture.

Gouvernance

Mener nos activités de manière éthique et responsable

PHOTO
Travailleur au Terminal de Burnaby
(C.-B.)

Gouvernance d'entreprise

Une bonne gouvernance d'entreprise est au cœur de l'atteinte d'un succès durable et de la création d'avantages à long terme pour toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos employés, de nos partenaires commerciaux, des organismes de réglementation ou des communautés le long du pipeline et du corridor maritime.

Structure d'entreprise

T La Corporation Trans Mountain (CTM) a été constituée en société d'État fédérale en 2018 dans le but d'acheter et de gérer les actifs liés au pipeline et au projet d'agrandissement. Notre conseil d'administration se rapporte au Parlement par l'entremise de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV), une société d'État mère de compétence fédérale, et du ministre des Finances. En tant que sociétés d'État, la CTM et la CDEV n'ont aucun lien de dépendance avec le gouvernement et ont la responsabilité de maintenir la confiance du public et de rendre compte de leurs activités et de leurs décisions de manière complète et ouverte.

Notre conseil est composé de personnes **qualifiées, compétentes et motivées** qui comprennent nos activités.

COMPOSITION ET INDÉPENDANCE DU CONSEIL

Nombre d'administrateurs	10
Nombre d'administrateurs indépendants	8
Président du conseil et président-directeur général distincts	Oui
Processus d'évaluation des membres du conseil	Oui
Nombre de réunions du conseil en 2024	14
Taux de participation moyen aux réunions	93 %

RELÈVE ET DIVERSITÉ DU CONSEIL

Âge de retraite obligatoire	Non
Durée moyenne du mandat des administrateurs	4 ans
Proportion de femmes au sein du conseil	50 %

Au 31 décembre 2024.

Structure et fonction du conseil

Notre conseil d'administration est nommé par la CDEV. À la fin de 2024, il était composé de 10 membres, dont 8 étaient considérés comme indépendants, puisqu'ils ne sont pas employés par Trans Mountain ni n'étaient employés par cette dernière au cours des trois dernières années. Le conseil est responsable de la gérance de notre entreprise et a la responsabilité générale de superviser et de contrôler la gestion, les entreprises et les activités, les administrateurs exerçant leur jugement indépendant pour renforcer la gestion et la responsabilisation. Le conseil s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de trois comités permanents : le comité d'audit, des finances et du risque; le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et le comité des ressources humaines, de la rémunération, des nominations et de la gouvernance.



Employés de notre bureau de Calgary (Alb.)

Diversité du conseil

Notre conseil est composé de personnes qualifiées, compétentes et motivées qui comprennent nos activités et le contexte dans lequel nous évoluons. Nous apprécions la diversité des points de vue et nous croyons qu'un éventail de pensées, d'expériences et de perspectives peut mener à une meilleure prise de décision.

À la fin de 2024, cinq des membres de notre conseil d'administration étaient des femmes (50 % du conseil) et deux des membres étaient des Autochtones (20 %). Les administrateurs autochtones peuvent jouer un rôle en veillant à ce que nous intégrions les perspectives et la vision du monde des Autochtones à notre stratégie et à nos plans.

Gouvernance environnementale et sociale

Rôle du conseil

Le conseil supervise la conduite de nos activités, assure la gestion directe de l'entreprise et examine toutes les grandes questions touchant la société, dont des questions environnementales et sociales. Le conseil de Trans Mountain dans son ensemble est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat (se reporter à la [page 47](#) pour en savoir plus). Cette surveillance porte entre autres sur nos objectifs et programmes, notre gestion des risques et opportunités ESG, notre performance ESG et la déclaration et le suivi des ressources dont nous avons besoin pour répondre aux exigences et à la réglementation, notamment en matière d'environnement et de santé et sécurité. Le conseil reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée l'entreprise, parmi lesquels on retrouve des risques environnementaux et sociaux.

Le conseil reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée l'entreprise, parmi lesquels on retrouve des risques environnementaux et sociaux.

Rôle de la direction

Notre équipe de direction présente des rapports trimestriels sur les performances et les problèmes liés à l'environnement et à la sécurité au comité de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la durabilité du conseil. Les rapports comprennent des indicateurs clés de performance, des mises à jour sur la sécurité, l'activité maritime, les problèmes émergents dans l'exploitation, et tout incident ou accident évité de justesse touchant l'environnement ou la sécurité. Notre équipe de direction fixe nos objectifs et notre stratégie, qui sont mis en application par nos équipes d'exploitation et de spécialistes.

Une partie de notre équipe de direction compose notre comité directeur de haute direction sur les critères ESG. Ce comité comprend la chef de l'administration, le président et directeur des opérations, la vice-présidente principale, Finances et Trésorerie, le directeur des affaires juridiques et des affaires autochtones et le vice-président, Développement corporatif et Services commerciaux. Il s'occupe aussi de l'orientation de la haute direction en matière de critères ESG et accompagne le conseil d'administration et le reste de la haute direction dans l'examen et l'approbation de nos objectifs environnementaux et sociaux pour que leur mise en œuvre soit efficace et conforme à nos ambitions commerciales.

Responsabilités des pratiques ESG dans l'ensemble de l'entreprise

De nombreux employés et fonctions opérationnelles nous aident à veiller à la responsabilisation en matière d'ESG et à soutenir la mise en œuvre de pratiques ESG dans l'ensemble de l'entreprise. Nos experts internes en matière d'ESG fournissent des directives et des renseignements sur les sujets en lien avec les critères ESG. Ces renseignements nous servent à élaborer notre rapport ESG et à définir notre orientation en matière de climat.

Nos systèmes de gestion

Comme l'exige la Régie de l'énergie du Canada, nous sommes dotés d'un système de gestion intégré de la sécurité et des pertes. Ce système nous aide à mener nos activités de manière sécuritaire en consolidant et en officialisant nos méthodes d'identification, d'atténuation et de responsabilisation en matière de risques pour l'ensemble de nos secteurs d'activité. Il guide de nombreuses fonctions opérationnelles, comme la sécurité technologique et l'intégrité des actifs. Le système de gestion intégré de la sécurité et des pertes couvre les procédures, processus et directives que nos employés doivent suivre pour mener nos opérations de manière sécuritaire, écologiquement responsable et durable. Nous effectuons régulièrement des examens et des vérifications de routine de ce système afin de contribuer à son amélioration continue tout au long du cycle de vie du pipeline.

Communications avec notre propriétaire

Chaque trimestre, Trans Mountain fournit à la CDEV des informations sur ses risques et les stratégies de gestion connexes, ainsi que sur les questions importantes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Tous les incidents importants en matière de santé et de sécurité, de sûreté et d'environnement sont rapidement signalés à la CDEV et n'attendent pas notre rapport trimestriel.



Cybersécurité

Le niveau croissant de menace pour la cybersécurité est un risque qui touche les organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. La résilience face aux menaces informatiques est essentielle pour des propriétaires exploitants d'infrastructures énergétiques essentielles comme nous.

Nous tenons un programme sophistiqué de cybersécurité conçu pour protéger à la fois nos actifs d'information et nos actifs numériques (les technologies de l'information) et nos actifs et systèmes physiques (les technologies opérationnelles), et nous informons notre main-d'œuvre des meilleures pratiques en matière de cybersécurité.

Technologies de l'information

Nous protégeons nos actifs numériques et nos données en alignant notre programme de cybersécurité au cadre de cybersécurité du [National Institute of Standards and Technology \(NIST\)](#) (en anglais seulement). Nous intégrons proactivement les nouveaux renseignements sur les cybermenaces et évaluons régulièrement la maturité et les risques afin de nous assurer que notre programme de cybersécurité respecte les normes et les pratiques exemplaires de l'industrie.

Technologies opérationnelles

Nous accordons beaucoup d'attention à la cybersécurité de nos technologies opérationnelles, car elles ont un effet direct sur l'exploitation sécuritaire de nos pipelines et sur la livraison de nos produits à nos clients. Pour protéger progressivement nos systèmes et actifs essentiels contre les logiciels et acteurs malveillants, nous avons divisé notre réseau en plusieurs segments selon leur degré de risque.

Sensibilisation

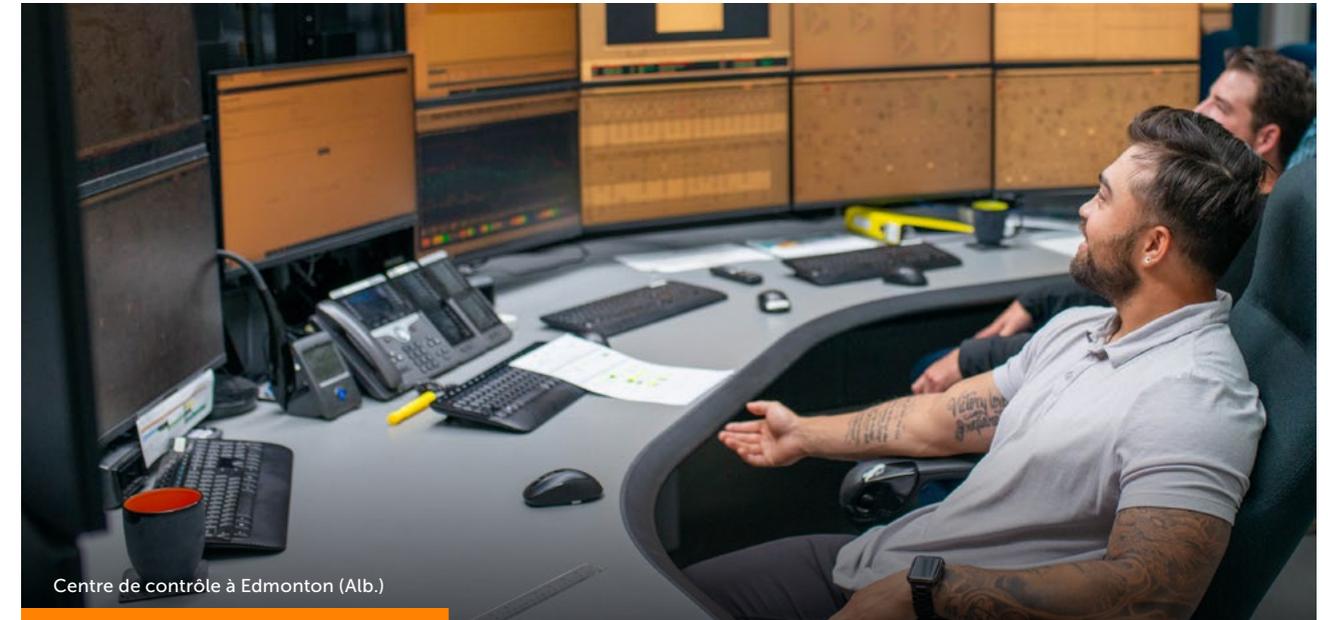
Afin de promouvoir la sensibilisation en matière de cybersécurité, nous formons notre personnel sur les risques de cybersécurité et nous mettons en œuvre et renforçons les politiques d'entreprise ainsi que les meilleures pratiques à cet égard. En 2024, nous avons poursuivi nos démarches de sensibilisation et de formation en matière de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise :

1 | Formation de base

Chaque employé de Trans Mountain doit suivre notre formation de base obligatoire lorsqu'il se joint à la société ainsi qu'un cours de perfectionnement chaque année. En 2024, 1 270 personnes avaient suivi notre formation de base.

2 | Sensibilisation à la cybersécurité

Le programme de la société comprend des bulletins d'information mensuels et des séances de formation sur divers sujets, par exemple sur les pratiques sécuritaires et non sécuritaires en ce qui concerne la connectivité des réseaux sans fil, l'hameçonnage et le harponnage et la cybersécurité personnelle à l'extérieur du travail. Au fur et à mesure que de nouvelles menaces ou de nouveaux types d'attaques apparaissent, nous offrons une formation spécialisée à notre personnel et renforçons nos défenses en nous concentrant sur les rôles et les secteurs d'activité à haut risque. En octobre, qui est le mois de la sensibilisation à la cybersécurité, nous avons testé les connaissances de notre personnel au moyen de jeux et de jeux-questionnaires et nous avons invité quatre conférenciers pour aborder des sujets comme l'hameçonnage, les contrôles essentiels à la sécurité des pipelines et l'intelligence artificielle.



Centre de contrôle à Edmonton (Alb.)

3 | Tests d'hameçonnage

Nous effectuons régulièrement des tests d'hameçonnage dans le cadre desquels nos employés reçoivent des courriels d'une source apparemment digne de confiance. Les employés qui échouent aux tests d'hameçonnage doivent suivre une formation de rappel afin de revoir des exemples de courriels et de mieux comprendre le degré élevé de sophistication des tentatives d'hameçonnage.

4 | Simulations

Compte tenu de l'augmentation du nombre de cyberincidents dans le monde, nous améliorons continuellement la technologie et les outils à la disposition de notre centre de gestion de la sécurité, où les événements sont analysés, mis en corrélation et étudiés afin d'identifier et de prévenir les véritables menaces pour la sécurité. Nous continuons d'effectuer des tests et des activités de simulations, comme des évaluations des risques, des tests de pénétration et des simulations d'incidents.

15
séances de sensibilisation à la cybersécurité ont eu lieu

2 221
heures de formation de sensibilisation à la cybersécurité ont été dispensées

Éthique

Politiques et ligne d'écoute téléphonique pour les questions d'éthique

Nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique et responsable, et à intégrer nos valeurs fondamentales de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence dans tout ce que nous faisons. Notre [code de déontologie et d'éthique commerciale](#) (en anglais seulement) décrit comment nos valeurs se traduisent au quotidien, établit des normes élevées de conduite éthique et intègre les politiques de l'entreprise ainsi que les lois et réglementations que nous devons respecter. Notre politique de dénonciation stipule qu'il n'y aura pas de représailles (discipline, perte d'emploi ou autre) contre quiconque, de bonne foi, signale un problème de conformité ou d'éthique. Nous maintenons également une ligne d'écoute téléphonique et un outil de signalement en ligne pour les questions d'éthique par l'intermédiaire d'une société tierce, qui offre un moyen confidentiel et anonyme de signaler un comportement potentiellement contraire à l'éthique ou un acte répréhensible qui n'est pas conforme au code de conduite. Tous les signalements sont traités rapidement, font l'objet d'une enquête et sont résolus comme il se doit. Les problèmes d'éthique sont présentés au comité d'audit chaque trimestre.

Formation sur le code de conduite

Tous les employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation au code de conduite. Le module de formation donne une vue d'ensemble du code de conduite, passe en revue les domaines clés dans un langage simple et se termine par une évaluation des connaissances pour s'assurer que les responsabilités sont comprises. Nous avons mis à jour notre code de conduite en 2024 afin d'inclure les droits de la personne au sein des chaînes d'approvisionnement (pour en savoir davantage, consultez la [page 64](#)). La totalité de nos employés a suivi la formation sur le code de conduite de 2024.

Approvisionnement responsable

Les entreprises sous contrat sont un prolongement de Trans Mountain, et elles se doivent donc d'incarner nos valeurs de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence.

Nous attendons de toutes les entreprises sous contrat qu'elles respectent les normes élevées de sécurité et de protection de l'environnement que nous nous imposons, qu'elles respectent notre code de conduite et qu'elles nous aident à respecter nos engagements envers les collectivités autochtones. Nous utilisons les processus et programmes suivants pour sélectionner et gérer les fournisseurs de services qui travaillent pour notre compte.

Choisir des entrepreneurs sûrs

Dans le cadre du processus d'évaluation et de sélection, chaque entrepreneur potentiel doit avoir un abonnement à ISNetworld, la plateforme en ligne de gestion des entrepreneurs et des fournisseurs que nous utilisons pour la qualification et le suivi des entrepreneurs pour les travaux. Toutes les entreprises sous contrat doivent répondre à nos exigences, notamment démontrer leurs capacités techniques, avoir des pratiques de sécurité adéquates et disposer d'une assurance appropriée.

Surveiller les pratiques environnementales

Toutes les entreprises sous contrat doivent respecter nos engagements environnementaux, respecter les ressources patrimoniales et signaler tout incident environnemental survenant pendant les travaux. Une équipe d'employés de Trans Mountain et d'inspecteurs environnementaux travaillent aux côtés de chaque entreprise sous contrat pour surveiller le respect de nos politiques.

Veiller à ce que les entrepreneurs nous aident à respecter nos engagements sociaux

Nous avons compté sur nos entreprises sous contrat pour nous aider à respecter nos engagements envers les Autochtones. Dans le cadre du projet d'agrandissement, les entreprises sélectionnées pour d'importants contrats devaient respecter le contrat spécial qui mentionne les responsabilités de l'entrepreneur en ce qui a trait à l'embauche d'Autochtones et de sociétés autochtones. Pour en savoir plus sur la façon dont Trans Mountain crée des possibilités d'emplois pour les travailleurs et les entreprises contractantes autochtones, consultez cette [section](#) du rapport.

Respecter notre processus de clôture de contrats

La clôture de contrats est un élément important du cycle de vie de la chaîne d'approvisionnement. Notre équipe de la chaîne d'approvisionnement offre un soutien pour la clôture des contrats existants de Trans Mountain à mesure qu'ils arrivent à échéance. Nous avons élaboré un processus de clôture en plusieurs étapes pour nous assurer du respect de l'ensemble des exigences. Ce processus comprend la disposition des actifs achetés par l'entrepreneur pour le projet, la signature par les entrepreneurs d'une déclaration solennelle confirmant le paiement de toutes leurs obligations financières à l'égard des entreprises autochtones concernées et la vérification des privilèges par notre service juridique. En 2024, plus de 73 % des tâches administratives liées à la clôture des contrats avec nos principaux entrepreneurs étaient terminées. Nous poursuivons le processus en 2025.

Soutenir la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Nous sommes engagés à promouvoir des pratiques d'affaires responsables et éthiques à l'échelle de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Cet engagement comprend la mise en œuvre de mesures de lutte contre du potentiel travail forcé ou travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. En juin 2023, le gouvernement du Canada a adopté la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, ratifiant ainsi plusieurs conventions internationales et les intégrant dans les politiques nationales. En tant que société d'État, nous devons nous conformer aux mesures décrites dans cette loi, qui comprennent la publication annuelle d'un rapport sur les mesures prises au cours de l'exercice pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Vous pouvez consulter notre [rapport pour l'exercice 2024](#) dans les annexes.

Nous exigeons des entreprises sous contrat qu'elles respectent les **normes élevées de sécurité et de protection de l'environnement** que nous nous imposons

GIFCC

Comprendre l'incidence des changements climatiques et de la transition énergétique

ODD CONNEXES



PHOTO

Salle de contrôle, Terminal maritime Westridge (C.-B.)

Progrès en matière de rapports climatiques

Le changement climatique est un enjeu important qui nécessite une action mondiale et sectorielle concertée. Nous nous engageons à collaborer avec les gouvernements et les parties prenantes pour faire avancer les stratégies qui réduiront les émissions tout au long de la chaîne de valeur énergétique — aujourd’hui comme demain.

Au Canada, les sociétés d’État ayant un actif d’un milliard de dollars ou plus, comme Trans Mountain, doivent publier sur une base annuelle des informations conformes au cadre du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Afin de respecter ces exigences, nous avons inclus pour la première fois des informations liées au climat dans notre rapport ESG 2021. Bien que le GIFCC ait été dissous et que les Normes internationales d’information financière (IFRS) assument la responsabilité de la surveillance de l’information relative aux changements climatiques fournie par les sociétés, le Canada n’a pas encore adopté les nouvelles exigences en matière de déclaration selon les IFRS. Par conséquent, nous continuons de divulguer nos informations conformément au cadre du GIFCC. La présente section du rapport présente l’information que nous avons à fournir en réponse aux exigences du GIFCC.

Chez Trans Mountain, nous avons adopté une approche progressive pour identifier et gérer les risques liés aux changements climatiques. Nous nous employons à nous familiariser avec les risques et les opportunités, à élaborer des plans, à rehausser nos capacités internes et à contribuer à la résilience climatique dans les communautés le long du tracé du pipeline. Le tableau ci-contre fait état de nos progrès sur les quatre axes thématiques du cadre du GIFCC : la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie et les paramètres et objectifs. Les prochaines pages présentent de l’information sur les quatre recommandations, notamment par l’analyse de scénarios.

	PHASE 1 2020	PHASE 2 2021	PHASE 3 2022	PAR LA SUITE 2025 +
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Indiquer le rôle du conseil d’administration et de la direction dans la surveillance des risques, notamment ceux liés au climat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter la structure de gouvernance actuelle en matière de risques liés au climat ✓ Créer un groupe de travail sur le développement durable et un comité de haute direction sur les critères ESG 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Examiner notre structure de gouvernance en 2022 afin de rehausser le degré de gouvernance à l’égard des questions ESG les plus pertinentes pour les comités du conseil, y compris celles liées au climat 	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Le conseil d’administration analyse les risques et occasions liés au climat
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer et gérer les risques conformément à notre programme de gestion des risques d’entreprise (GRE) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rehausser et présenter les processus de gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Classer officiellement les risques et occasions liés au climat et rehausser notre analyse des risques liés au climat dans le cadre de notre programme de GRE 	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Surveiller les risques physiques et ajuster, au besoin, le programme de gestion de l’intégrité des actifs et les plans d’intervention d’urgence
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter les principaux risques physiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer et présenter les risques et occasions liés à la transition énergétique ✓ Évaluer et présenter les effets qualitatifs des risques et occasions liés à la transition ainsi que les échéances pertinentes ✓ Effectuer une analyse qualitative des scénarios à la lumière de deux scénarios de l’AIE : Nouveaux engagements annoncés et Zéro émission nette à l’horizon 2050. Voir la page 52 pour en savoir davantage sur les scénarios de transition liés au climat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer une analyse des scénarios pour les risques physiques (RCP 2.6, 4.5 et 8.5) ✓ Effectuer une analyse des scénarios de transition (Nouveaux engagements annoncés) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Suivre l’évolution des tendances politiques et juridiques (lois, règles, réglementations) et des tendances commerciales et technologiques liées à la transition énergétique
Paramètres et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter les émissions de la portée 1 et de la portée 2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire appel à un tiers pour effectuer une certification préalable de nos émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer et publier un plan de réduction des émissions de la portée 1 et de la portée 2, d’ici la fin de 2022 	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Nous travaillons pour nous rapprocher de nos objectifs de réduction des émissions ✓ Créer un plan de compensation des émissions découlant de la construction du projet d’agrandissement

⇨ Activités en cours

I. Gouvernance

Gouvernance du conseil en matière de risques et opportunités liés au climat

Le conseil d'administration est conscient que les changements climatiques et la transition énergétique sont des sources de risques et d'opportunités pour nos activités, nos expéditeurs (clients) et la société en général. Le conseil supervise la conduite de nos activités, assure la gestion directe de l'entreprise et examine toutes les grandes questions touchant la société, dont des questions environnementales et sociales.

Le conseil de Trans Mountain dans son ensemble est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat. Ce travail a des retombées sur l'approche employée à l'échelle de l'entreprise pour répondre à ces risques. Le comité d'audit, des finances et du risque et le comité de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la durabilité du conseil aident le conseil à surveiller et à évaluer les principaux risques auxquels est exposée Trans Mountain. Le conseil reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée la société, parmi lesquels on retrouve des risques environnementaux et sociaux, et identifie et évalue séparément les risques liés au climat. Les Règles des comités du conseil comprennent la surveillance des questions ESG, comme la production de rapports, l'information à présenter, les contrôles internes, les risques et les opportunités.



Les responsabilités du conseil d'administration en matière de surveillance des facteurs ESG sont les suivantes :

- recevoir des rapports sur les risques d'entreprise, y compris les risques physiques, de marché, politiques, juridiques et technologiques;
- tenir compte des résultats des analyses des scénarios liés au climat pour gérer les risques et les opportunités liés à la transition énergétique qui pourraient avoir un impact sur notre stratégie;
- examiner et approuver les informations relatives aux changements climatiques présentées dans notre rapport ESG et dans les autres plans en matière d'ESG publiés;
- assurer la surveillance et l'examen continu des objectifs et des plans pour réduire les émissions de GES.

Rôle de la direction dans l'évaluation des risques liés au climat

Notre équipe de direction présente des rapports trimestriels sur la performance en matière d'environnement et de sécurité au comité de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la durabilité du conseil. Les rapports comprennent des indicateurs clés de performance, de l'information sur les émissions de GES et les systèmes de gestion, des mises à jour sur la sécurité, l'activité maritime, les problèmes émergents dans l'exploitation, et tout incident touchant l'environnement ou la sécurité. Notre équipe de direction fixe les objectifs et la stratégie mis en application par nos équipes.

Notre équipe de direction est directement responsable des aspects suivants :

- orienter la création et la mise en œuvre de programmes et d'activités liés aux critères ESG, notamment en matière d'action climatique;
- superviser les progrès, la performance et la présentation d'informations en matière de critères ESG et de climat;
- diriger les démarches de mobilisation et de défense d'intérêts externes en matière de climat.

Notre comité directeur de haute direction sur les critères ESG fournit à la haute direction une orientation en matière de critères ESG et de climat. Ce comité soutient le conseil d'administration sur les sujets et les objectifs en lien avec les critères ESG.

II. Gestion des risques

Identification des risques

Nous nous sommes dotés d'un programme officiel de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour repérer, évaluer, gérer et présenter notre exposition aux risques conformément à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance au risque. Notre programme de GRE nous aide à surveiller et à évaluer les risques financiers, opérationnels, stratégiques et de conformité. Certains de ces risques sont de nature environnementale et sociale. La direction effectue un examen critique du registre des risques et le met à jour chaque trimestre. De plus, les risques importants sont déclarés au conseil d'administration chaque trimestre.

Évaluation et gestion des risques

Nous utilisons une matrice des risques commune à l'ensemble de l'entreprise pour évaluer les risques liés à nos activités. À l'aide de la matrice, les responsables des risques, la direction et le groupe de gestion des risques déterminent les conséquences de chaque risque et la probabilité qu'il se concrétise. À cette fin, ils examinent les conséquences potentielles du risque sur notre situation financière, notre réputation, l'environnement et la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs ou des membres de la communauté. Une fois évalués, les risques sont classés en ordre de priorité selon leur degré de probabilité, leur gravité attendue, l'horizon de temps prévu et l'ampleur des retombées sur notre stratégie. Notre programme de GRE nous permet de repérer les risques, d'affecter des ressources, de suivre les progrès, de surveiller les tendances et d'atténuer les risques, notamment ceux liés aux critères ESG et au climat.

Intégration des risques liés au climat dans la gestion des risques

Chaque trimestre, nous faisons le point sur la GRE avec l'équipe de haute direction et le conseil d'administration en leur présentant de nouvelles observations ou de nouveaux problèmes liés à l'un des quatre domaines de risque clés et en réalisant une évaluation globale pour chacun d'eux. Voici quelques domaines dans lesquels nos activités tiennent compte des risques liés au climat :

- 1 | ÉVALUATION DES RISQUES** Les risques liés au climat sont une composante de notre programme de GRE.
- 2 | RÉPARTITION DU CAPITAL** Pour chaque proposition de projet, nous tenons compte des risques financiers liés au climat et des effets sur les émissions de GES.
- 3 | PLANIFICATION STRATÉGIQUE** Nous renforçons notre prise en compte des effets, sur notre stratégie à long terme, des risques et opportunités liés au climat.

Notre programme de GRE identifie et évalue séparément les risques liés au climat et relie les résultats de notre analyse des scénarios liés au climat à nos activités de gestion des risques. Nous continuons de revoir notre évaluation des risques tous les trimestres.



Vue aérienne du Terminal maritime Westridge (C.-B.)

III. Stratégie

Risques et opportunités

Le GIFCC recommande aux organisations d'examiner le climat sous deux angles : les répercussions physiques des changements climatiques et l'incidence de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ces deux angles nous aident à identifier les risques et les opportunités pour notre société et nos actifs.

Risques physiques liés au climat

Afin d'effectuer une évaluation des risques physiques, nous avons retenu les services d'un consultant indépendant pour examiner les répercussions physiques des changements climatiques le long de notre réseau de pipelines et à nos stations de pompage, à nos terminaux et à notre Terminal maritime Westridge.

L'évaluation des risques physiques vise les dangers liés au climat pertinents (voir l'encadré), qui sont tous classés comme des dangers aigus ou chroniques.

- Les dangers aigus sont des phénomènes météorologiques extrêmes qui se déroulent sur de courtes périodes (de quelques jours à quelques semaines), tels que les avalanches, les inondations ou les feux de forêt.
- Les dangers chroniques sont des changements à plus long terme des tendances climatiques qui mettent des années ou des décennies à se manifester sous la forme de dangers physiques, tels que l'élévation du niveau de la mer.

Pour Trans Mountain, les risques physiques liés au climat résulteraient de l'interaction entre le danger, l'exposition et la vulnérabilité (voir l'encadré).

Dans le cadre de l'évaluation, chaque installation et chaque tronçon de pipeline a reçu une « note de risque » sur une échelle de 0 à 10 pour chacun des dangers liés au climat, les notes les plus basses indiquant une plus grande exposition au risque. Les indices comme ceux-ci intègrent des concepts complexes dans une note simple qui nous permet de comparer les risques selon l'emplacement et le temps.

La figure 1 présente les notes de risque moyennes attribuées à divers tronçons de pipelines pour trois dangers clés liés au climat. Voici un aperçu de l'évaluation dans son ensemble. Les notes de risque peuvent contribuer à la prise de décision et à l'affectation appropriée des ressources pour les activités liées à l'intégrité des pipelines et/ou à leur amélioration.

Évaluation des dangers liés au climat

Aigus

- Inondations côtières
- Sécheresses
- Cyclones extratropicaux
- Inondations
- Tempêtes violentes
- Tempêtes tropicales et cyclones
- Feux de forêt

Chroniques

- Degrés-jours de réfrigération
- Degrés-jours de chauffage
- Stress thermique
- Élévation du niveau de la mer
- Stress hydrique

Différence entre dangers et risques liés au climat

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

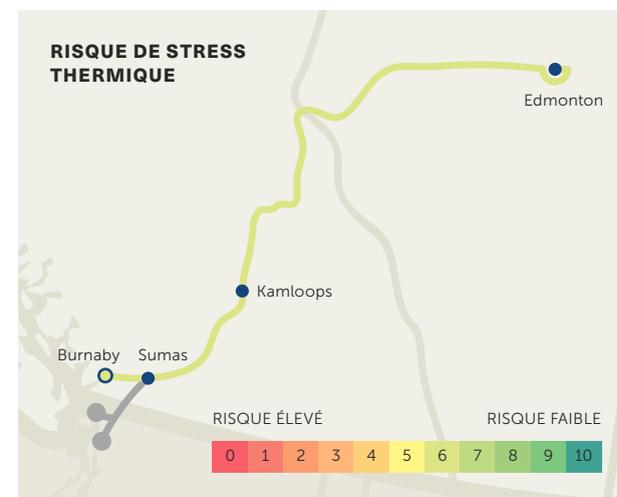
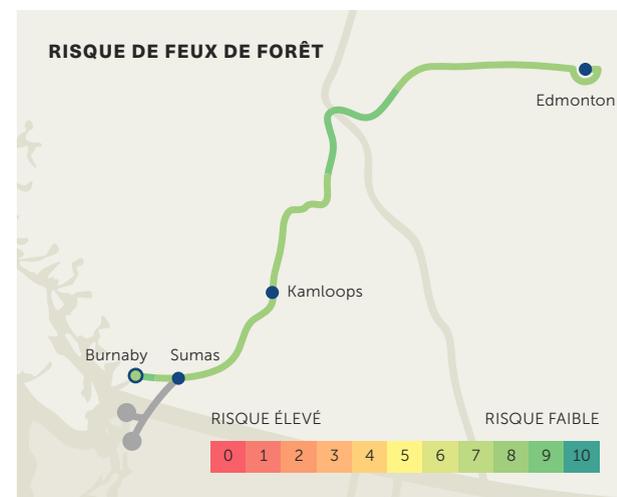
Le terme « **RISQUE LIÉ AU CLIMAT** » fait référence à l'interaction entre le danger, l'exposition et la vulnérabilité.

Le terme « **DANGER** » fait référence à l'éventualité d'un phénomène ou d'une tendance physique dangereux associé au climat susceptible de causer des dommages et des pertes.

L'« **EXPOSITION** » à ce risque indique la présence d'actifs, de services, de ressources et d'infrastructures qui pourraient être touchés de façon défavorable.

Le terme « **VULNÉRABILITÉ** » fait référence à la propension ou à la prédisposition à subir des dommages. [Source](#) (en anglais seulement)

FIGURE 1
Notes de risque moyennes de divers tronçons de pipelines pour les inondations, les feux de forêt et le stress thermique.



Risques physiques de la société

Bien que nos notes de risque physique varient à différents endroits le long du pipeline, notre profil de risque global pour le réseau de pipelines est faible. Les risques aigus les plus prononcés sont les tempêtes, les inondations et les sécheresses; les principaux risques chroniques sont quant à eux le stress thermique et le stress hydrique, qui sont fortement influencés par les degrés-jour de réchauffement (voir ci-dessous). Bien qu'une note de risque très faible ait été attribuée à l'élévation du niveau de la mer, il s'agit d'un risque pertinent pour les zones situées à proximité du fleuve Fraser et du Terminal maritime Westridge; celui-ci est donc décrit ci-dessous. Les répercussions non atténuées de l'un ou l'autre de ces risques pourraient causer des dommages directs au pipeline, l'arrêt temporaire du pipeline, des effets négatifs pour les travailleurs ou l'interruption indirecte des activités (par exemple des incidences sur les infrastructures essentielles, comme l'électricité et les communications, dans les environs).



TEMPÊTES VIOLENTES



INONDATIONS DES TERRES



SÉCHERESSES



FEUX DE FORÊT



ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER



DEGRÉS-JOURS DE CHAUFFAGE



STRESS THERMIQUE



STRESS HYDRIQUE

Effets potentiels

Les tempêtes violentes peuvent avoir des répercussions localisées, notamment des pannes d'électricité, de gros grêlons (qui endommagent les actifs), des inondations localisées, de fortes chutes de neige, des avalanches, des éboulements et un risque accru d'accidents de la route.

Avec l'évolution des tendances météorologiques, les inondations peuvent augmenter en fréquence ou en gravité. Des précipitations plus abondantes font augmenter le risque d'inondation. Les inondations peuvent endommager les pipelines et les infrastructures connexes et éventuellement causer des pertes de produits.

Une sécheresse prolongée peut limiter l'accès à l'eau pour les activités de construction ou d'exploitation et entraîner une augmentation du risque de feu de forêt.

Comme notre pipeline est enterré, le risque de feu de forêt pour nos actifs est relativement faible sur l'ensemble du tracé.

L'élévation du niveau de la mer ne concerne que le Terminal maritime Westridge.

Des canicules prolongées (quoique d'un nombre de jours moindre) peuvent rendre le travail à l'extérieur plus difficile et avoir une incidence sur la santé et la sécurité des travailleurs.

La hausse des températures et du taux d'humidité peut causer de la fatigue et de l'épuisement par la chaleur pour les personnes travaillant à l'extérieur; elle peut également avoir une incidence sur les infrastructures.

Des pressions extrêmes sur les réserves d'eau peuvent avoir une incidence sur les employés ou créer des difficultés dans les relations avec les communautés environnantes.

Niveau de risque estimé



Atténuation des risques

Nous concevons et entretenons notre réseau pipelinier pour qu'il soit résilient. Notre programme de surveillance des géorisques nous permet de suivre les mouvements de terrain et les risques liés à l'eau. Notre réseau est conçu pour résister à une inondation tous les 200 ans. Notre pipeline fait l'objet d'un programme d'inspection et d'entretien régulier, et nous réalisons un renforcement de nos infrastructures dans des zones qui, selon nous, sont à haut risque d'inondation (pour en savoir davantage sur notre programme d'intégrité des actifs, consultez la page 14). Afin de nous préparer et de réagir rapidement aux inondations, nous surveillons en permanence les conditions météorologiques et les débits des cours d'eau traversés par notre pipeline et effectuons des inspections aériennes et terrestres supplémentaires de l'emprise lorsque les débits atteignent un certain niveau. Ces inspections supplémentaires permettent de vérifier que l'intégrité du pipeline n'est pas compromise en cas d'inondation. Certaines inondations peuvent entraîner la fermeture temporaire du pipeline, qui peut être commandée à distance sur l'ensemble des segments. Nous surveillons aussi nos pipelines pour déceler les géorisques, comme les avalanches et les éboulements. En 2024, nous avons redirigé une section de 900 mètres de notre pipeline se trouvant dans une région considérée comme vulnérable aux avalanches et aux éboulements.

Nos activités courantes ne nécessitent pas d'eau et l'incidence estimée à long terme est donc faible. Les mesures énumérées pour les feux de forêt couvrent tous les impacts extrêmes résultant de la sécheresse.

Nous protégeons nos actifs hors sol (terminaux de stockage et stations de pompage) par le biais de procédures, de formations, d'une planification détaillée des interventions en cas de feux de forêt et du maintien d'équipement d'intervention. Nos stations de pompage se trouvent sur des sites industriels gravillonnés et clôturés, sans aucun équipement contre la ligne de clôture. Si un incendie devait s'en approcher, nous aurions la possibilité d'arrêter à distance des stations de pompage le long du tracé.

Nous nous sommes préparés à d'éventuels impacts à long terme en tenant compte de l'élévation potentielle du niveau de la mer dans la conception du terminal. En particulier, la conception permet de s'assurer que le pont des structures est suffisamment élevé pour éviter les inondations ou les dommages causés par les vagues si l'élévation du niveau de la mer se produit. L'élévation est supérieure aux niveaux d'élévation projetés pour 2070 dans le scénario d'augmentation des émissions du GIEC (RCP 8.5).

Les degrés-jour de réchauffement et le stress thermique étant liés, nos actions sont conçues pour gérer les deux. Pour protéger l'équipement et les matières premières, nous :

- tenons compte lors de la conception des températures maximales prévues pour la durée de vie de notre réseau pipelinier;
- disposons de systèmes de refroidissement adéquats dans nos installations pour protéger l'équipement.

Pour la sécurité et le bien-être de nos travailleurs, nous :

- avons pour norme d'atténuer les effets potentiels du stress thermique sur les travailleurs;
- offrons aux travailleurs un accès à des environnements à ambiance contrôlée (installations permanentes ou temporaires, comme des roulottes de chantier) et/ou à des véhicules afin d'atténuer le stress thermique;
- surveillons les risques de feu de forêt et planifions/réalisons les travaux en conséquence.

Nos activités courantes ne nécessitent pas d'eau; l'incidence estimée du stress hydrique à long terme est donc faible.

Aigus

Chroniques

Risques et opportunités liés à la transition

Les risques liés à la transition sont les risques réglementaires et technologiques ainsi que les risques de marché, d'atteinte à la réputation découlant de la transition énergétique. Vous trouverez à droite notre degré de connaissance actuelle des risques les plus importants liés à la transition susceptibles de toucher Trans Mountain. Nous réexaminons chaque année cette liste et réalisons une nouvelle appréciation de notre évaluation des risques en fonction de l'évolution de notre compréhension de la transition énergétique, des changements aux politiques et de la dynamique du marché.

Les termes « Faible », « Moyen » et « Élevé » dans la colonne « Impact estimé » s'entendent de l'impact relatif; par exemple, « Faible » signifie que l'impact devrait être faible par rapport à celui des autres risques.

RISQUES LIÉS À LA TRANSITION	IMPACT ESTIMÉ	PÉRIODE DE TEMPS	ATTÉNUATION DES RISQUES
<p>FAIBLESSE PERSISTANTE DES PRIX DU PÉTROLE</p> <p>Nous nous attendons à ce que la transition énergétique ait une incidence sur les prix du pétrole. Si cette baisse se concrétise et persiste, il est possible que des expéditeurs fassent défaut de paiement sur leurs contrats.</p>	ÉLEVÉ		<p>Maintenir notre avantage en matière de coûts par rapport aux autres modes de transport.</p> <p>À long terme, améliorer l'accès aux marchés mondiaux et éventuellement tirer parti de nos outils commerciaux face à un contexte de prix difficile pour les clients (expéditeurs).</p>
<p>COMPÉTITIVITÉ DU PÉTROLE CANADIEN SUR LE PLAN DE L'INTENSITÉ CARBONIQUE</p> <p>Réduire l'intensité carbonique du pétrole canadien à des niveaux concurrentiels pourrait ne pas être économique pendant les périodes où les prix du pétrole sont bas.</p>	ÉLEVÉ		<p>Analyser et communiquer les émissions de la portée 1 et de la portée 2 de notre service de transport par pipeline dans la chaîne d'approvisionnement pétrolière canadienne.</p> <p>À long terme, continuer à décarboniser nos activités et à relever notre souplesse. Pour en savoir plus, consultez la page 54.</p>
<p>BAISSE DE LA DEMANDE DE PÉTROLE</p> <p>L'adoption accélérée de véhicules électriques dans les économies avancées et l'utilisation accrue de biocarburants pourraient accélérer la baisse de la demande de pétrole.</p>	MOYEN		<p>La sécurité et l'intégrité opérationnelle nous permettent de conserver l'accès à l'Asie-Pacifique (et à d'autres marchés), où les données fondamentales témoignent d'une demande de pétrole brut à long terme.</p> <p>À long terme, tirer parti de nos outils commerciaux pour rester concurrentiels malgré des capacités de transport excédentaires.</p>
<p>RÉGLEMENTATION SUR LES GES – GRANDS ÉMETTEURS</p> <p>La réglementation à l'égard des grands émetteurs pourrait devenir encore plus stricte aux fins d'harmonisation avec l'engagement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De plus, le gouvernement du Canada a publié un cadre réglementaire qui propose un système de plafonnement et d'échange des émissions de GES pour le secteur pétrolier et gazier. Un tel changement n'aurait pas d'incidence sur Trans Mountain, mais bien sur ses clients.</p>	MOYEN		<p>À court terme, rester au courant des efforts de nos clients et du secteur pour réduire les émissions de GES.</p> <p>À long terme, continuer à mettre l'accent sur les besoins des expéditeurs. Nous croyons que notre accès aux marchés et aux prix mondiaux nous aidera à maintenir la production dans un contexte où les coûts seraient plus élevés.</p>
<p>HAUSSE DE LA DEMANDE DE COMBUSTIBLES DE REMPLACEMENT</p> <p>L'AIE s'attend à ce que la demande de biocarburants (éthanol, diesel renouvelable, méthanol vert, etc.) augmente au cours des prochaines années. Cette demande pourrait également être soutenue par le Règlement sur les combustibles propres, qui est entré en vigueur en juillet 2023.</p>	MOYEN		<p>À court terme, travailler avec les expéditeurs pour faciliter l'expédition de produits adaptés à la demande.</p> <p>À long terme, envisager d'optimiser nos activités et d'investir, au besoin, pour accroître notre souplesse afin d'expédier davantage de volumes de carburant à faible intensité carbonique.</p>
<p>RÉPUTATION ET PERCEPTION ASSOCIÉE AUX PIPELINES</p> <p>La perception négative associée aux pipelines, qu'elle soit directe (impacts environnementaux de leur exploitation) ou indirecte (le pipeline, catalyseur des combustibles fossiles), peut nuire à notre capacité d'accéder à des capitaux, de souscrire une couverture d'assurance adéquate ou de poursuivre nos activités.</p>	FAIBLE		<p>À court terme, maintenir notre performance environnementale et sociale dans son état actuel.</p> <p>À long terme, maintenir le dialogue avec les communautés autochtones et locales en ce qui concerne les opportunités qui cadrent avec nos priorités environnementales et sociales.</p>
OPPORTUNITÉS LIÉES À LA TRANSITION	IMPACT ESTIMÉ	PÉRIODE DE TEMPS	COMMENT TIRER PARTI DE CETTE OPPORTUNITÉ?
<p>OFFRE STRATÉGIQUE (AMÉRIQUE DU NORD/MONDE)</p> <p>La prise de conscience et l'importance de la sécurité énergétique suscitent des changements sur les marchés pétroliers mondiaux.</p>	ÉLEVÉ		<p>À court terme, le secteur canadien de l'énergie est limité quant à sa capacité à réagir aux changements géopolitiques à l'offre et à la demande.</p> <p>À long terme, nous pouvons appuyer et mener les changements aux facteurs réglementaires et économiques pour renforcer la capacité des producteurs canadiens à réagir aux événements mondiaux.</p>
<p>VOLATILITÉ DES MARCHÉS PÉTROLIERS</p> <p>Le pétrole canadien, tout particulièrement sous forme de sables bitumineux, résiste mieux à la volatilité des prix, puisqu'il exige moins de capital d'exploitation.</p>	MOYEN		<p>À moyen terme, soutenir le pétrole canadien en améliorant l'accès aux marchés mondiaux.</p> <p>À long terme, maximiser le débit, tout particulièrement lorsque le pétrole canadien peut être une source de stabilité pendant les périodes de volatilité et les épisodes de perturbation de l'offre mondiale.</p>
<p>PROGRÈS TECHNOLOGIQUES LIÉS AU CARBONE</p> <p>Les progrès technologiques représentent une excellente occasion de réduire encore plus l'intensité des émissions de GES de nos activités ou de générer de nouvelles sources de revenus.</p>	MOYEN		<p>À court terme, continuer de suivre l'évolution de la technologie.</p> <p>À long terme, investir dans les technologies qui nous permettent d'atteindre nos objectifs.</p>

Analyses de scénarios

Nous sommes d'avis que l'analyse de scénarios est un outil précieux pour remettre en cause nos hypothèses quant à l'avenir, susciter des discussions constructives sur notre stratégie à long terme et permettre la prise de décisions éclairées. Cependant, il importe de noter que les scénarios sont fondés sur des hypothèses et des estimations dans le but de mettre en lumière les éléments principaux de ce à quoi l'avenir pourrait ressembler. Par conséquent, ils ne constituent ni une prévision ni une prédiction.

En 2022, nous avons réalisé une analyse quantitative des scénarios climatiques conformément aux recommandations du GIFCC. Les scénarios climatiques désignent à la fois des scénarios physiques liés au climat (c.-à-d. des modèles de concentrations d'émissions qui entraînent des changements chroniques et aigus différents du climat) et des scénarios de transition liés au climat (c.-à-d. des politiques, des conditions du marché et des conditions macroéconomiques associées à des taux de progression différents de la transition énergétique).

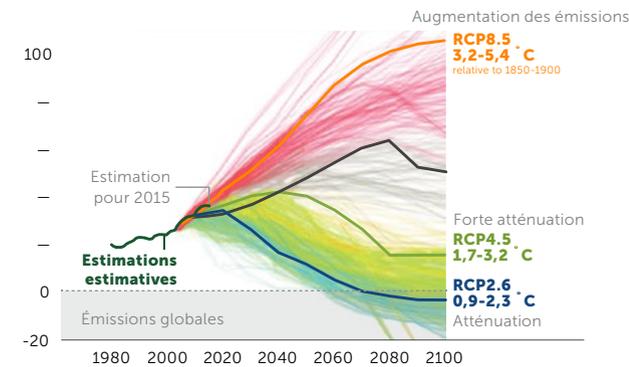
Scénarios physiques liés au climat

En plus du profil de risque physique (présenté aux pages 49 et 50), nous avons évalué les changements prévus pour certaines variables climatiques à l'échelle de notre réseau de pipelines, pour trois scénarios d'émissions différents, entre 2045 et 2070. Les variables climatiques sont les facteurs qui exacerbent chacun des risques climatiques, par exemple les pluies torrentielles augmentent les risques d'inondation, la durée des canicules augmente le stress thermique. Les trois scénarios d'émissions que nous avons utilisés ont été élaborés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et couvrent un grand nombre de résultats (figure 2). Même si le GIEC a publié son sixième rapport d'évaluation, nous continuons pour le moment d'utiliser son cinquième rapport comme base pour nos analyses de scénarios.

L'analyse de scénarios nous aide à comprendre comment les effets climatiques déjà évalués peuvent avoir une ampleur et un moment de réalisation variables selon différents scénarios d'émissions. Les résultats indiquent que :

- la grande majorité de nos actifs pipeliniers sont souterrains et leur exposition globale aux risques physiques liés au climat est donc faible;
- les risques liés au climat varient d'un bout à l'autre du réseau pipelinier et, en étant conscients de ce fait, nous pouvons cibler les activités d'atténuation là où elles auront le plus d'incidence;
- les principaux risques chroniques influencés par les variations dans les degrés-jour de chauffage typiques au climat canadien devraient constituer un élément central des activités d'atténuation à long terme dans l'ensemble de notre système;
- même dans le scénario d'augmentation des émissions dans lequel les émissions annuelles doublent par rapport aux niveaux actuels d'ici 2100 (RCP 8.5, figure 2), l'élévation du Terminal maritime Westridge est conçue pour protéger nos actifs de l'élévation prévue du niveau de la mer.

FIGURE 2 | SCÉNARIOS PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT DU GIEC
Émissions provenant des combustibles fossiles et du ciment (GtCO₂/an)



Nous avons analysé trois scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) couvrant un grand nombre de résultats.



RÉSULTATS DES SCÉNARIOS DU GIECS

SCÉNARIO DU GIEC	ATTÉNUATION ÉNERGIQUE	FORTE ATTÉNUATION	AUGMENTATION DES ÉMISSIONS
IPCC RCP2.6	IPCC RCP4.5	IPCC RCP8.5	
POSTULAT	Les émissions mondiales annuelles de GES culminent entre 2010-2020, et diminuent considérablement par la suite.	Les émissions culminent vers 2040, puis diminuent.	Les émissions continuent d'augmenter tout au long du 21e siècle et les émissions annuelles doublent d'ici 2100.
HAUSSE DES TEMPÉRATURES D'ICI 2100 SOURCE (EN ANGLAIS SEULEMENT)	1,8 degré	2,7 degrés	4,4 degrés
HAUSSE DU NIVEAU MOYEN DE LA MER MONDIALE D'ICI 2100 SOURCE (EN ANGLAIS SEULEMENT)	0,26–0,54 m	0,32–0,62 m	0,45–0,82 m

Scénarios de transition liés au climat

Avec l'aide d'un consultant indépendant, nous avons effectué un exercice de modélisation des scénarios de transition énergétique en utilisant les données du scénario Nouveaux engagements annoncés de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du rapport Avenir énergétique du Canada en 2023 de la Régie de l'énergie du Canada. Le scénario Nouveaux engagements annoncés a été sélectionné aux fins d'analyse parce qu'il :

- reflète les engagements actuels des gouvernements du monde entier, y compris du Canada;
- constitue le scénario de transition le plus rigoureux et est au bon niveau de granularité des données pour effectuer une analyse efficace. À l'heure actuelle, le scénario Zéro émission nette à l'horizon 2050 (NZE) de l'AIE n'inclut pas suffisamment de données régionales pour mener efficacement ce type d'analyse;
- continue d'être revu⁴ annuellement afin d'y ajouter de nouveaux engagements. Dans sa dernière mouture, les hypothèses comprises dans les engagements annoncés se basent sur une augmentation d'environ 1,7 °C de la température en 2100 (probabilité de 50 %), ce qui en fait un scénario potentiel de « 2 °C ou moins ».

Le scénario Nouveaux engagements annoncés part du postulat d'une mise en œuvre intégrale et dans les délais prévus de tous les engagements du pays, et certaines de ses hypothèses clés comprennent :

- une production mondiale de pétrole de 90,4 millions de barils par jour (mbj) en 2030 et de 59 mbj en 2045;
- une diminution de la demande de pétrole en Amérique du Nord, de 21,5 mbj en 2021 à 18,8 mbj en 2030 et à 7,9 mbj en 2045;
- une augmentation de la demande de pétrole dans la région Asie-Pacifique de 32,7 mbj en 2021 à 35,2 mbj en 2030 avant de retomber à 23,6 mbj en 2045.



Vue aérienne du Terminal maritime Westridge (C.-B.)

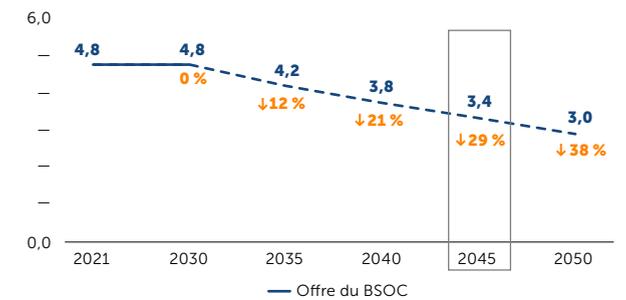
Trans Mountain a des engagements contractuels de 15 à 20 ans (contrats d'achat ferme) avec ses expéditeurs qui couvrent environ 80 % de la capacité du système (~710 000 b/j). Bien que ces contrats contribuent à la forte progression de nos produits des activités ordinaires à court et à moyen terme, nous avons modélisé les répercussions jusqu'en 2045 afin d'étudier les effets potentiels au cours des années suivant l'échéance des contrats.

Le scénario Nouveaux engagements annoncés décrit les circonstances dans lesquelles, d'ici 2045, l'offre de l'Ouest canadien sera de 29 % inférieure aux niveaux de 2021 et la demande de raffinage en Amérique du Nord sera de 52 % inférieure aux niveaux de 2021. Bien que le scénario Nouveaux engagements annoncés fournisse également des données sur les prix du pétrole et du carbone^{5,6}, nous nous sommes concentrés sur la modélisation de l'offre et de la demande parce que celles-ci sont plus directement liées à la demande de transport par pipeline.

En 2045, nous prévoyons tirer parti de nos outils commerciaux pour offrir des prix concurrentiels dans un environnement avec des capacités de transport excédentaires.

Plus particulièrement, nous avons été en mesure d'évaluer les effets potentiels sur le débit du pipeline en 2045 en modélisant les contraintes d'offre du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (figure 3) et la réduction de la demande des raffineries nord-américaines (figure 5). Nous avons mis à jour nos hypothèses de modélisation dans notre dernier rapport pour tenir compte des scénarios de l'AIE présentés dans le rapport World Energy Outlook 2023 et du rapport Avenir énergétique du Canada en 2023. Pour le présent rapport, nous avons passé en revue les changements qualitatifs, mais n'avons pas mis à jour nos hypothèses de modélisation étant donné la faiblesse des changements pertinents dans l'offre et la demande entre les rapports World Energy Outlook de 2023 et 2024.

FIGURE 3 | OFFRE DU BASSIN SÉDIMENTAIRE DE L'OUEST CANADIEN
 (d'après les niveaux de 2021, avec déclin proportionnel, du scénario Nouveaux engagements annoncés)
 En millions de barils par jour



L'offre provenant des sables bitumineux devrait diminuer de 29 % d'ici 2045 par rapport aux niveaux de 2021.

⁴ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/140a0470-5b90-4922-a0e9-838b3ac6918c/WorldEnergyOutlook2024.pdf> (en anglais seulement)

⁵ Le scénario de l'AIE se base sur un prix du pétrole de 79 \$ US le baril d'ici 2030 et de 75 \$ US d'ici 2050 et, puisque cela reflète les engagements annotés, nous utilisons le prix du carbone annoncé par le gouvernement canadien, soit 170 \$ CA/118 \$ US par tonne d'équivalent CO₂ d'ici 2030.

⁶ Le prix du pétrole brut de l'AIE est une moyenne pondérée des prix à l'importation des pays membres de l'AIE.

Moyens de demeurer résilients jusqu'en 2045

Dans le scénario des engagements annoncés, Trans Mountain demeure résiliente jusqu'en 2045, même si la nouvelle version du scénario prévoit une baisse plus marquée de la demande de pétrole. Autrement dit, le pipeline devrait fonctionner au maximum de sa capacité ou presque jusqu'en 2045 selon les conditions modélisées. Voici les quatre caractéristiques qui contribuent à la résilience de nos activités :

1 | ACCÈS AUX MARCHÉS MONDIAUX Nous exploitons le seul réseau pipelinier au Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest et ayant un accès maritime (figure 4). L'achèvement du projet d'agrandissement a accru de façon importante la capacité du Terminal maritime Westridge, ce qui a permis à l'énergie canadienne d'atteindre les marchés mondiaux, notamment la région Asie-Pacifique. En 2024, après la mise en service du réseau élargi, environ 50 % des produits du terminal étaient expédiés vers la région Asie-Pacifique, le reste étant transporté vers différents emplacements de la côte Ouest américaine. Avec le scénario Nouveaux engagements annoncés, la région Asie-Pacifique demeure une source robuste et croissante de demande de pétrole jusqu'en 2030; par la suite, la demande diminue lentement, mais à un rythme considérablement moindre qu'en Amérique du Nord (figure 5).

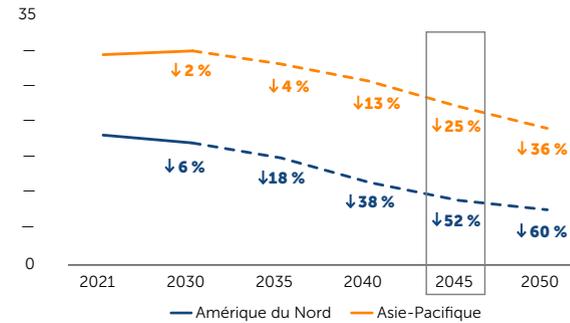
2045

Le pipeline devrait fonctionner au maximum de sa capacité ou presque jusqu'en 2045

FIGURE 4 | DEMANDE DE RAFFINAGE PAR RÉGION

(d'après les niveaux de 2021 du scénario Nouveaux engagements annoncés)

En millions de barils par jour

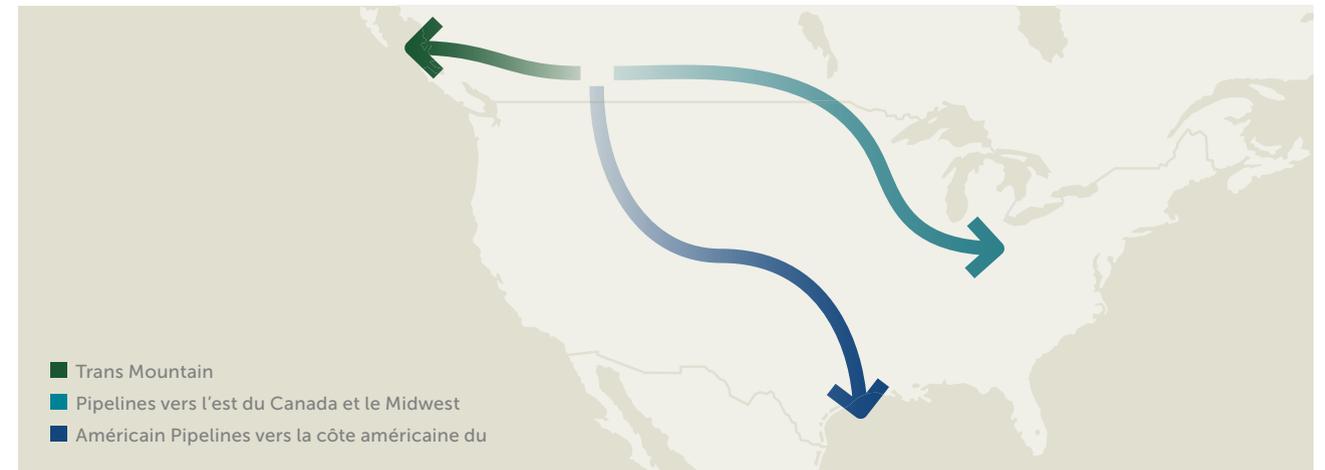


La demande de raffinage en Asie-Pacifique demeure plus élevée et diminue à un rythme plus lent qu'en Amérique du Nord.
 Source : WEO 2024

2 | NOTRE COMPÉTITIVITÉ SUR LE PLAN DE L'INTENSITÉ CARBONIQUE

Nous utilisons des pompes électriques pour transporter les produits dans le pipeline et une grande partie de notre charge électrique est produite en Colombie-Britannique, où le réseau électrique produit peu d'émissions de carbone. Afin d'améliorer notre compétitivité sur le plan de l'intensité carbonique et d'aider nos clients à demeurer concurrentiels dans des marchés qui sont de plus en plus axés sur le carbone, nous avons élaboré un Plan de réduction des émissions qui décrit notre approche et fixe des objectifs pour atteindre la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050. D'ici 2030, nous prévoyons réduire de 100 000 tonnes de CO₂ les émissions de notre réseau élargi grâce à la mise en œuvre d'efficiences et d'innovations du réseau, à la décarbonisation de notre consommation d'énergie, à des investissements sélectifs dans l'économie à faible émission de carbone et à l'utilisation de produits du carbone axés sur le marché. Le *Règlement sur l'électricité propre* du Canada, qui comporte des exigences de réduction des émissions de GES générées par la production d'électricité, appuiera davantage notre parcours vers la carboneutralité.

FIGURE 5 | SYSTÈME DE PIPELINE NORD-AMÉRICAIN SIMPLIFIÉ



Trans Mountain exploite le seul réseau pipelinier au Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest et ayant un accès maritime.

3 | SOUPLESE DU RÉSEAU

Chez Trans Mountain, nous cumulons une vaste expérience dans le transport de différents produits, du pétrole lourd dilué jusqu'aux produits synthétiques, légers et raffinés. La composition des sources d'énergie mondiale évoluant, cette expertise peut être appliquée à d'autres produits comme les biocarburants liquides et d'autres hydrocarbures faibles en CO₂. Après l'expiration des contrats, nous pouvons optimiser nos activités pour répondre aux changements dans le type et la proportion de marchandises transportées afin de répondre aux besoins des expéditeurs et à la demande mondiale sans avoir à apporter de changements importants aux infrastructures existantes.

4 | NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le Canada a des exigences réglementaires rigoureuses en matière d'environnement, exerce un degré élevé de surveillance réglementaire et dispose de solides politiques sur le changement climatique. Les entreprises qui participent au système énergétique canadien, comme Trans Mountain, doivent avoir de solides pratiques environnementales, sociales et de gouvernance pour continuer à exercer leurs activités au Canada.

De plus :

- Trans Mountain a réalisé des investissements importants en matière de systèmes de protection environnementale, d'intégrité des actifs, de surveillance des fuites, d'intervention en cas de déversement et de protection de la biodiversité terrestre et marine. Pour en savoir davantage, consultez les [pages 14, 18 et 19](#). Nous jouissons d'antécédents impressionnants : en plus de 70 ans d'activité, nous avons chargé du pétrole sur des navires en Colombie-Britannique sans qu'aucun déversement ne se produise.
- Chez Trans Mountain, nous déployons des efforts concertés pour établir des relations solides avec les communautés autochtones le long du tracé du pipeline ([page 35](#)). Nous continuons à consolider ces relations et à contribuer à la prospérité des communautés.

Toutes ces pratiques contribuent à une exploitation sûre et fiable, en plus d'être essentielles à notre résilience face aux changements sociaux, politiques et réglementaires.

Notes relatives au scénario zéro émission nette à l'horizon 2050

Le changement climatique est un enjeu important qui nécessite une action mondiale et sectorielle concertée. Nous nous engageons à collaborer avec les gouvernements et les parties prenantes pour faire avancer les stratégies qui réduiront les émissions tout au long de la chaîne de valeur énergétique — aujourd'hui comme demain. Nous croyons que le Canada, qui possède les troisièmes réserves de pétrole et de gaz en importance au monde⁷, continuera de jouer un rôle de premier plan dans le secteur mondial de l'énergie.

Le scénario Nouveaux engagements annoncés comporte les éléments importants suivants en ce qui a trait aux tests de résilience pour nos activités dans une voie éventuellement carbonéutre :

- Bien que le scénario Nouveaux engagements annoncés ne soit pas un scénario de carboneutralité à l'échelle mondiale, il intègre toutes les annonces nationales importantes faites jusqu'en août 2024 et reflète une économie canadienne carbonéutre d'ici 2050.
- Le scénario Nouveaux engagements annoncés se situe dans la fourchette de résultats qui offre une chance de 50 % de limiter la hausse de température à 2°C en 2100. Le sixième rapport d'évaluation du GIEC sur l'atténuation des changements climatiques, publié en avril 2022, évaluait un grand nombre de scénarios qui avaient une chance d'au moins 50 % de limiter la hausse de température à 2°C en 2100. Comme il est indiqué à la figure 6, la trajectoire du scénario Nouveaux engagements annoncés⁸ se situe dans ce qui est englobé par ces scénarios.
- Tant dans le scénario Nouveaux engagements annoncés que dans le scénario NZE, la demande de la région Asie-Pacifique diminue à un rythme plus lent que celle en Amérique du Nord (baisse de 38 % de 2021 à 2050 en Asie-Pacifique, contre une diminution de 71 % de la demande en Amérique du Nord). Cet écart dans le rythme de transition renforce la résilience de Trans Mountain.

Dans le scénario NZE, la demande de pétrole baissera à 23 mbj en 2050 et le prix du pétrole baissera à environ 25 \$ US⁹ le baril en 2050. Même si ce scénario ne constitue pas une prévision, nous croyons que pour demeurer concurrentiels dans un monde où le prix du pétrole est faible et où la demande de pétrole est fortement comprimée, nous devons apporter des changements substantiels à nos activités. Certains éléments nous permettraient de tirer notre épingle du jeu dans un scénario NZE :

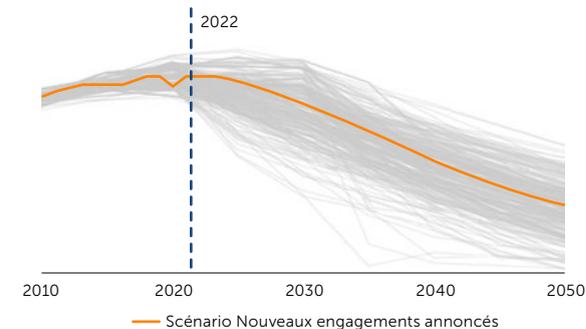
1 | TIRER PARTI DE NOS OUTILS COMMERCIAUX Même si nos activités dépendent de contrats à long terme avec nos expéditeurs, nous disposons d'une vaste gamme d'outils commerciaux qui nous permettent d'harmoniser notre offre aux facteurs en aval et en amont, selon leur évolution. Notre recours à ces outils sera proportionnel à l'ampleur des changements à la réglementation et sur les marchés, tels que nous les observons. Ces changements peuvent toucher les péages, la répartition des risques, les rendements attendus, les mesures incitatives et d'autres mécanismes liés au carbone.

2 | INVESTIR POUR REHAUSSER NOTRE SOUPLESSE Le scénario NZE implique une forte contraction de la demande de combustibles liquides aux fins de transport, le reste de la demande étant attribuable aux produits sans combustion. Si tel était le cas, nous envisagerions de mettre une partie du pipeline hors service ou de l'utiliser pour transporter d'autres produits tels que de l'ammoniac ou du gaz naturel liquide. Pour rehausser notre résilience, nous devons investir dans les technologies qui nous permettront de rehausser la souplesse de notre réseau pipelinier et de transporter continuellement de nouveaux produits ou des produits différents. Si nous voyions les signes d'un scénario NZE, nous commencerions par mettre en œuvre des changements techniques et administratifs qui faciliteraient l'expédition d'autres produits.



Terminal de Kamloops (C.-B.)

FIGURE 6 | COMPARAISON DU SCÉNARIO DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS ANNONCÉS ET DES SCÉNARIOS DU GIEC AVEC UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES DE 2,0 °C EN 2100
Gt éq. CO₂



Le scénario Nouveaux engagements annoncés se situe dans la fourchette de résultats qui offre une chance de 50 % de limiter la hausse de température à 2 °C en 2100. Source : AIE

3 | CONTINUER À DÉCARBONISER NOS ACTIVITÉS L'intensité de nos émissions de GES est déjà faible, mais un scénario NZE nous obligerait à rester en tête du peloton et à concurrencer nos pairs sur le plan de l'intensité carbone. Nous poursuivons nos investissements en vue de décarboniser encore plus nos activités. Ce faisant, nous pourrions distinguer notre offre dans un monde qui se préoccupe de plus en plus du carbone tout en contribuant, de façon générale, à la réduction de l'intensité carbonique du cycle de vie du pétrole brut canadien.

⁷ [https://www.canadianenergycentre.ca/worldwide-oil-reserves-and-investments-key-facts/#:~:text=Canada%20has%20the%20world's%20third,Venezuela%20\(304%20billion%20barrels\)](https://www.canadianenergycentre.ca/worldwide-oil-reserves-and-investments-key-facts/#:~:text=Canada%20has%20the%20world's%20third,Venezuela%20(304%20billion%20barrels)) (en anglais seulement)

⁸ AIE. 2024. <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model/understanding-gec-model-scenarios> (en anglais seulement)

⁹ Le prix du pétrole est une moyenne pondérée des prix à l'importation des pays membres de l'AIE.

IV. Paramètres et objectifs

Nous suivons les émissions de gaz à effet de serre (GES) que génèrent nos activités quotidiennes. La plupart de nos émissions sont de la portée 2, car nous utilisons des pompes à entraînement électrique pour déplacer les produits dans le pipeline (voir la page 22).

Émissions de la portée 3

Les émissions de GES de la portée 3 sont celles qui sont générées en amont (y compris lorsque le pétrole que nous transportons est extrait) et en aval (y compris lorsque le pétrole est utilisé) de nos activités. Au cours des prochaines années, nous prévoyons effectuer une évaluation de l'état de préparation pour la présentation des émissions de la portée 3 afin de voir lesquelles des 15 catégories d'émissions de la portée 3 du protocole relatif aux GES sont les plus importantes pour notre entreprise. Les travaux de construction réalisés dans le cadre du projet d'agrandissement ont également généré des GES. Dans le cadre de nos approbations réglementaires, nous nous sommes engagés à compenser les deux principales sources d'émissions liées aux travaux de construction : le carburant consommé par les camions et les équipements lourds pendant la construction, ainsi que les activités de défrichage (enlèvement de la végétation pour la préparation du site). Nous avons établi notre plan de compensation des émissions, qui décrit notre approche et nos critères d'achat de crédit de haute qualité.

Objectifs

Les objectifs prospectifs de Trans Mountain en matière de changements climatiques comprennent :

- réduire les émissions absolues de GES du réseau étendu de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030, en tant qu'objectif intermédiaire;
- atteindre la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050.

Notre Plan de réduction des émissions décrit notre approche et les stratégies clés que nous pourrions mettre en œuvre dans le cadre de notre cheminement vers la carboneutralité d'ici 2050. Pour fixer nos objectifs, nous avons adopté une approche intimement liée à nos valeurs et orientée par les principes suivants :

- nos objectifs entraîneront une réduction importante, absolue et durable de nos émissions;
- nos objectifs doivent tenir compte des effets économiques et commerciaux et être adaptés aux besoins de nos clients;
- nos objectifs doivent être suffisamment souples pour nous permettre d'adopter une foule de solutions pour les atteindre;
- dans l'atteinte de nos objectifs, nous devons donner la priorité aux mesures qui soutiennent les communautés autochtones et font progresser la réconciliation avec les Autochtones;
- l'atteinte de nos objectifs aidera le secteur canadien de l'énergie à se tailler une place sur le marché mondial, où la sécurité énergétique est aussi importante que la réduction des émissions.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous prévoyons prendre les mesures suivantes :

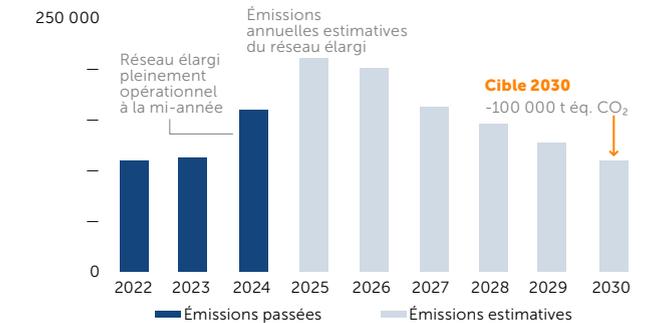
ÉMISSIONS DE GES (TONNES D'ÉQUIVALENT CO ₂)	2020	2021	2022	2023	2024
Émissions de GES de la portée 1	5 567	5 685	5 471	6 164	15 049
Émissions de GES de la portée 2	106 234	99 360	103 556	106 301	144 055
TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES	111 801	105 045	109 027	112 465	159 104

1 | TIRER PROFIT DE NOS SOURCES D'EFFICACITÉ ET D'INNOVATION ACTUELLES Nous avons réalisé un examen détaillé de nos émissions de la portée 1. Cet examen nous permettra de mieux comprendre le coût et l'ampleur des différentes options pour les réduire, notamment sur le plan de l'efficacité des processus et des sources de combustibles de remplacement.

2 | DÉCARBONISER DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE La grande majorité de nos émissions de GES de la portée 2 sont générées par l'achat d'électricité en Alberta. L'intensité des émissions de GES du réseau électrique de l'Alberta continue de diminuer, ce qui nous aide à atteindre nos objectifs de décarbonisation. Afin de continuer à réduire nos émissions en Alberta, nous prévoyons utiliser de l'énergie renouvelable provenant de sources telles que l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité, par l'intermédiaire d'accords virtuels d'achat d'énergie.

3 | CONTINUER À DÉCARBONISER NOS ACTIVITÉS Même si notre priorité est de réduire nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 par des mesures et des investissements directs, nous envisageons d'acheter des crédits de compensation pour atteindre nos objectifs.

FIGURE 7 | TRAJECTOIRE CIBLE DE TRANS MOUNTAIN émissions nettes (t éq. CO₂)



Selon nos estimations, nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 pour le réseau élargi avoisinent 210 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année complète d'exploitation. Ces chiffres sont fondés sur plusieurs facteurs qui pourraient changer à l'avenir, dont l'intensité carbonique des réseaux électriques auxquels nous sommes raccordés.

Annexes

Rendre compte de nos progrès de façon transparente

PHOTO
Terminal d'Edmonton (Alb.)

Autres questions ESG

Nous recevons parfois des questions sur des sujets ESG qui n'ont pas été abordés dans ce rapport. Voici des informations supplémentaires sur ces sujets :

Qu'est-il advenu des déchets provenant des activités de construction?

Tous les employés, entrepreneurs et consultants ont été tenus de se conformer aux règlements environnementaux applicables et aux politiques de Trans Mountain en matière de manipulation, de stockage, de transport et d'élimination des déchets. Les déchets ont été caractérisés, classés et étiquetés afin qu'ils puissent être correctement recyclés ou éliminés dans des installations approuvées. Les déchets ont été recyclés lorsque cela était possible et la réduction des déchets était encouragée.

À quoi sert l'eau? Où va-t-elle après avoir été utilisée?

L'exploitation régulière du pipeline ne nécessite pas de grands volumes d'eau. Nous utilisons principalement l'eau pour les essais hydrostatiques, un type d'essai de pression qui consiste à remplir la canalisation d'eau après une réparation ou avant une nouvelle installation pour s'assurer qu'elle fonctionne correctement. L'eau utilisée est testée et est renvoyée dans l'environnement si elle répond aux critères de rejet applicables. Autrement, elle est traitée ou est acheminée vers une installation tierce pour être éliminée.

Pendant le projet d'agrandissement, l'eau servait principalement aux essais hydrostatiques, à la suppression de la poussière, au forage directionnel horizontal, au nettoyage et aux camps de travailleurs.

Pour déterminer les sources d'eau potentielles à utiliser pendant le projet d'agrandissement ainsi que les volumes et les taux de prélèvement, nous tenions compte de nombreux facteurs environnementaux clés, notamment les poissons et autres espèces aquatiques; la qualité, la quantité, l'emplacement et d'autres caractéristiques des sources d'eau; ainsi que la durée, les taux et les volumes totaux de prélèvement. Nous avons obtenu les permis d'utilisation de l'eau auprès des autorités gouvernementales compétentes avant toute activité de prélèvement d'eau. En outre, l'évacuation de l'eau ou des eaux usées a été effectuée conformément aux autorisations requises.

Quel est votre processus de mise hors service des pipelines ou des installations en fin de vie?

Une fois qu'un pipeline n'est plus utile, nous suivons toutes les exigences réglementaires concernant la vidange et le nettoyage du pipeline de tout hydrocarbure, le remplissage de la canalisation avec un matériau de remplissage inerte tel que l'azote gazeux et le maintien d'une protection cathodique sur la canalisation pour nous assurer qu'elle ne se corrode pas. Bien que notre principal pipeline ne soit pas près d'atteindre sa fin de vie, nous sommes tenus par la REC de mettre de côté des fonds qui sont protégés dans une fiducie pour couvrir les coûts associés à la cessation de l'exploitation. Trans Mountain prévoit percevoir ces fonds sur une période de 40 ans auprès de ses clients qui transportent des produits pétroliers par son réseau pipelinier. Nous déposons des mises à jour annuelles auprès de la REC concernant l'état des fonds. À la fin de 2024, la juste valeur des placements dans la Fiducie de remise en état des pipelines de Trans Mountain s'élevait à environ 130 millions de dollars. Pour en savoir davantage sur la fiducie, consultez notre [site Web](#).



Terminal de Burnaby (C.-B.)

Tableau de performance

CONTEXTE	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
DÉBIT						
Pipeline Trans Mountain	barils/jour	312 000	299 000	323 000	348 000	555 000
Pipeline Puget Sound	barils/jour	196 000	189 000	209 000	231 000	234 000
Terminal maritime Westridge	barils/jour	39 000	35 000	31 000	41 000	241 000
ENVIRONNEMENT						
INTÉGRITÉ DES ACTIFS						
Pipelines exploités	km	1 275	1 275	1 275	1 275	2 469
Inspections réalisées	nombre	4 429	4 742	4 704	4 982	5 956
Kilomètres de pipelines de liquides inspectés (tous types d'inspections, pas seulement les inspections internes)	km inspectés	1 154	1 477	1 438	1 801	5 503
Pourcentage des pipelines de liquides inspectés	pourcentage	91	116	113	141	223
DÉVERSEMENTS DANS LES PIPELINES						
Nombre d'incidents dans les pipelines	nombre	0	0	0	0	0
DÉVERSEMENTS AUX INSTALLATIONS¹						
Déversements à signaler	nombre	1	1	0	0	1
Volume des déversements à signaler	m ³	190	7	0	0	3
DÉVERSEMENTS LIÉS À LA CONSTRUCTION						
Déversements à signaler	nombre	50	34	29	62	3
Volume des déversements à signaler	m ³	125	41	59	85	0

ENVIRONNEMENT	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
TERRES						
Terres détenues, louées ou exploitées	acres	21 110	21 506	21 556	21 719	17 235
Terres détenues, louées ou exploitées dans des zones sensibles	pourcentage	36	35	35	40	58
Terres détenues, louées ou exploitées dans des zones sensibles	acres	7 604	7 605	7 620	8 626	9 951
Perturbations en surface	acres	2 121	5 970	7 511	7 505	1 479
Superficie restaurée ²	acres	10	424	2 770	6 135	1 379
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉMISSIONS DE GES						
Émissions de GES de la portée 1 (directes)	tonnes d'équivalent CO ₂	5 567	5 685	5 471	6 164	15 049
Émissions de GES de la portée 2 (indirectes)	tonnes d'équivalent CO ₂	106 234	99 360	103 556	106 301	144 055
Total des émissions de GES	tonnes d'équivalent CO ₂	111 801	105 045	109 027	112 465	159 104
Émissions de carburant liées à la construction ³	tonnes d'équivalent CO ₂	92 211	148 991	236 764	237 566	20 121
ÉMISSIONS DIRECTES PAR SOURCE						
Émissions de combustion stationnaire	tonnes d'équivalent CO ₂	696	680	988	899	1 231
Émissions de Westridge — UCT/combustion	tonnes d'équivalent CO ₂	2 952	2 746	2 829	3 544	11 325
Émissions fugitives ⁴	tonnes d'équivalent CO ₂	76	77	0	0	37
Ventilations/vapeurs de réservoir ⁴	tonnes d'équivalent CO ₂	666	620	0	0	403
Parc de véhicules	tonnes d'équivalent CO ₂	1 178	1 561	1 634	1 721	2 054

¹ Les déversements à signaler s'entendent des fuites de marchandises de base et d'autres marchandises.

² Les terres sont considérées comme remises en état une fois le nettoyage final terminé.

³ Comprend seulement les émissions de carburant des entreprises sous contrat. Les émissions provenant du nettoyage des terres ne sont pas comprises et seront publiées à la clôture du projet.

⁴ Les analyses du pétrole brut effectuées en 2022 et en 2023 ont indiqué des concentrations de méthane trop faibles pour être détectables. Par conséquent, les émissions provenant de la ventilation et des vapeurs de réservoir ont été jugées négligeables et les chiffres présentés pour ces années ont été établis à zéro. Les analyses du pétrole brut en 2024 ont indiqué la présence de traces de méthane dans les produits pétroliers bruts. Par conséquent, nous présentons des émissions de méthane.

ENVIRONNEMENT	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES						
Composés organiques volatils (COV)	tonnes	125	90	225	264	172
Matière particulaire (PM ₁₀)	tonnes	101	78	82	54	17
Oxydes d'azote (NOx)	tonnes	265	149	152	290	101
Oxydes de soufre (SOx)	tonnes	17	10	10	19	7
INSPECTION ENVIRONNEMENTALE ET SURVEILLANCE AUTOCHTONE (AGRANDISSEMENT)						
Études techniques sur le terrain et suivi par des consultants tiers	jours-personnes	13 771	20 443	40 165	23 087	1 803
Surveillance autochtone	jours-personnes	2 801	5 038	6 430	5 726	2 088
Inspection environnementale	jours-personnes	9 978	15 474	18 781	7 260	5 867
SOCIAL						
SÉCURITÉ (EXPLOITATION ET AGRANDISSEMENT)						
Taux de fréquence des lésions enregistrables – employés	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,59	0,00	0,47	0,56	0,16
Taux de blessures à déclarer – entrepreneurs	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,52	0,58	0,52	0,50	0,47
Taux de blessures avec arrêt de travail – employés	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,00	0,00	0,23	0,19	0,00
Taux de blessures avec arrêt de travail – entrepreneurs	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,05	0,03	0,03	0,05	0,00
Décès	nombre	1	0	0	0	0
Accidents de véhicules automobiles – employés	nombre	0	1	0	1	0
Accidents de véhicules automobiles ⁵ – entrepreneurs	nombre	119	150	403	331	42

SOCIAL	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
INDICATEURS AVANCÉS						
Signalement d'accidents évités de justesse ⁶	nombre	312	416	584	465	154
Inspections réalisées ⁶	nombre	3 613	8 543	12 561	8 368	582
MAIN-D'ŒUVRE ET RÉTENTION						
Nombre total d'employés	nombre	390	439	513	663	711
Nombre total d'entrepreneurs	nombre	1 217	1 582	1 760	784	534
Taux de roulement, départs volontaires et involontaires	pourcentage	4	6	10	6	7
Taux de roulement, départs volontaires	pourcentage	3	5	8	4	5
DIVERSITÉ ET INCLUSION						
Femmes, total de l'effectif	pourcentage	29	29	30	35	35
Femmes, direction	pourcentage	24	24	33	37	34
Femmes, haute direction	pourcentage	25	25	42	43	31
Femmes, conseil d'administration	pourcentage	33	33	50	50	50
AUTRES GROUPES DÉSIGNÉS						
Autochtones	pourcentage	1,8	2,7	3,5	4,5	4,5
Minorités visibles	pourcentage	13,8	15,3	13,5	18,9	18,7
Personnes vivant avec un handicap	pourcentage	0,3	1,1	0,8	1,1	1,1

⁵ Les accidents de véhicules automobiles – entrepreneurs désignent les accidents qui impliquent des véhicules conduits par une personne autre qu'un employé de Trans Mountain ou n'appartenant pas à Trans Mountain et qui impliquent des entrepreneurs travaillant sur le projet d'agrandissement. La construction étant terminée, nous ne mesurerons plus cette donnée.

⁶ Les accidents évités de justesse et les inspections réalisées sont considérés comme des indicateurs avancés, qui sont assortis de données de référence et dont la déclaration est encouragée. Ces chiffres non normalisés témoignent d'une amélioration de la culture de sécurité et d'une augmentation du nombre d'heures d'exposition. La forte baisse de cet indicateur avancé en 2024 s'explique par l'achèvement du projet d'agrandissement et la diminution des activités des entrepreneurs.

SOCIAL	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
CATÉGORIES D'ÂGE DES EMPLOYÉS						
30 ans ou moins	pourcentage	8	5	8	11	8
De 30 à 50 ans	pourcentage	59	62	62	62	63
Plus de 50 ans	pourcentage	33	33	30	27	29
APPORT ÉCONOMIQUE						
Valeur générée ⁷	millions \$	3 311	5 425	9 017	9 763	4 004
Valeurs distribuées aux groupes suivants :						
Fournisseurs et entrepreneurs	millions \$	2 792	4 248	5 956	6 586	1 265
Communautés autochtones ⁸	millions \$	268	506	2 187	2 110	821
Bailleurs de fonds (gouvernement du Canada) ⁹	millions \$	192	304	529	733	1 062
Employés (salaires et avantages)	millions \$	89	122	151	143	187
Propriétaires fonciers	millions \$	59	75	102	121	69
Gouvernements ¹⁰	millions \$	47	52	54	52	89
Communautés et OSBL	millions \$	21	22	34	19	139

GOUVERNANCE	UNITÉ	2020	2021	2022	2023	2024
ÉTHIQUE						
Main-d'œuvre ayant terminé la formation sur le code de conduite	pourcentage	98	100	100	100	100
CYBERSÉCURITÉ						
Personnes ayant participé à des séances de sensibilisation à la cybersécurité	nombre	250	537	1 120	755	3 915
Nombre de tests d'hameçonnage à l'échelle du réseau ¹¹	nombre	4	3	5	4	5

⁷ La valeur générée comprend les revenus, les profits et pertes réalisés, ainsi que les liquidités provenant des apports en capital du propriétaire de Trans Mountain et des facilités de crédit de Trans Mountain.

⁸ Les paiements aux Autochtones comprennent les achats directs et les redevances.

⁹ Les paiements aux bailleurs de fonds comprennent les dividendes versés à nos actionnaires et les intérêts payés.

¹⁰ Les paiements aux gouvernements comprennent les impôts des sociétés, les impôts fonciers, les taxes locales et fédérales, ainsi que les concessions de la Couronne, les locations et les acquisitions de terrains.

¹¹ Notre objectif est d'effectuer un test d'hameçonnage à l'échelle du réseau chaque trimestre. Toutefois, le quatrième test prévu au quatrième trimestre de 2021 a été retardé en raison de nos interventions face aux inondations en Colombie-Britannique et a été mené en janvier 2022.

Indice des mesures du SASB

RÉFÉRENCE	MESURE DU SASB	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
ÉMISSIONS DE GES		
EM-MD-110a.1	Émissions de la portée 1 brutes mondiales	15 049 tonnes d'équivalent CO ₂
EM-MD-110a.1	Pourcentage de méthane	9
EM-MD-110a.1	Pourcentage couvert par les règlements limitant les émissions	Sans objet
EM-MD-110a.2	Description des stratégies ou des plans à long terme et à court terme de gestion des émissions de la portée 1, objectifs de réduction d'émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	Pages 22-24, 56
QUALITÉ DE L'AIR		
EM-MD-120a.1	Oxydes d'azote (NOx [compte non tenu du N ₂ O])	101 tonnes
EM-MD-120a.1	Oxydes de soufre (SOx)	7 tonnes
EM-MD-120a.1	Composés organiques volatils (COV)	172 tonnes
EM-MD-120a.1	Matière particulaire (PM ₁₀)	17 tonnes
IMPACTS ÉCOLOGIQUES		
EM-MD-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les activités d'exploitation	Pages 14-24
EM-MD-160a.2	Pourcentage de terres détenues, louées ou exploitées dans des aires protégées ou des zones servant d'habitat à des espèces en voie de disparition	58
EM-MD-160a.3	Superficie terrestre perturbée	1 479 acres
EM-MD-160a.3	Pourcentage de la zone touchée remise en état	93
EM-MD-160a.4	Nombre de déversements d'hydrocarbures	1 déversement à signaler
EM-MD-160a.4	Volume de déversements d'hydrocarbures	3 m ³

RÉFÉRENCE	MESURE DU SASB	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
EM-MD-160a.4	Volume dans l'Arctique	Sans objet, nous ne menons pas d'activités dans l'Arctique
EM-MD-160a.4	Volume dans les zones particulièrement fragiles	Non déclaré
EM-MD-160a.4	Volume de déversements récupérés	Non déclaré
COMPORTEMENT CONCURRENTIEL		
EM-MD-520a.1	Montant total des pertes monétaires découlant de poursuites judiciaires liées à la réglementation fédérale sur les pipelines et le stockage	Non déclaré
SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE ET PRÉPARATION AUX SITUATIONS ET INTERVENTIONS D'URGENCE		
EM-MD-540a.1	Nombre d'incidents déclarés dans les pipelines	0
EM-MD-540a.1	Nombre d'incidents importants déclarés dans les pipelines	0
EM-MD-540a.2	Pourcentage des pipelines de gaz naturel inspectés	Nous n'utilisons pas de pipelines pour le gaz naturel
EM-MD-540a.2	Pourcentage des pipelines de liquides inspectés	223
EM-MD-540a.3	Nombre de rejets accidentels pendant le transport ferroviaire	Sans objet, nous n'utilisons pas le transport ferroviaire
EM-MD-540a.3	Nombre de rejets non accidentels pendant le transport ferroviaire	
EM-MD-540a.4	Analyse des systèmes de gestion utilisés pour intégrer une culture de sécurité dans les cycles de vie des projets	Pages 30-31, 42

Rapport 2025 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Ce rapport est publié conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nos activités

La Corporation Trans Mountain est une société d'État fédérale et une filiale en propriété exclusive de Financière TMP Canada Ltée, laquelle est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada. Nous exerçons nos activités par l'intermédiaire de quatre entités (plus d'informations dans l'encadré). Ce rapport porte sur les activités de la Corporation Trans Mountain et de ces quatre entités.

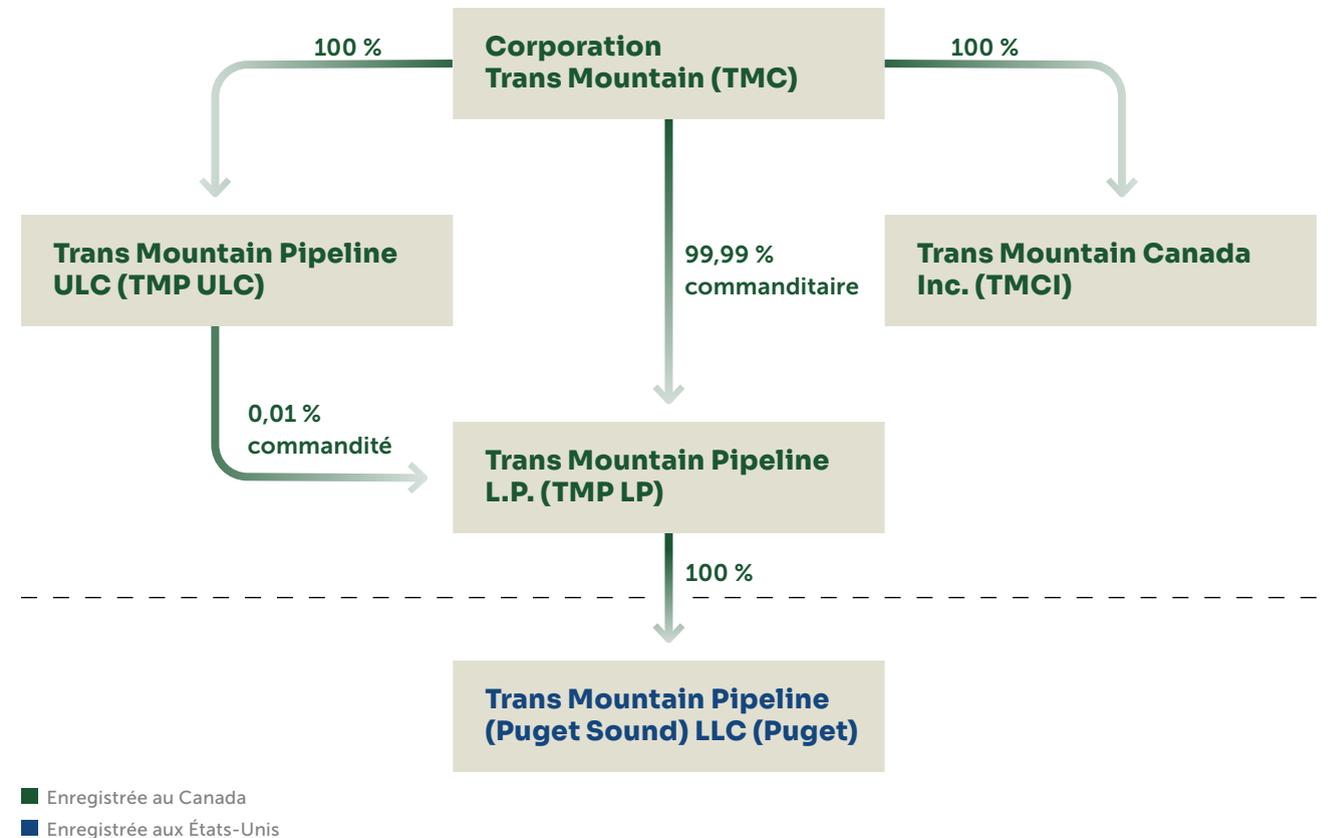
Nous exploitons le seul réseau pipelinier du Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest. Ce réseau pipelinier, qui s'étend de l'Alberta à la Colombie-Britannique au Canada, et à l'État de Washington aux États-Unis, nous permet d'acheminer environ 890 000 barils de produits pétroliers chaque jour. Nous exploitons également une installation de chargement, le Terminal maritime Westridge, à Burnaby en Colombie-Britannique.

Notre siège social est situé à Calgary, en Alberta, et nous avons des bureaux régionaux le long du tracé du pipeline en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington. Au 31 décembre 2024, Trans Mountain employait 711 salariés à temps plein et 534 entrepreneurs dans l'ensemble de ses entités.

Contrôle diligent de la chaîne d'approvisionnement

Trans Mountain s'engage à gérer et à prévenir les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans ses propres activités et au sein de sa chaîne d'approvisionnement, et à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Nous nous procurons des biens et des services auprès de plus de 400 fournisseurs directs dans un éventail de secteurs. Nous avons pris des mesures afin de comprendre les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants qui pourraient s'appliquer à ces fournisseurs et nous prévoyons limiter ces risques potentiels. Selon notre analyse initiale, nous estimons que le risque global de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement directe est faible.

STRUCTURE D'ENTREPRISE DE TRANS MOUNTAIN



Trans Mountain est une société d'État fédérale qui exerce ses activités par l'intermédiaire de quatre entités : Trans Mountain Pipeline (Puget Sound) LLC, Trans Mountain Pipeline ULC, Trans Mountain Pipeline L.P. et Trans Mountain Canada Inc. Ensemble, ces entités détiennent et exploitent le réseau pipelinier Trans Mountain, qui comprend le pipeline Trans Mountain et le pipeline Puget Sound. Ce rapport porte sur les activités de la Corporation Trans Mountain et des entités susmentionnées. Dans le présent rapport, « Trans Mountain » désigne la Corporation Trans Mountain et ses filiales directes et indirectes.

Ce que nous avons accompli

En 2024, nous avons effectué une évaluation documentaire des risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants par nos fournisseurs directs au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de cette évaluation, le pays d'origine de nos fournisseurs a été utilisé pour déterminer si les fournisseurs proviennent de pays où la prévalence de l'esclavage moderne et la vulnérabilité à celui-ci sont élevées, selon le groupe international de défense des droits de la personne Walk Free, qui se consacre à l'éradication de l'esclavage moderne. Cette évaluation a confirmé que le risque que nos fournisseurs directs aient recours au travail forcé ou au travail des enfants est faible. Le tableau ci-après présente les cinq pays d'où proviennent la majorité de nos biens et services. Ces cinq pays représentaient 99,98 % de nos dépenses totales en 2024.

Prochaines étapes

Nous mettons actuellement à jour nos processus d'approvisionnement afin d'exiger des nouveaux fournisseurs potentiels qu'ils confirment leur conformité à la Loi dans le cadre de notre contrôle diligent. Le respect de la Loi ainsi que d'autres critères internes détermineront quels fournisseurs pourront obtenir des contrats. De plus, notre équipe de la chaîne d'approvisionnement mettra à jour les modèles existants de contrats pour inclure le respect de la Loi à titre d'obligation contractuelle. Désormais, les contrats conclus contiendront aussi une clause nous permettant d'auditer nos fournisseurs pour nous assurer qu'ils respectent la Loi.

Politiques

Les codes et politiques qui suivent officialisent notre approche et nos exigences pour assurer le respect des droits de la personne dans le cadre de nos activités et au sein de notre chaîne d'approvisionnement :

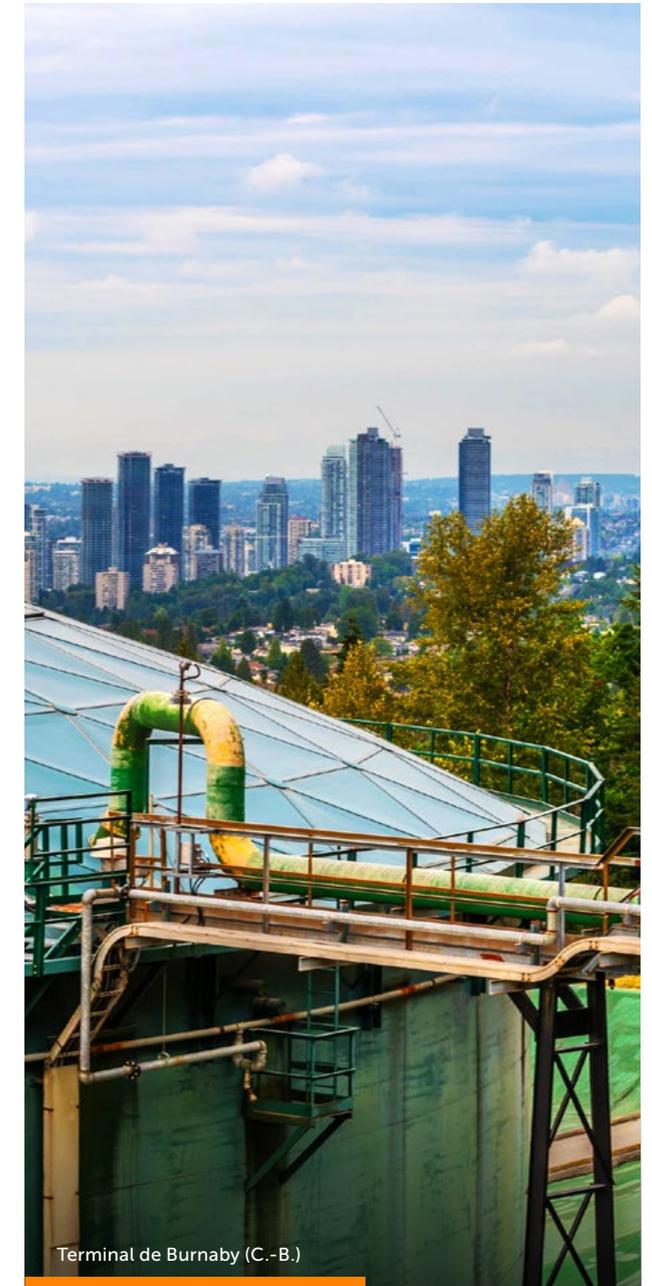
Code de déontologie et d'éthique

Nous menons nos activités dans le respect de notre code de déontologie et d'éthique commerciale (le « code de conduite »), qui établit des normes élevées de conduite éthique. Nous exigeons de tous nos employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent les normes du code de conduite de Trans Mountain. En 2024, nous avons mis à jour le code de conduite afin d'y exprimer explicitement notre engagement envers le respect des droits de la personne. Le nouveau contenu sera intégré à l'évaluation annuelle et à l'attestation annuelle du respect du code de conduite de chaque employé.

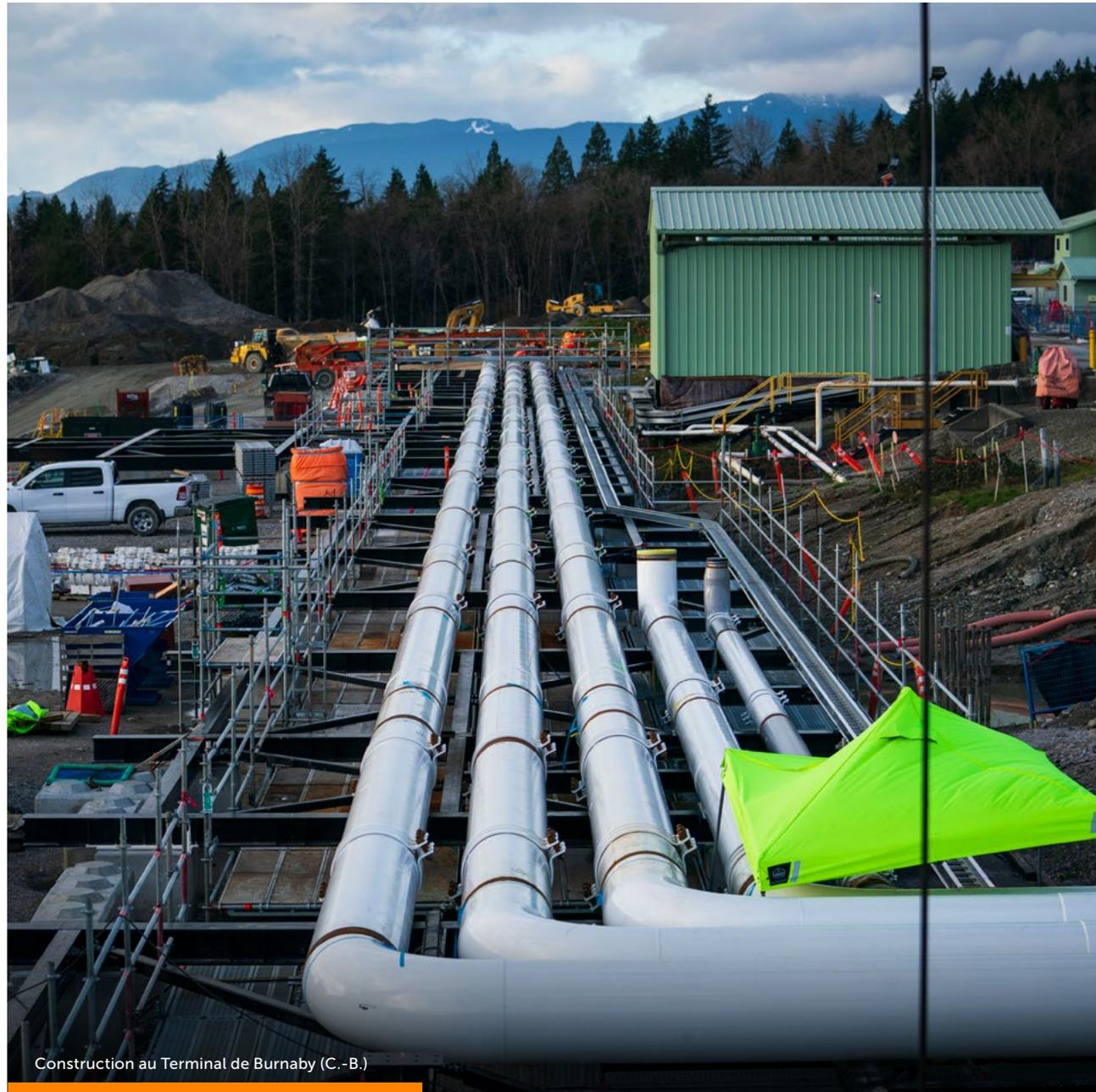
Code de conduite des fournisseurs

Le code de conduite des fournisseurs exige de ces derniers qu'ils maintiennent des normes élevées de conduite éthique et d'intégrité pendant qu'ils travaillent avec Trans Mountain. Nos fournisseurs ont la responsabilité de faire respecter notre code de conduite des fournisseurs dans leur entreprise et au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. À la fin de 2024, nous avons mis à jour notre code de conduite des fournisseurs afin d'y exprimer explicitement notre engagement envers le respect des droits de la personne. De plus, nous avons ajouté une clause imposant à nos fournisseurs d'offrir un salaire juste et légal à leurs travailleurs. En 2025, nous prévoyons mettre à jour le code de conduite afin d'y intégrer le respect de la Loi.

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE DE FOURNISSEURS DE TRANS MOUNTAIN AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL DANS CE PAYS	POURCENTAGE DES DÉPENSES DE TRANS MOUNTAIN EN 2024	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION
Canada	1 284	98,32 %	Risque faible de vulnérabilité et de prévalence
États-Unis	185	1,56 %	Risque faible de vulnérabilité et de prévalence
Italie	1	0,08 %	Risque faible de vulnérabilité et de prévalence
Royaume-Uni	6	0,01 %	Risque faible de vulnérabilité et de prévalence
Pays-Bas	2	0,01 %	Risque très faible de vulnérabilité et de prévalence



Terminal de Burnaby (C.-B.)



Construction au Terminal de Burnaby (C.-B.)

Politique de dénonciation

Notre politique de dénonciation présente le processus de signalement d'un acte répréhensible au sein de l'entreprise. Les comportements qui ne respectent pas nos codes de conduite et nos politiques peuvent être signalés à notre ligne d'écoute téléphonique offerte par une société tierce. Toute allégation ou possible violation de nos codes de conduite, de nos politiques, de la loi ou d'un règlement, y compris des cas de travail forcé ou de travail des enfants, fait immédiatement l'objet d'une enquête. Si l'enquête confirme une violation, nous prenons les actions appropriées, sous la supervision de la direction et/ou du comité éthique de Trans Mountain.

Formation

En plus de la formation obligatoire annuelle des employés sur le code de déontologie et d'éthique, nous prévoyons offrir une formation aux membres de l'équipe de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'au personnel jouant un rôle dans le processus d'approvisionnement de biens et services sur la Loi et le code de conduite des fournisseurs mis à jour et les procédures connexes. Cette formation vise à faire connaître la Loi au personnel et à l'informer des changements apportés à nos politiques et procédures pour assurer la conformité à la Loi. Notre objectif est de terminer cette formation en 2025.

Remédiation

Nous sommes conscients que nos efforts visant à prévenir et à réduire les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants pourraient causer, de manière involontaire, des pertes de revenus pour des familles en situation de vulnérabilité. À l'heure actuelle, Trans Mountain n'a connaissance d'aucune situation qui nécessiterait de remédier à de telles pertes de revenus.

Évaluation de l'efficacité

En 2024, nous avons créé une équipe chargée de l'évaluation de nos activités de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Cette équipe est composée de notre vice-présidente principale, Finances et Trésorerie; de notre directeur, Chaîne d'approvisionnement; de notre directeur, Rapports financiers; et de notre spécialiste des contrats, Chaîne d'approvisionnement. L'équipe se réunit chaque mois pour faire le suivi de nos activités, en évaluer l'efficacité, planifier les prochaines mesures à prendre et examiner les indicateurs de performance, comme le signalement de recours présumé au travail forcé ou au travail des enfants. Notre conseil d'administration examine chaque année le Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs portent sur des résultats ou des événements futurs, sont fondés sur des plans, des intentions, des attentes et des convictions internes et sont soumis à des risques et à des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués ou suggérés dans ces énoncés. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits actuels ou historiques constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement, mais pas exclusivement, annoncés par des expressions telles que « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévoir », « continuer », « proposer », « pouvoir », « vouloir », « devoir », « croire », « planifier », « cibler », « objectif », « projet », « potentiel » et d'autres expressions similaires ou autres expressions indiquant ou suggérant des résultats ou des événements futurs. Les énoncés prospectifs reflètent les croyances et les hypothèses de Trans Mountain en ce qui concerne notamment l'évolution des tendances et des conditions générales de l'économie et du marché, des tendances de l'industrie et des critères ESG, de l'intégrité et de la fiabilité des actifs de Trans Mountain, ainsi que du contexte gouvernemental, réglementaire et juridique. Les énoncés prospectifs ne sont pas des promesses de résultats futurs. Rien ne garantit que les résultats ou les événements indiqués ou suggérés dans les énoncés prospectifs, ou les plans, intentions, attentes ou croyances qu'ils contiennent ou sur lesquels ils sont fondés, sont corrects ou se produiront ou se réaliseront (ou, s'ils se produisent, les avantages qu'ils pourraient apporter).

En particulier, le présent rapport contient des énoncés prospectifs concernant notamment : les plans, objectifs et

stratégies concernant la réduction des gaz à effet de serre et autres émissions ainsi que les réductions prévues des niveaux d'émissions; les activités futures d'atténuation des risques; les incidences fondées sur l'analyse de scénarios; les avantages continus du projet d'agrandissement, y compris l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles ententes sur les répercussions communautaires; les tarifs douaniers et les changements possibles de stratégie; la génération attendue d'émissions; l'accroissement de la capacité des pipelines; l'agrandissement et l'amélioration du terminal maritime; la capacité de surveillance; les activités de remise en état et les engagements financiers; la capacité de réaction future et l'amélioration des interventions en cas de déversement; les apports économiques; la promotion de l'inclusion et de la diversité et le soutien à la santé mentale et au bien-être psychologique; et l'ensemble de nos projets futurs et de nos perspectives. Il faut éviter d'accorder une confiance excessive à ces énoncés et informations prospectifs, qui sont fondés sur des hypothèses formulées par Trans Mountain à la date des présentes concernant notamment : les niveaux d'activité du secteur pétrolier et gazier en matière d'exploration et d'exploitation; les prix des marchandises; le respect et le renouvellement de nos engagements à long terme envers nos fournisseurs; la disponibilité et l'efficacité de diverses technologies; le succès de notre exploitation; le fait que les résultats futurs de notre exploitation et nos activités connexes seront conformes au rendement antérieur ou au rendement prévu de même qu'aux attentes de la direction à cet égard; la disponibilité de personnes possédant les compétences requises pour réaliser nos objectifs et notre stratégie d'affaires; la conformité générale aux plans, stratégies, programmes et objectifs de Trans Mountain dans l'ensemble de ses systèmes d'information et de surveillance par ses employés, parties prenantes et fournisseurs de services;

notre capacité à faire participer avec succès les Autochtones et les autres parties prenantes; le succès des projets de croissance; les lois et règlements existants en matière de réglementation, d'impôt, d'environnement et autres; le rythme de la transition énergétique; et toutes les autres hypothèses détaillées dans le Rapport de gestion de Trans Mountain pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels. Bien que Trans Mountain estime que les attentes et les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables en date des présentes, rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés ou sous-entendus, notamment en ce qui a trait aux facteurs suivants : notre capacité à mettre en œuvre nos priorités stratégiques et notre plan d'affaires et à obtenir les avantages escomptés; la vigueur et les activités du secteur pétrolier et gazier ainsi que les prix des marchandises et les conditions du marché connexes; nos relations avec les parties prenantes externes, y compris les Autochtones; la dépendance à l'égard du personnel clé et des tiers; les pénuries ou les perturbations dans la disponibilité de la main-d'œuvre, du capital humain ou des matériaux; les mesures prises par les autorités gouvernementales et réglementaires, y compris les changements dans la législation ou les processus réglementaires ou le resserrement de la réglementation environnementale; les fluctuations des résultats d'exploitation; les conditions générales défavorables de l'économie et du marché au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs; la fluctuation des prix des marchandises; les contraintes ou l'indisponibilité d'une infrastructure et d'une technologie adéquates; les changements dans l'environnement politique au Canada; la capacité d'accéder à des sources de financement;

l'efficacité de nos programmes de gestion des risques et autres; la capacité d'étendre, de mettre à jour et d'adapter notre infrastructure en temps voulu et de manière efficace; les risques liés à la technologie et à la sécurité, y compris en matière de cybersécurité; les risques d'atteinte à la réputation; les manifestations ou les protestations ayant un impact sur les activités; les litiges et les différends potentiels; les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles.

Les lecteurs ne doivent pas considérer cette liste de facteurs de risque comme exhaustive. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document ne sont valables qu'en date des présentes. À moins que la loi l'exige, Trans Mountain rejette toute obligation de mettre à jour les déclarations et les informations prospectives à la lumière de l'évolution des circonstances ou attentes, des estimations, des projections ou des hypothèses de la direction. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont expressément visés par cette mise en garde.

Autres mises en garde

Les définitions et les portées des termes « développement durable », « ESG », « carboneutralité », « décarbonisation » et autres termes similaires, ainsi que des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes évoluent constamment. Dans le présent rapport, ces termes sont utilisés selon la définition qu'en fait Trans Mountain; celle-ci peut évoluer au fil du temps et pourrait ne pas correspondre à celle d'autres entités. Lorsque Trans Mountain quantifie certaines mesures liées au développement durable, y compris les émissions de la portée 2, elle doit se fier aux données obtenues de tiers. Trans Mountain considère ces données fiables, mais ne les a pas fait vérifier de façon indépendante.

Trans Mountain

300 5th Avenue SW
Suite 2700
Calgary, AB T2P 5J2

1-866-514-6700
info@transmountain.com



TRANSMOUNTAIN